

Changer ici, changer là-bas, changer ici *et* là-bas

2000 – 2010

Dix années d'interaction pour nouer migration,
collectivités territoriales et développement

VOLUME II

**Etudes de cas et récits d'expériences
France, Mali, Mauritanie, Sénégal**

Août 2010

Philippe De Leener & Marc Totté
Mamadou Goïta



Changer ici, changer là-bas, changer ici *et* là-bas.
2000 – 2010 : Dix années d'interaction pour nouer migration, collectivités territoriales et développement
Août 2010

Situations ici et là-bas

Récits et comptes-rendus d'expériences

Note Introductive

Nous réunissons dans ce second volume l'ensemble des matériaux à l'origine de notre réflexion conceptuelle du volume 1. Nous renvoyons le lecteur à la première section de ce premier volume pour s'informer sur le statut exact des textes qui suivent ainsi que sur la manière dont ils ont été produits.

Nous attirons toutefois l'attention sur la différence d'élaboration entre les textes relatifs au Mali, Mauritanie et Sénégal (sections 1, 2 et 3) et ceux qui concernent les régions en France (sections 4, 5 et 6). Alors que, dans le premier cas, au Sud, les textes ont été relus et retravaillés en profondeur, parfois à plusieurs reprises, avant d'être finalisés à travers des allers et retours, par contre les textes des régions françaises et des équipes GRDR en France n'ont, pour la plupart, pas été repris, ni par les équipes GRDR ni par leurs partenaires, ou alors de manière relativement superficielle. Ces textes sont donc livrés en l'état avec leurs incertitudes et dans leur état d'achèvement par les équipes du GRDR.

Sommaire

Situations ici, situations là-bas

1- Mali	7
1.1. Diombougou : Nouer les dynamiques de changement aux différentes échelles	7
Leçons, questions, doutes	10
1.2. Koniakary : Comment la main qui reçoit vient caresser celle qui donne	13
Leçons, doutes, ouvertures	15
1.3. Koussané : "On ne peut pas être comme des tiques sous l'aisselle d'un chien"	16
Leçons, doutes, ouvertures	18
1.4. Sadiola : Politiser l'action d'accompagnement	21
Leçons, doutes, ouvertures	23
2- Mauritanie	26
2.1. Dafort, naissance d'une conscience communale. Premiers pas vers une perspective régionale ?	26
Leçons, doutes et ouvertures	29
2.2. Bouilly Aubervilliers : les migrants citoyens ici et là-bas	32
Leçons, doutes et ouvertures	34
2.3. Le Gorgol ou comment une région du Sud Mauritanie se lie à une région en France	37
Leçons, doutes, ouvertures	40
3- Sénégal	44
3.1. Fédération des Communautés des Agro Pasteurs de Sansamba. Leçons d'une fédération qui cherche à se réconcilier avec elle-même	44
Leçons, doutes, incertitudes	47
3.2. Le collège d'Orkadiéré. Le dialogue difficile pour intégrer l'espace décentralisé	49
Leçons, doutes, incertitudes	51
3.3. Poste de santé de Tourimé : ce sont les migrants qui décident !	54
Leçons, doutes, incertitudes	56
4- Haute Normandie	59
4.1. Accompagnement des associations pour la promotion socio sanitaire et l'accès aux droits : du « projet » au « service » ou la difficile conquête d'une citoyenneté	59
Leçons, doutes et ouvertures	61
4.2. « Bien vieillir dans son environnement » : droit d'être ou reconnaissance pour avoir été ?	62
Leçons, doutes et ouvertures	64
4.3. « Femmes, immigration et articulation des temps » : la difficile conciliation du temps de faire et du temps d'être	66
Leçons, doutes et ouvertures	68
4.4. Quelques réflexions transversales sur le travail en Haute Normandie	69
5- Nord Pas de Calais	71
5.1. « La communauté de Communes du Cœur d'Ostrevent (CCO) et la commune de Sadiola (Mali) : Le développement entre technique et politique ? »	71
L'origine en 2001	71
Sur le temps du partenariat : Au début un problème de compétence et de statut	72
Sur les dernières années, depuis 2008 : des actions qui se précipitent ?	76

Leçons, questions, doutes _____	78
5.2. « La Communauté de Communes du Pays Solesmois (CCPS): Entre développement et Education (Quelles étapes vers quelles finalités ?) » _____	79
Leçons, doutes et ouvertures _____	83
5.3. Le Lycée de Coulognes: « Voyager, serait-ce aller de soi à soi en passant par l'autre ?» _____	85
Leçons, doutes et ouverture _____	88
5.4. Quelques repères pour « lire » ces différentes expériences et en tirer des enseignements _____	89
6- Ile de France et Centre _____	91
6.1. Le PAMAM – Programme d'Appui au Mouvement Associatif Migrant - De l'association au réseau en passant par la commune : l'accompagnement de qui et pour quelles finalités ? _____	91
Leçons, doutes et ouvertures _____	95
6.2 – L'Initiatives Economique d'appui aux Migrants : Comment réconcilier l'économique avec le socio-politique ? _____	96
Leçons, doutes et approfondissements _____	99
6.3. – La région du Centre et le GORGOL : le nouveau rôle des migrants dans une coopération de territoire à territoire ? _____	100
Leçons, doutes et approfondissements _____	104

Situations ici, situations là-bas

Dans cette seconde partie, nous réunissons une série de matériaux produits pendant les travaux menés dans les régions où le GRDR est en activité, au Sud le plus souvent à l'occasion d'ateliers ou de rencontres, au Nord plutôt à travers des entretiens individuels ou à quelques-uns. Nous les avons regroupés par région ou pays. L'ordre dans lequel ils se présentent n'a pas grande importance dans la mesure où chaque texte peut se lire indépendamment les uns des autres.

Comme nous l'avons déjà expliqué en introduction, la nature de ces textes varient d'un cas à l'autre, il s'agit tantôt d'un récit collectif, tantôt d'un moment de réflexion en assemblée, tantôt d'une réunion d'échanges entre acteurs,... Tous cependant prennent pour objet la trajectoire de territoires ici et là-bas ces dix dernières années.

Les textes ont été rédigés et mis en forme par les consultants mais en général ils ont été retravaillés par des membres des équipes GRDR (sauf les textes des sections 4 à 6 où, en dépit de nos demandes insistantes, nous n'avons pas réussi à obtenir un retravail des éléments que nous avons rédigés). Chacun d'entre eux comporte *grosso modo* deux parties, une première qui relate les situations ici et là-bas, une seconde qui rassemble des réflexions qui ont été produits lors des interactions sur le terrain. Celles-ci ont été formulées sous la forme de questions, de doutes ou d'incertitudes pour libérer leur potentiel heuristique.

1 Mali

L'équipe du GRDR de Kayes¹ a retenu quatre situations illustrant les dynamiques contrastées qui nouent tant bien que mal des territoires ici à des territoires là-bas.

1.1. Diombougou : Nouer les dynamiques de changement aux différentes échelles

Avant tout, situons le contexte, celui de la construction d'un territoire qui réunit aujourd'hui 6 communes et quelques 77 villages qui se retrouvent réunis au sein d'une même structure, le Comité de Pilotage des Communes de Diombougou (CPCD), une structure qui a été créée en 2000, peu de temps après que la décentralisation ait été officiellement décrétée et qui se révèle ainsi être une des premières initiatives intercommunales de la région de Kayes et du Mali. L'origine de cette structure remonte au début des années 1980. A ce moment, des villages confrontés aux mêmes problèmes ont réuni leurs efforts pour s'attaquer à des questions de développement qu'individuellement ils ne parvenaient pas à traiter. C'est ainsi que plusieurs groupes de villages ont monté un programme de développement commun. Par exemple, l'ORDIK, l'Organisation Rurale pour le Développement Intégré de la Kolimbiné, montée en 1987 et qui donnera naissance douze ans plus tard à la commune du même nom. Ou encore l'association de villages "Diama Djigui" ou "Endam Diombougou" à partir desquels naîtront respectivement les communes de Maréna Diombougou et de Koniakary. De même, les villages qui composaient l'association Benkadi ont formé la commune de Marintoumania. A l'époque, le GRDR accompagnait ces associations intervillageoises, en particulier pour réaliser des programmes dans des domaines divers, santé, éducation, environnement, hydraulique villageoise, ... Plus tard, en 1995, ces villages se sont fédérés en une association regroupant les 77 villages de la région, l'AVD, l'association des villages de Diombougou. La décentralisation à ce moment était déjà en perspective mais la dimension villageoise n'était pas pour autant négligée. C'est ainsi qu'un programme d'appui aux caisses d'épargne et de crédit agricole, le PASECA, est mis en place pour accompagner la mobilisation de l'épargne en vue de financer des activités de développement.

C'est de l'AVD que le CPCD émergera en 2000, d'abord avec 5 communes puis avec une sixième qui s'y intégrera. La motivation de cette union de communes tenait au désir de réunir ses forces dans des domaines tels que l'environnement, l'éducation ou la santé, particulièrement là où les communes individuellement se sentent dépassées. Dans le contexte malien, cette dynamique est d'une grande originalité. En effet, la décentralisation, et spécialement la création des communes, s'est habituellement réalisée par le haut, les autorités nationales décidant de l'extérieur comment les communes doivent être montées, quelle union

1-Barka Fofana, Seiba Konaté, Tera Zeynab & Maryam Maguiraga (GRDR Mali). Rédaction finale et développements analytiques : Philippe De Leener (Inter-Mondes) & Mamadou Goïta (IRPAD)

de villages doit primer. Il faut souligner que le gouvernement de l'époque avait inscrit la communalisation comme priorité dans son programme de sorte que les communes se sont présentées aux portes des villages sans que ceux-ci ne les aient demandées. Dans le Diombougou, la communalisation s'est faite par le bas, elle n'a fait qu'entériner une dynamique de construction intervillageoise qui existait bien avant et qui surtout s'était mise en marche, non pour des motivations administratives souvent lointaines, mais pour faire du développement local. Aussi la liaison entre le développement local et la création communale s'est-elle opérée naturellement, la commune s'installant en quelque sorte dans le lit préparé par les associations intervillageoises principalement préoccupées par l'amélioration des conditions de vie de leurs populations.

Cette association de communes n'est pas restée inactive. Depuis 2000, divers programmes de développement y ont été conduits, d'abord principalement dans le secteur de l'éducation de base, dans le sillage de multiples initiatives d'alphabétisation, puis dans d'autres domaines visant l'amélioration de l'élevage ou du maraîchage ainsi que des aménagements hydrauliques se vouant au contrôle des eaux de surface. En 2001, une organisation suisse, les Jardins de Cocagne, a financé un projet de formation des leaders d'associations et des élus. En 2002, il y a eu l'intervention du Groupement des Retraités Educateurs sans Frontières, le GREF, une association qui s'investit dans la formation continue des enseignants et dans la réflexion pédagogique et qui a fortement renforcé l'Institut de Formation des Maîtres, notamment dans leurs tentatives de mieux faire reconnaître par les maîtres, les conseillers pédagogiques anciennement plutôt considérés comme des évaluateurs. La formation est un secteur qui a toujours occupé une place importante dans la dynamique du CPCD. L'investissement dans l'éducation, et en particulier la formation des enseignants, s'explique facilement si on réalise que l'Etat malien a relativement peu investi dans l'éducation scolaire de la région de Kayes de sorte qu'il existe encore aujourd'hui d'importants besoins d'investissement dans le domaine scolaire. Comme un responsable local le déclare, *"sans nos initiatives, il n'y aurait pas d'école dans la région"*. Comme la décentralisation octroie aux communes la responsabilité d'organiser l'enseignement fondamental, on mesure la portée stratégique de l'intérêt porté pour le secteur de l'éducation.

De 2004 à nos jours, les projets se consolident, avec notamment un projet de renforcement des capacités pédagogiques des enseignants, la mise en œuvre d'un programme visant la petite enfance. Il faut aussi souligner la réalisation de microbarrages dans le cadre d'une action ambitionnant de contrôler les eaux de ruissellement (en l'occurrence, le projet Aménagement des Eaux de Surface, l'AES). Ceux-ci étaient l'aboutissement de tout un processus, depuis la restitution des études, l'identification des sites favorables, les débats pour s'entendre sur des critères qui permettent de décider où réaliser l'implantation des ouvrages,... Finalement, deux sites ont été retenus, l'un à Sero (commune de Sero Diamonou), l'autre à Djincoulou (commune de Ségala). Mais le choix des sites n'est que le début d'un autre processus, celui qui mène à la construction des ouvrages et à leur maintenance. En 2006, le projet a été présenté aux migrants en France. L'équipe du projet EDUCODEV a joué un rôle important à ce niveau, notamment pour expliquer le processus et son importance, les raisons des choix, etc. Les ouvrages ont été mis en œuvre en 2007, une fois qu'un entrepreneur a été choisi par une commission et que les tâches des populations ont été précisées et organisées. Tout au long de ce processus, l'accompagnement du GRDR a pris des formes diverses : l'apport d'une démarche cohérente, discutée avec les différents acteurs, la mobilisation des ressources des migrants indépendamment des appartenances villageoises, la mise en discussion de chaque

étape du travail, laide à la mise en place de comités de suivi, la maîtrise d'ouvrage laissée entièrement au CPCD, l'aide aux concertations parfois difficiles sur les questions foncières,... Toutes ces fonctions ont été remplies en étroite interaction avec les acteurs concernés.

En même temps que le CPCD se structure au Mali, on enregistre, en France cette fois, la création de l'association des migrants originaires des communes du Diombougou et de Sero Diamanou, l'ACDS, une association qui fédère elle-même les 6 associations des migrants originaires des 6 communes du CPCD. Ce qui est original, c'est que cette association a été suscitée dans le territoire Sud pour avoir un répondant *uni* au Nord. La dynamique est remontée du Sud vers le Nord, l'organisation des communes forçant en quelque sorte les migrants qui en étaient originaires à s'organiser sur la même échelle. Au départ de la dynamique fédérative, les migrants étaient absents à tel point que par la suite, après l'instauration du CPCD, certains responsables étaient sceptiques sur l'opportunité de travailler avec les associations de migrants arguant qu'ils sont d'abord actifs au niveau de leur village, que souvent ils sont *"égocentriques, ils voient les problèmes de leur point de vue, comme si nous on devait être comme ils se l'imaginent"*, que surtout *"nous ici, on a peur de se faire diriger de là-bas"*. Par la suite, le rôle de l'ACDS s'est confirmé dans l'appui aux initiatives communales. C'est ainsi, par exemple, qu'en 2007, ils ont pris part au cofinancement à hauteur de 15% du projet d'Aménagement des Eaux de Surface (AES). Cette fonction de soutien à distance, plus en retrait, ne s'est cependant pas imposée aisément, car elle signifiait clairement que dorénavant les communes devenaient les seuls maîtres d'œuvre et qu'il y avait en quelque sorte un transfert définitif de pouvoir. Comme un responsable du CPCD l'explique, *"on a dû beaucoup expliquer aux associations là-bas comment on travaillait ici. Les associations villageoises ne pouvaient plus suffire. On a dû leur dire de s'organiser autrement pour pouvoir travailler avec nous. Et travailler avec nous, ça ne voulait plus dire diriger et nous dire ce qu'on doit faire. Comprenez bien le problème : aujourd'hui, ils n'ont plus en face d'eux leurs propres parents, mais un maire et des élus, des gens qui ne viennent pas de leur village mais qui représentent leur village"*. Et poursuivant son explication, il précise un point d'une

« Comprenez bien le problème : aujourd'hui, ils n'ont plus en face d'eux leurs propres parents, mais un maire et des élus, des gens qui ne viennent pas de leur village mais qui représentent leur village »

grande importance : *"Certains ont compris avec nous comment ça marche une commune, ce que ça veut dire être élu dans une commune, à quoi travaillent des élus. Ils voyaient ça en France mais ne s'y étaient jamais intéressés. Maintenant, avec nos communes, ils découvrent leur commune en France avec des yeux nouveaux"*. En pratique, cependant, les chemins de l'argent des migrants restent complexes, parfois ils passent encore par le village avant d'aboutir au niveau communal et intercommunal. Ces circuits mettent ainsi en lumière un montage tripartite : commune, village et migrants.

Les actions du CPCD sont inscrites dans un plan d'actions. Chaque commune membre du CPCD possède son propre plan de développement et un cadre de concertation chargé de mettre en œuvre des priorités. Au départ de toute action, il y a donc une activité de diagnostic consolidée par les débats qui donnent vie aux cadres de concertation communaux. Les programmes qui débordent le cadre communal sont versés dans le CPCD qui est l'instance de concertation intercommunale. Le fonctionnement du CPCD met en lumière une double dimension : d'une part *technique* dans la mesure où on y planifie des opérations pour résoudre des problèmes qui embarrassent les communes mais qui les dépassent individuellement et, d'autre part, *politique* dans la mesure où les débats sont nettement marqués par le souci de

prendre en compte les différences qui existent entre les 6 communes membres, certaines étant mieux pourvues que d'autres. Même si la perspective de développer des péréquations entre les communes n'est pas encore aboutie, loin s'en faut, les discussions et les activités donnent corps à l'idée qu'il faut investir davantage dans les communes les moins pourvues pour rétablir des équilibres et amorcer en quelque sorte une action correctrice. La concertation au sein du CPCD met aussi en lumière l'importance de la communication. Toutefois, et ce point est capital, il ne s'agit pas tellement de communiquer pour faire circuler des informations mais plutôt d'échanger pour réfléchir ensemble, pour débattre aussi de manière à dénouer pacifiquement des désaccords. Notons que la question se pose tant au Nord avec les migrants de l'ACDS qu'au Sud au sein du CPCD. Au Nord, certains migrants retraités semblent jouer un rôle intéressant, notamment en consolidant le capital confiance grâce aux liens de longue date qu'ils peuvent entretenir avec le village d'origine. Toutefois, les dynamiques fédératives ne reposent pas sur les mêmes bases au Nord ou au Sud. Au Mali la légitimité du CPCD repose sur l'action concrète, sur des programmes qui mobilisent l'intérêt des 6 communes fédérées. Elle peut s'appuyer sur une histoire assez longue déjà, depuis l'union des villages dans les années 1980 voisins jusqu'à l'association des 77 villages à la fin des années 1990. En France, par contre, les fondements de l'ACDS sont plus fragiles puisqu'en dernier recours sa fonction revient principalement à collecter de l'argent ici pour soutenir l'action de leurs communes là-bas. Même si les migrants ne se voient pas en bailleurs de fonds, il faut admettre qu'aujourd'hui, au Mali, c'est encore ainsi qu'on les perçoit principalement. A vrai dire, la raison d'être déclarée de cette association repose entièrement sur l'action de développement à mener au Sud, ce qui ne les aide pas à se débarrasser de l'image de financier dans lequel on les enferme. En serait-il autrement si cette association menait aussi des actions au Nord indépendamment de projets à mener au Sud ? Par exemple des actions destinées à agir sur la société ou le territoire d'accueil ?

L'expérience du Diombougou semble avoir fait école dans la région de Kayes. Ainsi pour le seul cercle de Kayes, de nombreuses autres communes se sont réunies dans des structures intercommunales, soit 25 communes sur les 28 que comptent le cercle de Kayes. Voilà sans aucun doute une source de fierté pour les acteurs qui ont donné vie à cette histoire.

Leçons, questions, doutes

L'expérience du CPCD illustre comment une structure intercommunale peut consolider un espace qui a une consistance à la fois culturelle et historique. Les villages qui se retrouvent dans la commune et l'inter-commune possèdent en commun une histoire. La structure intercommunale ne provient donc pas de nulle part et certainement pas d'un décret. D'où une

En outre, et cela ne manque pas de troubler les migrants, cette fois, l'argent ne donne plus tout le pouvoir, d'autres formes d'influence apparaissent

plus grande facilité pour réaliser des programmes d'action puisque, en somme, les arrangements intercommunaux ne font que reconfigurer un modèle organisationnel que chacun connaît et vit déjà. Toutefois, dans l'ombre de cet avantage, il existe un piège, celui d'éventuellement reprendre à son compte

et, qui sait, réactiver des blocages, conflits, impasses, contradictions qui trouvent leur origine dans cet héritage commun. Car, quand on reprend une structure historique, on reprend le bon comme le mauvais. Dans le cas particulier du CPCD, jusqu'aujourd'hui, ce piège paraît avoir été esquivé. Mais rien n'est dit pour l'avenir. Cette structure pourra-t-elle prendre suffisamment de distance avec son passé pour s'adapter aux situations nouvelles qui se

présenteront inévitablement ? Laisse-t-elle suffisamment de place pour innover et sortir des sentiers battus que les nouvelles expériences fédératives exigent ? Voilà une première question.

La mise en place du CPCD a transformé profondément la position des migrants. Une relation qui n'est pas facile. Et pour cause. Avant, les villageois sollicitaient leurs parents migrants pour régler des problèmes qui les préoccupaient ou les migrants prenaient directement l'initiative sur des questions qui leur semblaient problématiques au niveau du village. Du point de vue des migrants, le lien était immédiat, ils pouvaient se dire en toute tranquillité *"mon village, mes parents qui y sont restés et moi qui ne peux pas les oublier"*. Avec l'avènement des communes et plus encore avec l'intercommunalité que symbolise le CPCD, la situation change complètement ainsi qu'un membre du CPCD le rappelle : *"Au début, ils n'ont pas compris, rien du tout même, ça a été difficile, ils ne se retrouvaient pas dans la décentralisation, ils ne voyaient plus leur place, ils ne retrouvaient plus leur parents. Il a fallu leur expliquer ce qui se passait, c'était quoi les communes et tout cela, et pourquoi, nous, on faisait un comité de pilotage"*. Le lien, qui auparavant s'établissait directement entre eux et leurs parents, se noue désormais avec une structure abstraite, en l'occurrence un comité : comment on communique avec une telle structure, quel en est le visage, comment se la représenter, quel lien entre ses parents et une telle structure, dans quelle mesure aider l'intercommunale revient à aider ses parents,... ? Autant de questions nouvelles aux réponses incertaines et qui troublent les migrants, des questions qui se posaient déjà au moment du passage des villages aux communes et qui se sont intensifiées par la suite lors du passage à l'intercommunalité. La difficulté est d'autant plus importante qu'en France l'association des migrants, l'ACDS, ne peut pas elle-même s'appuyer sur un territoire. Vis-à-vis du CPCD, elle est en effet composée d'associations communales réparties sur toute la région Ile de France. En effet, aucune dynamique territoriale Nord ne vient étayer la légitimité de la fédération associative de sorte que, d'un côté, on a des acteurs territoriaux (les communes et le CPCD) et, de l'autre, des acteurs détachés de tout territoire, que ce soit en France ou au Mali. La symétrie entre les structures associatives est compromise. D'un côté, une structure qui rassemble des territoires, de l'autre une structure qui ne réunit que des personnes qui n'ont qu'un lien abstrait avec les territoires (dans certains cas on trouve cependant des foyers qui ont reconstitué l'organisation par canton avec, au nord, un responsable de canton dont les décisions gardent beaucoup d'importance). Il en résulte que la relation entre l'ACDS et le CPCD tourne alors essentiellement autour du financement des projets, principal point commun et d'ancrage. En outre, et cela ne manque pas de troubler les migrants, cette fois, l'argent ne donne plus tout le pouvoir, d'autres formes d'influence apparaissent. Dès lors, plusieurs questions surgissent. Dans quelle mesure sont-ils gagnés par le sentiment de se faire utilisés ? Plus fondamentalement : quels bénéfices tirent-ils de leur implication dans cet arrangement inter-institutionnel ? Autrement dit, que reçoivent-ils en retour ? Sont-ils même encore capables de faire valoir leur contribution personnelle auprès de leurs parents restés au village ? De plus, des figures nouvelles émergent, qui symbolisent de nouvelles formes de légitimité dont les élus, le maire, des agents de développement engagés par les communes,... Les membres s'y retrouvent-ils assez ? Parviennent-ils à s'identifier suffisamment à leur territoire d'origine en mobilisant ces nouvelles figures qui ne les évoquent qu'indirectement ?

Autre question : le CPCD ne gravite-t-il pas trop exclusivement autour de projets, investissements et de financements qui ont pour finalité d'améliorer les conditions matérielles de vie ? Aux dépens de sa fonction politique qui vise davantage à transformer le

fonctionnement de la société locale et notamment les modalités du "vivre ensemble" ? Car un comité de pilotage comme le CPCD n'a pas qu'une fonction opérationnelle, elle remplit aussi des fonctions politiques, par exemple celle d'organiser le débat entre les diverses composantes de la société locale, et donc en quelque sorte celle de jeter les bases d'un dialogue politique fécond, ou celle de compenser l'accès inégal aux richesses ou aux ressources entre les communes. Un quiproquo est donc toujours possible entre, d'une part, des associations de

Trop d'investissements et de financements qui ont pour finalité d'améliorer les conditions matérielles de vie ? Aux dépens d'actions qui visent davantage à transformer le fonctionnement de la société et notamment les modalités du "vivre ensemble" ?

migrants qui sont plus mobilisées par des projets concrets (des infrastructures visibles et de préférence bien localisées par rapport à leur village ou commune d'origine) et, d'autre part, un CPCD qui est *aussi* tiré par des logiques de régulation sociale (qui le poussent par exemple à mettre la priorité

sur les communes les moins dotées dans un souci de péréquation des richesses) et de construction sociale (tel que par exemple le maintien de la cohésion active entre les différentes communes). On le voit, réaliser des infrastructures peut prendre un sens sensiblement différent. Pour les migrants réunis dans l'ACDS, ce n'est peut être qu'une opération technique pensée et vécue comme une fin en soi (creuser un puits pour avoir de l'eau, construire une école pour éduquer les enfants, dresser un microbarrage pour créer une aire de maraîchage,...). Mais, pour le CPCD, les mêmes opérations peuvent *en outre* comporter une dimension politique (régulation, péréquation, participation populaire,...).

Une dernière question se doit d'être soulevée à propos de l'investissement extérieur. La région de Kayes a traditionnellement souffert d'un sous-investissement de la part de l'Etat. Les apports des migrants, leur soutien au CPCD compensent cette insuffisance du fait de leurs initiatives. Mais ce faisant, ne contribuent-ils pas alors, paradoxalement, à intensifier encore cette désertion de l'Etat, sinon même cette culture d'abandon des zones reculées (au profit de la capitale, par exemple) ? Le surcroît de politisation locale deviendrait-il ainsi une des modalités d'un processus de dépolitisation à l'échelle nationale ? Disons-le plus franchement encore : les efforts et initiatives entreprises par les 6 communes avec leurs migrants n'invitent-ils pas objectivement l'Etat à se désengager encore plus, la substitution étant à ce point efficace qu'elle dispenserait en quelque sorte l'Etat de jouer son rôle ? Pour en être certain, il faudrait voir comment les diverses familles d'acteurs, les communes et les associations de migrants en particulier, se relie à l'Etat et

à ses services, comment en agissant localement ils s'inscrivent *aussi* dans des dynamiques nationales. En somme, la question clef ici se formule peut-être dans les termes suivants : *comment en agissant localement ils participent également, fût-ce modestement, à des transformations qui se jouent à l'échelle nationale ?* Présentée ainsi, la problématique de codéveloppement ne se

Le surcroît de politisation locale deviendrait-il une des modalités d'un processus de dépolitisation à l'échelle nationale ? Les efforts et initiatives entreprises par les 6 communes avec leurs migrants n'invitent-ils pas objectivement l'Etat à se désengager encore plus ?

réduit plus à rechercher la meilleure manière de relier les dynamiques locales ici (au Mali) et là-bas (en France), et vice versa, c'est-à-dire à articuler efficacement et profitablement le Nord et le Sud à travers la migration, il s'agirait aussi de rechercher comment, *en outre*, cette liaison et les avantages concrets qu'elle engendre localement ou micro-régionalement, influence en retour des dynamiques de transformation à l'échelle nationale, ici autant que là-bas, comment en fin de compte elles contribuent aux débats et enjeux nationaux, comment les progrès

politiques ici, localement, soutiennent ou font écho aux progrès politiques nationalement ? N'est-ce pas à cet endroit que se joue le changement d'échelle et que s'apprécie ultimement les efforts ? D'où cette question : dans quelle mesure les actions d'appui du GRDR vis-à-vis du CPCD prennent-ils en compte cette dimension stratégique ? D'autres exemples existent, dans le cercle de Yélimané voisin, où l'action de la commune de Montreuil a poussé le gouvernement à s'intéresser de près au développement local et à s'investir aux côtés des migrants, des communes et de la ville de Montreuil partenaire de coopération décentralisée dans ce cercle de la région de Kayes (dans un programme, le PADDY). Il faut cependant voir ici, et c'est sans doute tout l'enjeu du développement, comment en étant amené à participer localement, l'Etat s'en trouve lui-même à la fois transformé et renforcé.

1.2. Koniakary : Comment la main qui reçoit vient caresser celle qui donne

C'est en avril 2000 que le GRDR est intervenu à Koniakary à l'occasion du montage du plan de développement communal. Plus tard, il y a eu la visite de celui qui deviendra président de l'association des migrants en France. Jusque là, la relation avec les migrants n'avait jamais été très construite, *"elle était un peu désordonnée, c'était comme ça venait"* comme l'explique Bassirou Bane, le maire de Koniakary. *"Il était en congé, il avait du temps. Donc, je l'ai amené au GRDR, on a parlé et on a vite compris qu'en France les migrants n'étaient pas très organisés... Bon, ils étaient dispersés"*. Plus tard, en 2003, à l'occasion de l'élaboration d'un plan d'actions prioritaires (PAP) et de la mise en place d'un cadre de concertation communale, la perspective d'impliquer toutes les forces vives de la commune s'est imposée. Aussi, c'est tout naturellement que les associations de Koniakary mais aussi celle des migrants se sont retrouvées au cœur de l'élaboration des priorités, notamment en apportant une contre partie au fonds d'appui aux initiatives de base (FAIB). Mais, comme le précise Bassirou Bane, *"ça ne suffisait pas"*. Aussi, grâce aux ressources du programme PIMDERO, il s'est rendu en France dès janvier 2004, *"pour travailler plus étroitement avec les migrants mais aussi pour chercher des partenaires de coopération décentralisée"*. Le voyage a duré une quarantaine de jours : *"J'ai trouvé que l'association des migrants avait obtenu son récépissé, donc maintenant c'était une association officielle. C'est avec le GRDR qu'ils ont fait ça. Il y a eu beaucoup de rencontres. J'ai vraiment tout fait pour comprendre comment ça marche la coopération décentralisée en France. Moi-même, j'ai expliqué comment c'est la décentralisation au Mali. Les migrants ne connaissaient pas vraiment. Ensuite, on est allé rendre visite à des communes françaises, une dizaine de rendez-vous, des communes où on a des migrants de chez nous qui résident. J'ai fait tout ça avec les migrants. Chaque fois, j'ai présenté notre plan de développement et nos priorités, j'ai expliqué comment ils avaient été faits avec la participation de la population"*. L'idée était clairement que les migrants prennent le relais après le départ du maire. Une commune s'est montrée vivement intéressée, celle de Villetaneuse où le maire de Koniakary a été reçu par le maire adjoint et deux agents communaux. *"Là, j'ai tout de suite insisté qu'on voulait avoir un échange, bon, que chacun donne et reçoive quelque chose, pour pas que c'est seulement la France qui donne. Donc, ça les a intéressés"*. Quand le maire est retourné à Koniakary, il a fait le compte rendu de sa visite. Surtout il a annoncé que dorénavant les migrants allaient devenir les ambassadeurs de Koniakary en France.

En 2005, le maire est retourné en France à l'occasion d'un forum organisé à Lille. Il faisait partie d'une délégation du comité de pilotage des communes de Diombougou. Il avait en tête une question : comment renforcer les liens entre la commune de Villetaneuse et les migrants ?

Il a demandé à rencontrer le maire de cette commune en compagnie de l'agent de développement local de Koniakary (ADL). Cette rencontre a été déterminante en particulier parce que le maire de Villetaneuse s'est intéressé à l'engagement des associations et structures villageoises dans la dynamique locale de développement. Il découvrait dans la situation de Koniakary des possibilités nouvelles d'actions dans sa propre commune. Il a voulu en savoir plus. Très vite, l'idée d'une visite du maire de Villetaneuse et de quelques agents communaux est venue et elle a été programmée en fin 2005. Cette visite a été structurée autour de l'idée qu'il était possible de créer des liens de coopération mutuelle où chaque commune gagnerait. Et, de fait, le maire de Villetaneuse a découvert à Koniakary des éléments de réponse à une de ses préoccupations majeures, la situation des jeunes de sa commune, en particulier ceux qui sont issus de l'immigration et qui éprouvent de grandes difficultés à s'insérer. En 2006, le maire de Koniakary, l'agent de développement local (ADL), une conseillère communale et la directrice de l'école se sont rendus en France pour signer une convention entre les deux communes : *"Cette fois, j'ai voyagé avec l'ADL (tout comme en 2005) mais aussi une femme qui est conseillère communale. Faut pas que je sois le seul à voir tout ça. Les autres vont parler aussi"*. Ce voyage a été l'occasion de diverses rencontres ou manifestations. Le but était d'approfondir la connaissance mutuelle. C'est pourquoi, autant que possible, ces rencontres associaient des migrants, des représentants des associations locales, des autorités de Villetaneuse. *"Le problème de Villateneuse, c'est la cohésion sociale, les gens ne se connaissent pas. Donc, nous on parlait de ce qu'on fait chez nous et eux ils parlaient de leur vie chez eux. On a découvert qu'on avait chacun des problèmes mais aussi qu'on pouvait faire des choses ensemble, mais pour ça il fallait bien se connaître"*.

Après la signature de la convention entre les deux communes, une première action a été montée. Elle a eu un très grand retentissement. Il faut savoir que Koniakary est coupé en deux par un large marigot de sorte qu'en saison pluvieuse, les déplacements d'une rive à l'autre sont difficiles sinon même régulièrement dangereux (chaque année, on déplore des noyades). En réalité, toutes les familles habitaient d'un côté de la rive tandis que leurs champs se situaient pour la plupart de l'autre côté. Cinq pirogues ont été mises en fonction de manière à sécuriser la traversée. *"Depuis, il n'y a plus de noyade. Mais aussi les gens des autres villages peuvent se rendre au marché chez nous. Les pirogues ont changé la vie du village"*. Une des cinq pirogues a été installée plus près de Marintoumania, le chef lieu d'une commune voisine, *"dans le cadre de la solidarité intercommunale"*. Une autre action a marqué la relation entre les deux univers, la venue d'une groupe de jeunes filles de Villetaneuse à Koniakary. Elles ont collecté des fonds chez elles et se sont investies avec deux enseignants pour préparer leur voyage. Pendant leur séjour à Koniakary, elles ont construit une clôture autour du bâtiment de l'école de second cycle. La première adjointe au maire est venue rendre visite aux jeunes filles qui logeaient dans des familles de Koniakary. Ce fût l'occasion de découvrir la vie des femmes et des familles, une dimension importante qui allaient encore prendre de l'ampleur par la suite. En effet, une troisième visite d'autorités et de citoyens de Villetaneuse a eu lieu en 2009 pour fêter les trois premières années de collaboration entre les entités. Celle-ci s'est organisée autour d'une exposition qui visait à présenter les portraits de 10 femmes de Koniakary et de 10 femmes de Villetaneuse. L'exposition a eu lieu dans les deux villes ouvrant en quelque sorte un espace de dialogue et de réflexion sur la vie quotidienne ici et là-bas. Elle a montré, notamment, l'importance du maraîchage dans l'économie locale, et surtout dans les activités des femmes. Plusieurs actions et petits projets ont d'ailleurs été mis en place pour soutenir cette production, que ce soit le creusage de puits ou l'établissement de clôtures.

Ces visites croisées mettaient en valeur la conception que le maire défendait pour le lien entre les deux espaces, là-bas et ici : favoriser la connaissance mutuelle, agir ensemble et favoriser la cohésion sociale. C'est pour ces raisons que ces visites ne sont pas restées sans effet sur Villetaneuse. Sans doute est-ce là le point clef de la coopération entre les villes : il se fait que, justement, Villetaneuse est confrontée à des problèmes de cohésion difficiles à aborder, en particulier du côté de la jeunesse, source de préoccupations pour les autorités. Les jeunes issus de l'immigration, ceux dont les parents viennent de l'Afrique de l'Ouest mais aussi du Maghreb, éprouvent beaucoup de difficultés à trouver une place dans la société française. Ces difficultés touchent les parents d'abord. Le rapprochement entre les deux espaces s'est construit de deux manières, par les activités culturelles impliquant les jeunes et par des voyages de jeunes, ces deux activités les aident à se bâtir des repères. Par ce biais aussi, les enfants des migrants sont touchés par les activités de développement de leurs parents migrants. Ils redécouvrent leurs origines, même s'ils ne s'identifient pas au territoire africain comme peuvent encore le faire leurs parents. Le développement de relations entre les migrants et la ville aide à mieux se connaître et par là à mieux comprendre les situations que les uns et les autres vivent. En se rencontrant avec les migrants à propos de projets au Sud, les autorités établissent des passerelles avec une franche de la population qu'autrement ils ne connaîtraient pas facilement d'une autre manière. En retour, les migrants découvrent que les autorités et plus largement les populations de Villetaneuse s'intéressent à leurs territoires d'origine, ce qui les incite à s'intéresser à leur commune d'accueil. C'est ainsi que se développe un sentiment d'appartenance, ingrédient essentiel de toute forme de citoyenneté. La coopération décentralisée décloisonne tant au Nord qu'au Sud, mais pas seulement pour les migrants. En effet, lors de ces passages à Koniakary, la maire de Villetaneuse a été impressionnée par l'organisation des quartiers villageois dans la commune de Koniakary. De

Si la commune rentre concrètement dans la vie des parents, elle rentre aussi dans la conscience des enfants. Et devient un objet de pensée. Une préoccupation. C'est vrai au Sud comme au Nord

là lui est venue l'idée de favoriser le développement de comités de quartier chez lui, à Villetaneuse. Le fait que des manières de s'organiser à l'échelle du quartier au Mali puissent avoir de l'intérêt pour des autorités d'une ville au Nord a

beaucoup marqué le maire de Koniakary et a fortifié le sentiment qu'il y a un véritable échange entre les deux espaces, et surtout que l'un peut être ressource pour l'autre.

Le rapprochement entre les deux espaces s'est intensifié depuis qu'un comité de codéveloppement a été mis en place à Villetaneuse réunissant des représentants des associations de migrants et des agents de la ville. Ce comité a son pendant à Koniakary où il réunit des élus et l'agent de développement local (ADL). L'idée qui mobilise à présent les énergies est celle de créer un centre multimédia pour faciliter la communication qui reste malgré tout difficile.

Leçons, doutes, ouvertures

Quelques leçons se dégagent de cette relation entre deux communes. Tout d'abord, le rôle des migrants de France, qui étaient plutôt peu présents dans la vie de Koniakary. En effet, avant les années 2000, les migrants qui résidaient à Villetaneuse n'avaient pour ainsi dire jamais participé au développement local. C'était principalement les migrants du Sud, ceux qui vivaient au Sénégal, au Gabon, au Congo, en Côte d'Ivoire ou dans d'autres pays africains, qui contribuaient le plus au financement d'infrastructures ou de projets. Depuis lors, la situation a

considérablement changé, les migrants du Nord étant désormais impliqués depuis la conception des projets jusqu'à leur mise en œuvre et leur suivi. Ils prennent des initiatives pour élargir les liens avec d'autres migrants ou d'autres communes en France, par exemple L'Hay-les-roses avec qui un projet de communication entre des écoles a été mis en place.

L'autre leçon est que des communes au Nord peuvent gagner énormément à s'engager dans de tels échanges. Les migrants ont gagné confiance dans les élus en France et plus généralement dans le système administratif de leur commune d'accueil dont ils apprécient mieux la valeur et comprennent la complexité. Mais cela ne s'arrête pas là : la création de communes dans leur territoire d'origine se présente à eux comme une invitation à découvrir le cadre dans lequel ils vivent en France, à le voir avec un regard nouveau et à lui donner une valeur qu'il ne soupçonnait peut-être pas. En outre, et ce n'est pas un détail, leurs propres enfants voyant que leurs parents respectent les institutions communales de leur territoire d'accueil sont incités à emboîter le pas. Si la commune rentre dans la vie des parents, elle rentre aussi dans la conscience des enfants. D'un autre point de vue, la situation de Konikary montre que les autorités communales trouvent chez les migrants des alliés inattendus pour faire face à leurs propres préoccupations de paix sociale. L'exposition de portraits de femmes d'ici et de là-bas, soulignent les possibilités de solidarité, ici comme là-bas, d'autant plus qu'au-delà des apparences, des formes ou des circonstances, les populations sont en prise à des problématiques similaires. Elles affrontent par exemple les mêmes tensions ou contradictions intergénérationnelles qui se posent ici comme là-bas dans des termes comparables et qui s'offrent en miroir comme des ressources pour les penser sous un angle inédit potentiellement innovateur. Tout l'art de l'accompagnement consiste alors à mettre au travail ces ressources ici en attente de valorisation là-bas, et vice versa.

1.3. Koussané : "On ne peut pas être comme des tiques sous l'aisselle d'un chien"

La commune de Koussané comporte 28 villages. Elle accueille trois programmes du GRDR, le projet PAIDEL, le projet TKLM et le projet PSSK. Diverses actions avaient déjà été entreprises avant 2000. Mais c'est avec le PAIDEL, le Projet d'Appui aux Initiatives de Développement Local qu'un processus cohérent s'est mis en branle. Le maire, Moussa Sarambounou s'explique : *"Tout s'est fait en plusieurs étapes. D'abord, il y a eu un diagnostic sommaire, en 2001. Puis, peu de temps après, il y a eu un Plan Local de Développement et la mise en place d'un cadre de concertation communal, un CCC, composés d'élus, de responsables villageois mais aussi de représentants d'associations villageoises. L'assemblée générale du CCC se réunit tous les 6 mois. Mais elle est animée par un bureau dont les membres se réunissent chaque mois et par diverses commissions. Un Fonds d'Appui aux Initiatives de Base, le FAIB, a été mis en action dès 2003"*. Mais l'instrument le plus caractéristique est le fonds de développement local, le FDL, mis en place dès 2003 et alimenté notamment par une organisation suisse, les Jardins de Cocagne, par les contributions des associations locales, par l'association des ressortissants de la commune de Koussané en France (ARCKF), la commune française de Trégastel,... Ce fonds finance en partie l'ADL, l'agent de développement local qui travaille au service de la commune et tout spécialement son plan de développement. En pratique, à Koussané, le FDL est éclaté en trois fonds, un fonds d'appui aux initiatives locales et aux organisations de base (FAIB), le fonds de soutien aux projets communaux (FSPC) et un fonds qui couvre les frais de fonctionnement du cadre de concertation communal et la rémunération de l'agent de l'ADL. Le fond est logé dans une banque de Kayes, la BDM, où un compte a été ouvert au nom de la commune. C'est sur ce

compte que les partenaires déposent leurs contributions. Le programme d'activités est établi mensuellement par le bureau du cadre de concertation. La demande de trésorerie est élaborée en fonction du coût des activités programmées tandis que la demande de fonds est transmise au Maire par le président pour validation puis signature. Elle est transmise par la suite au GRDR pour être cosignée. Le montant retiré est intégralement versé dans une caisse villageoise, le CVECA, implantée dans la commune. Les retraits se font régulièrement en fonction des activités à réaliser. Pour ce qui concerne les prestations et les salaires, ils sont payés directement par chèque émis par la banque.

Depuis que le fonds a été créé, sa consolidation reste cependant problématique. L'idée au départ était de le faire supporter autant que possible par les apports propres directs comme les taxes ou indirects comme les envois d'argent des migrants organisés en France. Pour l'heure, il est pour l'essentiel approvisionné par les aides extérieures.

Le maire s'explique sur cette situation en la resituant plus largement : *"On a beaucoup bénéficié des visites faites auprès d'autres expériences, par exemple à Sadiola, ou même d'instances comme l'Assemblée régionale. Mais c'est avec nos migrants que le travail s'est fait. En 2001, mon prédécesseur s'est rendu en France pour rencontrer les migrants qui habituellement investissent dans les villages de la commune. Ils ont créé une association qui regroupe tous les migrants de la commune. Ils ont créé une association qui regroupe tous les migrants de la commune, c'est l'ARCKF. Avec l'appui des migrants résidant en France, l'ARCKF a contacté la mairesse de commune de Pierrefitte. C'est comme ça que les choses ont démarré avec Pierrefitte qui est devenu notre partenaire".* En 2003, un accord de coopération est signé entre la commune de Koussané et celle de Pierrefitte dans le domaine de la santé, en particulier le Programme Solidarité Santé Kayes, le PSSK, grâce en particulier aux efforts d'intermédiation de l'association des ressortissants de la commune de Koussané en France, l'ARCKF. *"Il y a eu création de deux nouveaux centres de santé, un à Moussala, un autre à El-Guéléita. Mais il y a eu aussi réhabilitation du centre de santé de Koussané. De nombreuses actions ont été menées, lutte contre le paludisme, formation de relais ménage, sensibilisation sur le VIH/SIDA. Les contacts avec la municipalité de Pierrefitte avaient été établis par le vice-président de l'ARCKF qui résidait à Pierrefitte. Il y a eu le déplacement d'une délégation de neuf personnes de Koussané pour élaborer et ensuite signer la convention de coopération décentralisée, c'était en 2003".* Un des points intéressants se situe au niveau du choix des lieux d'implantation des nouveaux centres de santé. Les critères d'efficacité en termes de couverture géographique ont primé : il était entendu que tous les habitants de la commune puissent en fin de compte disposer d'un lieu de soin pas trop éloigné de leur lieu de résidence. Il faut souligner que la commune de Koussané est particulièrement vaste puisque on enregistre une distance de 89 km entre le chef lieu de la commune, Koussané, et le village le plus éloigné. On comprend mieux pourquoi les discussions ont été conduites de manière participative : *"Chacun voulait le centre près de chez lui. Mais ce n'était pas possible. Donc, on a beaucoup discuté pour savoir où l'implanter pour que ça arrange un peu tout le monde".*

Le projet TKLM, du nom de trois bassins versants contigus, Térékolé, Kolimbiné, Lac Magui, et dont le but est la gestion des eaux de surface et de manière plus large celle des ressources naturelles à l'échelle des bassins versants, est plus récent. Il a confirmé la pertinence de l'instance de concertation communale (CCC) pour le choix de l'implantation des ouvrages mais aussi pour l'appui à la mise en place de comités de gestion à l'échelle locale pour la maintenance des ouvrages réalisés. Il montre que le choix des investissements, tantôt le

creusage de puits, tantôt la réalisation de seuils maçonnés, tantôt des opérations de reboisement, ... s'est fait sur la base de critères fonctionnels tels que l'entente, la possibilité de mobiliser de la main d'œuvre locale, les perspectives de valorisation, la disponibilité de l'eau pour la conduite des chantiers, l'emplacement sur le bassin versant et par rapport à d'autres ouvrages, etc. En plus des critères techniques, certains critères existentiels ont été pris en compte comme l'importance du manque d'eau dans le village, les spécificités ethniques de la commune. L'air de rien, en privilégiant de tels critères, de nature essentiellement abstraite, indépendants des cadres sociaux, le CCC et l'équipe du GRDR ont tenté de développer les capacités locales de réflexion et ainsi accroître le potentiel de gestion des conflits ou des désaccords. En effet, plus les critères sont liés directement à la fonctionnalité de l'opération, moins il y a de place pour les débordements émotionnels, plus les acteurs sont invités à interpellier le lien entre l'objectif poursuivi et les caractéristiques des situations en discussion.

A Koussané, on recense un grand nombre d'intervenants dont un certain nombre d'instances internationales. Du coup, la question de la communication et de la cohérence s'est posée avec acuité. Un manuel de procédures a été mis en fonction en juillet 2008. Il précise, notamment, qui dans chaque structure est interlocuteur pour quelle matière, comment on établit la communication, à quel propos. Le manuel indique notamment que l'association des migrants en France est le relais de la commune de Koussané. Ce manuel devait mettre fin à de multiples malentendus.

Leçons, doutes, ouvertures

Une lecture transversale de la situation de Koussané souligne une convergence de préoccupations autour de la question du financement. Et tout d'abord celui des initiatives de base, celles que prennent les associations de femmes ou d'autres : quel est leur lien avec le plan de développement local (PDL) ? De cette question technique dérive une question de principe : comment l'initiative particulière finance-t-elle l'initiative collective ? On peut soulever cette même question autrement en se demandant comment, en finançant l'initiative particulière, on soutient *aussi* l'initiative collective ? En arrière plan, la question plus fondamentale de la cohérence se profile, et tout spécialement celle de la cohérence entre,

Comment l'initiative particulière finance-t-elle l'initiative collective ? Autrement dit, comment, en finançant l'initiative particulière, on soutient aussi l'initiative collective ?

d'une part, les stratégies sociales, en particulier celles qui visent l'amélioration collective des conditions de vie en investissant le secteur de la santé, de l'éducation ou des infrastructures, ... et, d'autre part, les stratégies de développement économique davantage orientées vers

l'amélioration des ressources familiales ou de la situation des individus. Mais ce n'est pas tout. La question des ressources financières se pose d'une autre manière, sans doute encore plus cruciale : comment faire pour que le PDL, ou les autres plans ou initiatives de développement, ne dépendent plus ou alors seulement accessoirement, des transferts étrangers, peu importe que ceux-ci soient le fait de partenaires associatifs, d'ONG, de collectivités ou des migrants ? Cette question est-elle assez présente dans l'esprit de ceux qui mènent l'action, configure-t-elle assez les pratiques d'accompagnement ? Au fond, comme un responsable de Koussané l'a si bien exprimé, *"ce qui inquiète, c'est l'après-partenaires, quand ils seront partis, parce que ça va arriver. Aujourd'hui, on est avec les Jardins de Cocagne ou Pierrefitte. Mais demain, avec qui ? On n'est pas certain qu'il y en aura d'autres"*. Un autre responsable renchérit : *"Moi, je vois bien la difficulté : l'argent des migrants ne vient pas, pas assez. Et pourtant ce*

sont nos parents ! C'est un grand changement. On ne doit pas penser que c'est les aides ou GRDR qui doivent changer... Avec tous les changements et les problèmes que les gens ont au Nord, je ne crois pas que ça va durer longtemps, la coopération décentralisée et les autres aides...". Un autre tire une conclusion radicale : *"On ne peut pas être comme des tiques sous l'aisselle d'un chien".* Du point de vue de l'action du GRDR, quelles pratiques nouvelles, quelles stratégies nouvelles cette évolution exige-t-elle ? Ceci pose aussi la question de la propension de ces programmes à renforcer la capacité des communes à financer un certain nombre de choses à travers une augmentation des taxes. Quand on sait qu'au Mali, dans certaines régions, ces taxes ont diminué sensiblement avec l'arrivée de l'ANICT et du fait des possibilités de financements extérieurs, notamment de la coopération décentralisée, cela pose tout de même un problème.

Les préoccupations financières remettent à l'avant-plan la relation avec les migrants en France. Leur place dans les transferts qui alimentent les programmes n'est pas négligeable mais leurs apports restent malgré tout secondaires et surtout ils ne progressent pas significativement au fil des années. *"Est-ce qu'ils diminuent ? Moi je crois que oui... En tout*

Est-ce que les enfants de nos parents en France ont le même amour du village ? Est-ce qu'ils paieront comme leurs parents le font encore ? En fin de compte, le financement par les migrants à l'étranger offre-t-il une option durable ? La dépendance vis-à-vis des ressources extérieures n'est-elle pas le vrai problème ?

cas, les envois d'argent sont souvent en retard", précise un responsable de Koussané. Ce souci fait écho avec deux autres questions d'une grande importance pour l'avenir. Tout d'abord, la relève. Dans les mots d'un responsable de Koussané, la question se pose brutalement : *"Est-ce que les enfants de nos parents en France ont le*

même amour du village ?". Un autre précise : *"60% des enfants que nos parents ont eu là-bas ne sont jamais venus au village. Leur origine, ces enfants ne la connaissent pas. Ils ne savent pas qui est leur tante ou leur oncle ou leurs cousins ici. Peut-être même que ça ne les intéresse pas ! Est-ce que dans leur cœur ils sont encore de chez nous ?".* Cette question jette un doute sur la possibilité de compter durablement sur les apports des migrants. D'autant plus que, comme le déclare un autre ressortissant de Koussané, *"eux-mêmes qui deviennent vieux là-bas, ils ne rentrent pas au village. Alors, pourquoi leurs enfants eux paieraient pour des gens qu'ils ne connaissent pas ? Ils paieront d'abord pour leurs propres parents devenus vieux en France".* L'autre question à propos des migrants s'adresse tant aux acteurs de la commune de Koussané qu'au GRDR : pourquoi mobilise-t-on principalement dans les programmes communaux les migrants au Nord ? *"Alors que, finalement, ce sont peut-être les moins nombreux et les moins riches".* En effet, il semble bien qu'à Koussané, les migrations vers le Sud, que ce soit ailleurs en Afrique

de l'Ouest ou en Afrique Centrale ou du Sud, soient plus importantes, tant pour le nombre que pour les apports financiers : *"Certains migrants là-bas apportent plus que les migrants de France ou même que la coopération décentralisée".* En outre, ces apports ne paraissent pas être efficacement reliés aux dynamiques communales. Les innovations majeures que le GRDR a soutenues à travers le passage d'une échelle village à une échelle communale ont-elles suffisamment touchées ces autres migrations ? Il semble bien qu'à Koussané, *"on ne leur communique pas ce qu'on fait avec les partenaires de France... Est-ce qu'ils financent le FAIB et le FDL ? Je ne crois pas, c'est pas leur affaire".* Pourquoi ce cloisonnement entre les diverses migrations, comme si

Quels défis communs, quelles "communalités" construire ensemble ? Pour que le bien-être de chacun devient pareillement indispensable au bien-être de l'autre

c'était des mondes différents ? De manière plus pragmatique : comment les migrations dans les pays du Sud, et donc les migrants et leurs apports, pourraient-ils être davantage impliqués dans les innovations institutionnelles de Koussané ?

Les discussions avec les responsables de Koussané et d'autres témoins conduisent à formuler une autre question encore, celle de la réciprocité. Ainsi, un responsable de Koussané se demande *"ce que Pierrefitte reçoit en venant chez nous ?"*. Quel est le retour de Koussané vers les communes d'accueil de leurs parents migrants ? *"Il y a eu des échanges culturels. La culture soninké, ça les intéresse. Ils ont organisé une journée des Cultures, je crois, et nous on a envoyé des gens pour expliquer nos coutumes, notre cuisine, notre musique, des choses comme ça, ...c'est pour nous faire connaître"*. Une question tombe immédiatement : qu'est-ce

"L'équilibre n'existe pas. On sait ce qu'on reçoit mais on ne sait pas ce qu'on donne"... Le partenariat aide ici. Mais comment et qui aide-t-il là-bas ? ... C'est comme si, sur ces passerelles qui relient le Nord au Sud, on ne circulait que d'un seul côté : de la France vers le Mali...!"

que les Français font de toutes ces ressources culturelles ? En quoi les aident-elles à affronter chez eux leurs propres difficultés existentielles ? En quoi les transforment-elles ou, à défaut, en quoi les inspirent-elles ? Pour le dire dans les mots d'un responsable de Koussané : *"On ne s'est jamais vraiment*

demandé comment nous on peut aider les gens là-bas à régler leurs problèmes". Qu'est-ce que les autorités et populations de Koussané savent des problèmes que rencontrent les populations des collectivités françaises qui les aident ? Comment s'y intéressent-elles ? Qu'est-ce qui est fait pour qu'un tel intérêt puisse surgir et nourrir une véritable relation partenariale ? *"Peut-être qu'on a des choses à apporter, mais nous on ne sait pas quoi, ça c'est vrai... oui ça c'est aussi un problème"*. D'où cette conclusion d'un responsable communal : *"L'équilibre n'existe pas. On sait ce qu'on reçoit mais on ne sait pas ce qu'on donne"*. Le partenariat aide à ce que les migrants soient mieux connus là où ils vivent et donc à ce qu'ils soient mieux reconnus dans leur territoire d'accueil. Ce qui les amène à jouer un rôle irremplaçable de relais, disons même de passerelle, entre des collectivités françaises et maliennes. Mais, aujourd'hui, c'est comme si, sur ces passerelles, on ne circulait que d'un seul côté : de la France vers le Mali. Voilà un défi nouveau qui se présente aux acteurs de Koussané : découvrir les autres au Nord, découvrir en quoi ils sont autres, connaître et reconnaître que ces autres ont aussi des difficultés existentielles et envisager que, malgré les difficultés de l'existence dans les communes de Kayes, il soit possible de leur apporter "quelque chose" de pertinent de telle manière qu'on puisse parler d'un véritable échange : chaque partenaire donne et reçoit. Mais on peut aussi imaginer un autre défi, plus ambitieux : que les partenaires se découvrent des *impasses communes, des préoccupations communes*, et qu'en outre ils découvrent qu'ensemble ils peuvent unir leurs efforts et des capacités d'action pour les dépasser. Ensemble sur des *défis communs*. Ce qui suppose de les construire ensemble. D'envisager que l'on puisse avoir un destin commun participe aussi à construire une citoyenneté plus large, moins fondée sur une appartenance de naissance ou qui parvient à transcender les différences dans la reconnaissance de problèmes communs. Voilà sans aucun doute un champ de travail pour le GRDR, un chantier de première importance stratégique pour donner une ampleur nouvelle à la perspective du double espace : sortir du schéma de la double instrumentalisation (chacun utilise l'autre pour régler ses problèmes à lui) pour bâtir des *communalités*, c'est-à-dire des dynamiques qui prennent pour cible des problématiques communes, qui existent ici et là-bas, éventuellement sous des formes et des modalités différentes, mais qui reposent sur le même fondement problématique.

1.4. Sadiola : Politiser l'action d'accompagnement

L'histoire de l'interaction entre Sadiola et ses migrants remontent à de nombreuses années. Elle est complexe et d'une richesse qu'il est impossible de restituer ici. On se limitera donc à quelques éléments significatifs. Les migrants ont depuis longtemps pesé de tout leur poids sur la cité, dès les années 1980. Déjà en 1989, les migrants avaient initié un projet de dépôt de médicaments. La ville qui, à cette époque, n'avait pas encore été massivement investie par les activités minières, était quasiment coupée du monde de sorte que l'accès aux soins et aux médicaments était réellement problématique. Les migrants ont commencé leurs activités de développement en s'attaquant à cet épineux problème. En 1992, ils achètent une ambulance pour faciliter l'évacuation des malades vers l'hôpital régional de Kayes. En même temps, ils sollicitent la mise en place d'un comité de gestion de manière à garantir l'entretien et le bon usage de l'ambulance. A la même époque, ils initient un programme de banque céréalière. En 1999, ils font installer quatre cabines téléphoniques, réparties dans plusieurs villages, pour faciliter les contacts directs entre les familles de Sadiola et leurs migrants en France. Par la suite, en 2002, Malitel installera un relais de téléphonie mobile.

Cette période coïncide aussi avec le développement des activités minières à grande échelle. Le sous-sol de Sadiola est riche en or. La société d'exploitation de la mine d'or de Sadiola, la SEMOS, société dans laquelle l'Etat malien possède 18% des parts, Iamgold 38%, AngloGold 38% et la SFI² 6% exploite les richesses du sous-sol, non sans problèmes puisque des situations de graves pollutions sont signalées. Un conseiller communal, Sambala Macalou, s'explique à ce propos : *"En 2001, nous avons reçu une invitation du GRDR et des migrants. On s'est consulté, notamment avec les associations de ressortissants, on a accepté après avoir discuté de l'intérêt. On a été bien reçu. Mais ce qui nous a plu, ce sont les nombreuses visites et rencontres. Pascal nous a proposé d'aller au Nord parce qu'il y avait là aussi des zones d'anciennes mines et que ces communes partageaient avec nous une même préoccupation : que faire avec les sites miniers après l'arrêt des activités ? On pensait qu'ils avaient les mêmes souffrances que nous et qu'on se comprendrait vite. On a rencontré des autorités et on nous a confié à un agent du Conseil Régional, une jeune femme très dynamique. Après, ça a été plus difficile et on a réfléchi avec les migrants comment progresser. Il y avait un forum international à Lille. Je pensais qu'il fallait y aller. J'y suis allé sans ordre de mission, à mes frais... Les migrants sont très organisés là-bas. Avec eux, on a monté une tournée avec le film "Le prix de l'or". L'idée, dès le départ, était de faire deux comités, un en France et un à Sadiola".*

En 2003, le climat social s'envenimant à Sadiola, une rencontre a lieu entre les responsables de la mine, le Ministre des mines et la population. Une décision est prise : chaque année, les autorités communales et les responsables de la mine se rencontreront dans le cadre d'un atelier public faisant le bilan des activités de l'année et traitant, si nécessaire, des nuisances et de la meilleure manière de les éliminer. Une autre décision importante est prise : la société s'engage à verser chaque mois la somme de 5000 dollars américains dans le cadre d'un programme d'appui au développement intégré, le PADI. Auparavant, cette somme était versée aux autorités locales dans des conditions peu explicites. Entre 1997 et 2003, c'est-à-dire jusqu'à la mise en place de l'atelier, la gestion des fonds apportés par la mine est assez obscure. Lors de cet événement, chaque année deux migrants de l'association française se rendent à Sadiola

2- SFI, société financière d'investissement, liée à la Banque Mondiale.

pour participer aux travaux de l'atelier. Le PADI comporte une AG de 51 membres, dont certains provenant de 17 villages de la commune concernés par ledit programme. Cette même année, les dirigeants de la SEMOS organisent un voyage en France, notamment pour y rencontrer les migrants. Le programme développe plusieurs activités, microcrédit, appui à l'élevage, soutien à des activités agricoles avec l'appui de l'IER, l'Institut d'Economie Rurale, le principal centre de recherche agronomique malien. Un projet d'apiculture figure parmi les actions qui ont remporté un franc succès à la fois technique et commercial. Il faut souligner ici que les 5000 USD ne sont affectés qu'aux seuls 17 villages directement touchés par les activités de la mine. Or la commune de Sadiola comporte 46 villages. Le PADI devait normalement s'élargir à l'ensemble des villages de la commune, ce qui ne s'est jamais vraiment réalisé.

En 2005, des représentants de Sadiola, le 1^{er} adjoint au maire en particulier, participent à un forum "Regards croisés" auquel 7 maires maliens, des ADL, des techniciens du GRDR,... ont pris part aux côtés de diverses catégories d'acteurs de la région Nord Pas de Calais. C'est à ce moment là que le GRDR entre en action avec son approche : d'abord une étude participative du milieu, ensuite un plan de développement local et la mise en place d'un cadre de concertation communale qui formule un plan d'actions prioritaires et engage un agent de développement. Dans la foulée un fonds de développement local a été mis en place. Cette visite coïncide avec la fin de la première phase du projet PAIDEL.

En 2006, des contacts avancés sont engagés avec la communauté des communes d'Ostrevent (CCO) en vue d'aboutir à un jumelage, notamment avec l'appui du GRDR et des migrants en France. Un étudiant est envoyé avec le soutien de la CCO pour y mener des enquêtes de terrain et ainsi réaliser une sorte de monographie. Diverses initiatives privées sont prises dans la foulée, par exemple *"cette dame qui a apporté du matériel dans quatre camions, tous des équipements pour le centre de santé"*. La signature aura formellement lieu en septembre 2008, avec le maire et quelques autres acteurs communaux de Sadiola. Parmi les perspectives, il y avait notamment celle d'envoyer un volontaire mandaté par l'Agence Française des Volontaires du Progrès (AFVP). Celui-ci est attendu pour cette année 2010. Sa principale mission serait de préparer un programme d'activités en lien avec l'après-mine, notamment la réhabilitation du site. Comme Boubacar Touré, le secrétaire général de la commune de Sadiola le précise : *"On a vu comment, à Ostrevent, ils ont réhabilité le site minier, ils ont fait un musée. Maintenant, les gens viennent faire le tourisme, ils viennent pour apprendre l'histoire des mines"*. En 2009 déjà, des actions plus ciblées ont été menées, notamment la sensibilisation contre le VIH/SIDA et des mesures de lutte contre le paludisme. Mais, au-delà des activités concrètes, au delà de l'accord lui-même avec une commune au Nord, ce qui était ce qui motivait le plus n'était pas ce qu'on attendait : *"On a eu quelque chose de plus important que de l'argent, on a eu de la reconnaissance et surtout on a eu le sentiment d'avoir été compris. L'accord était signé avec des gens qui nous comprenaient"*.

A Sadiola, les migrants ont joué un rôle particulièrement important pour briser le silence à Sadiola : *"Il y a eu des pollutions, avec des morts. Les migrants ont parlé et ils ont informé en Europe, ils ont dit ce qui se passait ici. C'est grâce à eux que les ateliers annuels ont été mis en place, ils ont forcés les miniers à sortir et à parler de ce qu'ils font avec les populations. Sinon, entre 1997 et 2003, c'était le silence. Rien ne se disait"* indique un membre de la délégation de Sadiola. Les migrants occupent une place particulièrement stratégique. Ils ont une liberté de parole, et donc un pouvoir de dénonciation, que les populations locales ne

possédaient pas. Ou plutôt, un pouvoir d'agir "*qu'elles ne savaient pas qu'elle possédaient*", comme le souligne avec justesse un ressortissant de Sadiola, mettant en lumière le rôle irremplaçable de soutien et "d'empowerment" joué par les migrants. Comme le résume le maire, bien qu'à vrai dire il occupe une position ambiguë, puisqu'il est à la fois le maire de Sadiola et un agent de la société minière, "*je n'ai plus peur aujourd'hui*". La situation n'est pas pour autant tout à fait tranquille. Ainsi, par exemple, en 2006, des analyses avaient été réalisées dans le but de détecter l'origine précise de la mort subie par une série de riverains de la mine. "*Jusqu'à ce jour, on ne connaît pas les résultats. On ne sait même pas si les études ont été réellement faites, ou bien si on a mis des résultats compromettants sur le côté, pour les faire oublier... On voit seulement que ça traîne. Mais on n'arrive pas à savoir pourquoi*". Certains pensent que personne ne gagne à faire la lumière sur la situation. En effet, le budget de la commune de Sadiola ne dépend-t-il pas à plus de 70% de la mine ? "*Tout le monde connaît ce que la mine rapporte à l'Etat. Et la commune gagne beaucoup aussi. En plus, beaucoup de familles ont des travailleurs là-bas. Les gagnants ne veulent pas qu'on dérange*". C'est la raison pour laquelle la position des migrants se révèle particulièrement importante : contrairement aux autres acteurs, eux ils ne sont liés à personne, ils ont les coudées franches : "*On ne peut pas les faire taire comme les gens ici*".

Telle est la situation aujourd'hui à Sadiola. Les esprits sont tournés vers le futur : dans quel état les gens vont-ils retrouver la mine une fois que les activités d'extraction de l'or seront définitivement clôturées ?

Leçons, doutes, ouvertures

Sadiola offre une situation qui sort de l'ordinaire. Rares, en effet, sont les communes qui abritent les activités de multinationales minières. Rares aussi sont les communes rurales qui ont vu leur population tripler en une décennie, ou un peu plus, passant de quelques 12.000 âmes en 1997 à plus de 35.000 en 2010. Sadiola offre aussi la possibilité de soulever des questions de grand intérêt pour les développeurs. Par exemple, celle des liens entre l'Etat entrepreneur, exploitant en partenariat étroit avec des entreprises étrangères des ressources naturelles du pays, comme ici avec des sociétés minières cotées en bourse, et le même Etat investi de la mission de défendre au mieux les intérêts de sa population. Il n'est pas toujours facile de concilier les deux, comme l'enquête de santé publique menée à Sadiola en 2006 le démontre de manière lumineuse. Voilà une société dont dépend une partie non négligeable des recettes nationales. Elle est soupçonnée de polluer dangereusement l'environnement et ainsi d'exposer les populations à des risques sanitaires mal maîtrisés. Comment l'Etat malien doit-il se positionner : contre l'entreprise ou contre sa population ? Il est possible cependant de poser cette question dans des termes moins antagonistes, par exemple en se demandant comment mener des activités minières sans pour autant mettre en danger la santé des populations riveraines, ni nuire à l'environnement. Mais pour cela, il faut que toutes les parties concernées puissent faire valoir leurs arguments. Et avant cela, il faut qu'elles soient correctement informées. Une condition supplémentaire est nécessaire : les rapports de force doivent être rééquilibrés dans le sens de donner à chaque partie prenante un pouvoir d'agir suffisant et reconnu de tous. Les migrants ont tenté de faire pencher la balance en faveur de leurs parents. Notamment en soutenant des actions de plaidoyer engagées par des

Le GRDR a-t-il joué son rôle de soutien politique ? Quel est le rôle politique d'une structure d'accompagnement ? Au Sud comme au Nord ? Quelles formes l'accompagnement politique doit-il prendre ?

organisations militantes. Avec suffisamment de force ? L'histoire de Sadiola invite à penser que l'action des migrants n'a pas été assez étayée sur place. D'où cette question, qui découle assez immédiatement : le GRDR a-t-il joué le rôle de soutien politique qu'on attendait de lui ? Et, en l'occurrence, quel est le rôle politique d'une structure d'accompagnement en pareilles circonstances ? Au Sud comme au Nord ? Et dès lors quelles formes *l'accompagnement politique* doit-il alors prendre ? Pour le dire autrement : comment l'accompagnement technique peut-il *aussi* se doter d'une dimension d'accompagnement politique ?

Sadiola met aussi en exergue une réalité connue au Mali, mais insuffisamment combattue : l'Etat possède un code minier mais pas de politique minière. Le code minier fournit le cadre qui permet aux entreprises de travailler. Mais l'absence de politique minière écarte d'entrée de jeu tout débat de nature politique sur la valeur des choix en matière de gestion des ressources minières du pays. Au fond, vu de l'extérieur, tout donne l'impression que les ressources du sous-sol ne seraient qu'une affaire technico-juridique avec pour principale question celle de savoir comment organiser l'exploitation de manière à sécuriser les investisseurs et leurs mises de fonds. Comme si les activités minières étaient dépourvues de toute dimension politique.

En fin de compte, en soutenant l'initiative locale des migrants, le GRDR n'affaiblit-il pas l'Etat ? Ne contribue-t-il pas au passage à parcelliser son influence et son pouvoir d'agir ?

Pourtant, les questions de nature proprement politique ne manquent pas : exploiter quelles ressources, dans quelle perspective, pour déclencher quels effets dans les sphères sociales, économiques, financières, politiques ? Avec quelles conséquences pour

qui, quand, comment ? Quelle place réserver à l'exploitation minière dans la stratégie d'ensemble du développement du pays ? Comment redistribuer la richesse générée par l'exploitation minière ? Comment mettre cette exploitation au service du développement des capacités industrielles maliennes, par exemple des savoir faire adaptés et adaptables au contexte malien ? Comment inscrire l'exploitation minière, l'or ou d'autres ressources, dans le tissu micro et macroéconomique, par exemple au service du développement d'un secteur secondaire dont on connaît les faiblesses ? ... De là dérive cette seconde préoccupation adressée au GRDR : *comment ses agents ont-ils travaillé avec les acteurs de Sadiola pour développer le versant politique de la question minière d'une part et, d'autre part, ce faisant, comment ont-ils œuvrés pour développer des capacités locales d'analyse politique au service d'une action politique ?* Pour le dire autrement : comment se sont-ils saisis de la situation particulière de Sadiola pour éveiller les consciences politiques et dans la foulée développer des compétences politiques ?

L'action soutenue à Sadiola peut être examinée d'une autre manière encore. Par exemple en se demandant dans quelle mesure les migrants et les autorités locales, le maire en tête, ne se substituent pas à l'Etat en prenant à leur compte la question de la réhabilitation du site après l'exploitation. Pourquoi n'interpellent-ils pas directement le Ministère et les autorités nationales concernées ? Toute l'activité minière n'est-elle pas gérée dans le cadre d'accords qui lient l'Etat et les sociétés exploitantes ? Pourquoi alors les conséquences de cette liaison devrait incomber aux populations et autorités locales ? Surtout si aucune retombée financière n'est prévue pour les communes (dont on sait qu'elles ne sont le plus souvent qu'une décharge de problèmes de l'Etat central sur le local). D'où cette troisième question adressée au GRDR : *en fin de compte, en soutenant l'initiative des migrants, le GRDR n'affaiblit-il pas l'Etat ? Ne contribue-t-il pas au passage à parcelliser son influence et son pouvoir d'agir ?* Or

justement, voilà une tendance lourde dans la sous-région, celle qui consiste à satelliser les Etats dans des fonctions managériales mais singulièrement dépolitisées et dépolitisantes. C'est ici que se dégage de la manière la plus nette l'intérêt de lier l'analyse locale de contextes, par exemple de la façon dont elle est menée dans le cadre des monographies communales avec l'analyse du contexte national ou plus largement sous-régional. Certes, cette dernière ne sera pas faite avec la même profondeur. Toutefois, à défaut d'une analyse nationale en surplomb, l'analyse locale ou communale risque de priver les acteurs villageois ou communaux de ce qui peut les aider à comprendre l'origine des problèmes qui les tourmentent au quotidien. Car les déterminants sont toujours à la fois locaux et nationaux voir internationaux. Car le développement local est lié au développement national, et vice versa. Les communes appartiennent à des ensembles sociaux, politiques et économiques qui les englobent et qui, de ce fait, les déterminent partiellement. D'où l'intérêt pratique de la question suivante : *comment, en agissant localement, avec grande efficacité, contribuer, fût-ce un peu, à agir aussi aux autres échelles ?* Si on ne pose pas les questions de développement à ces autres échelles, c'est-à-dire simultanément aux diverses échelles, le risque n'est-il pas grand d'abandonner les populations locales seules face à des questions nationales ? Avec le risque corollaire que chacun et chacune en arrive à développer le sentiment, inévitable alors, que finalement la débrouillardise individuelle reste l'ultime recours, que son Salut ne peut venir que de soi-même et de sa seule action ou, alors, de ses proches parents ? Remarquons au passage que ce même enjeu existe au niveau européen et du coup devient pertinent aussi pour les migrants : *comment agir localement et nationalement, comment par le local agir sur le national ?* Seul un accompagnement politique, engageant une véritable démarche d'éducation politique, visant les migrants au Nord et les acteurs locaux au Sud, peut aider à se rapprocher d'un tel objectif. Ce qui suppose une lecture – et donc une analyse – politique, ici autant que là-bas.

*Comment, en agissant localement, avec grande efficacité, agir aussi aux autres échelles ?
Autrement dit, comment agir localement et nationalement. Comment par le local agir sur le national*

La situation de Sadiola met en lumière une autre facette de l'appui des migrants, moins dans le domaine des financements et davantage dans celui du plaidoyer politique et partenarial. A l'analyse, il apparaît que le plaidoyer a un impact d'autant plus net que les migrants ne parlent plus de leur village mais de leur commune (composée de 46 villages) et que, dans leurs luttes, ils s'identifient à leur commune. Ou plus précisément, à leurs *deux* communes, celle ici et celle là-bas. Car le double espace est d'autant plus pertinent qu'il se conjugue politiquement : *politique ici autant que là-bas.*

2

Mauritanie

L'équipe du GRDR de Sélibaby³ a retenu trois situations illustrant les dynamiques contrastées qui nouent tant bien que mal des territoires ici à des territoires là-bas.

2.1. Dafort, naissance d'une conscience communale. Premiers pas vers une perspective régionale ?

Deux communes, l'une en France, Louvres, et l'autre en Mauritanie, Dafort. Rien ne les prédisposait particulièrement à rentrer en contact. En 2000, le maire de Dafort se rend en France. Il y rencontre les ressortissants originaires de deux villages de sa commune, celle du village de Dafort qui réunit quelques 400 membres et celle du village de M'Bediya Sakha forte de 250 membres. Au cours des échanges, le maire leur suggère de se réunir en une seule association communale et ainsi de représenter leur commune. C'est ainsi que naît l'association des ressortissants de la commune de Dafort en France, l'ARCDF. En 2002, un ressortissant de M'Bediya Sakha, Mr Tombe Touré, membre de l'ARCDF, travaillant et résidant dans la commune de Louvres, s'adresse au maire avec une idée en tête, impliquer cette commune française dans un programme de développement avec son village. Cette même année, l'occasion se présentant, Mr Touré organise une rencontre entre le maire de Louvres et une délégation de migrants originaires de Dafort. Le maire de la commune Dafort est de la partie aussi. Il fait impression en dévoilant la monographie et le plan d'action prioritaire (PAP). Le maire de Louvres, Mr Guy Messenger, est à ce point émerveillé par la démarche qu'il décide de participer aux efforts pour foncer un des cinq puits identifiés dans le PAP en établissant un chèque de 5000 euros. A son retour, le maire de Dafort s'adresse aux membres du cadre de concertation, leur demande d'établir des critères de choix pour l'implantation des puits et, sur cette base, de décider par quel site commencer. C'est ainsi qu'un premier puits est creusé dans le village pauvre d'Alala. Une action modeste, mais forte sur le plan symbolique. La situation face à laquelle les migrants et les autorités de Louvres étaient placées n'était pas celle à laquelle ils étaient habitués. En effet, le plus souvent, les migrants, isolés ou regroupés en association, s'occupent du développement de leur village d'origine. Pas de leur commune. Or ici, il était clairement question de développer un programme visant le développement de la commune toute entière. Nous sommes en 2002. Pour comprendre cette situation, il faut savoir qu'auparavant un important travail d'analyse participative avait été mené dans la commune de Dafort. Une monographie rend compte de la profondeur des investigations qui ont été menées de concert par l'ensemble des entités villageoises composant cette commune. De là un plan de développement local (PDL) a été identifié d'où a été dérivé un programme d'action prioritaire (PAP).

3- Alassane Thioye, Nalla Gaye & Mohamed Dah (GRDR Mauritanie), Olivier Masson (GRDR Afrique).
Rédaction finale et développements analytiques : Philippe De Leener (Inter-Mondes)

La commune de Dafort est composée de 18 villages et d'un certain nombre de hameaux plus ou moins dispersés, certains mieux pourvus que d'autres. Le choix du village d'Alala pour lancer la collaboration avec Louvres n'allait pas de soi. En aucune façon. En effet, si du point de vue des habitants de Dafort, le choix d'Alala s'imposait, puisqu'il s'agissait d'un village dépourvu de tout point d'eau et de surcroît particulièrement pauvre, par contre pour les migrants ce choix était d'autant plus difficile à comprendre qu'aucun ressortissant membre de l'ARCDF n'y avait de parents. Les membres de l'association des migrants de Dafort en France ont d'abord dû admettre que dorénavant c'est la solidarité communale qui importe, et non plus les priorités du village où ses propres parents habitent. La concertation entre les migrants, à Louvres en France, faisait suite à la concertation qui s'était instaurée entre les habitants de Dafort en Mauritanie. Une concertation menée dans un cadre de concertation communale (CCC), un cadre plus ou moins informel promu par le GRDR et qui se destine à donner la parole à l'ensemble des acteurs communaux de manière à favoriser les débats. A Dafort, le CCC comporte 38 membres, dont 7 conseillers municipaux, un représentant de chacune des 10 localités mais également des représentants d'associations locales, des jeunes, des femmes, des éleveurs. Le CCC accueille aussi un représentant de chacun des deux villages qui ont des migrants en France. A noter que cette structure de concertation n'est pas présidée par le maire, ni par un autre membre du Conseil Municipal (CM). A Dafort, la règle veut que la décision du CCC soit acheminée au conseil municipal où elle est le plus souvent avalisée par les élus, parfois avec quelques amendements.

Il faut souligner la nouveauté que représente le passage d'une solidarité villageoise à une solidarité communale dans une région où habituellement on réfléchit avant tout à ce qui convient à sa famille. Ce changement d'échelle marque-t-il définitivement l'émergence d'un sentiment précurseur de l'intérêt général ? C'est-à-dire le passage d'une solidarité fondée sur l'appartenance familiale, clanique ou tribale, soit une *solidarité de sang* qui se vit habituellement sur le mode de l'obligation intériorisée, à une autre forme de solidarité fondée cette fois sur la raison et qui se vit sur le mode de l'adhésion librement consentie, sinon même voulue, soit une solidarité qui n'a plus rien d'automatique mais qui au contraire s'inscrit comme le *résultat d'un acte de volonté* et donc d'une délibération intérieure ? C'est le pari que fait le GRDR. Il est certain que ce passage rompt avec les traditions locales et promeut des relations nouvelles entre les entités villageoises. Il exige de la part des migrants de prendre leurs distances avec des logiques concurrentielles intervillageoises (mon village d'abord, mon village devant les autres) pour céder le pas à une logique morale qui place à l'avant-plan l'équité au sein d'un territoire. C'est une rupture absolument radicale dans les mentalités du Guidimaka car on instaure des critères de décision objectifs où priment des notions abstraites telles que l'équité, la justice et la redistribution,... autant de notions qui ne sont pas habituellement portées à l'avant-plan lors de prise de décision collective. Les migrants qui cotisent en France savent que désormais les entités villageoises les plus pauvres, ou les moins équipées, seront privilégiées. Cette disposition explique sans doute aussi leur souci pour une gestion transparente et pour un contrôle strict : ils acceptent bon gré mal gré que leur mobilisation ne soit pas affectée au bénéfice exclusif de leur famille mais ils exigent en contre partie que les critères d'équité, de justice et de redistribution qui sont retenus soient appliqués scrupuleusement. Le dispositif ne reste pas sans effet non plus à Dafort : les populations bénéficiaires de la solidarité sont gagnées par le sentiment que les réalisations dont elles jouissent leur appartiennent, certes, mais qu'en tout état de cause elles sont placées sous le regard de toute la collectivité de Dafort. Elles prennent toute la mesure du fait que les familles

d'autres villages se sont éventuellement privées pour elles. Ainsi, subtilement, des rapports de redevabilité se nouent entre entités locales jetant ainsi les bases d'une conscience intervillageoise.

Ce même mécanisme s'est développé au fil des années, l'association des migrants, en lien avec la commune de Louvres, soutenant les composantes décidées dans le PAP de Dafort. Avec des hauts et des bas. Ainsi, le PAP pour la période 2002-2004 devait être soutenu par un fond d'appui canadien. Hélas, les événements politiques qui ont secoué le pays en 2003 ont conduit au désengagement des Canadiens. Un nouveau PAP a cependant été élaboré en 2004 et 2005. Les migrants ont continué à jouer leur rôle d'interlocuteurs privilégiés : ils ont poursuivi en France leur recherche de partenaires susceptibles de prendre en charge certaines actions. En février 2004, il a été décidé d'engager un nouvel agent de développement local (ADL). Un peu plus tard, en 2005, un problème s'est présenté : le niveau de rémunération imposé à la municipalité par le Trésor Public ne rencontrait pas les attentes des candidats, le montant de 35.000 Ouguiyas étant jugé insuffisant. L'ADL émargeant au budget de la commune, cette dernière ne pouvait pas augmenter la rémunération. Une impasse. En novembre 2006, face à l'urgence de disposer d'un ADL compétent, une solution a finalement été trouvée : les migrants en France comprenant l'importance de l'ADL, un agent qu'il percevait comme un allié capable de lever des fonds complémentaires, décidèrent de lui acheter une moto et de lui régler un complément de salaires. Cette issue heureuse est-elle le signe qu'une conscience communale se développe ? Toujours est-il que le processus s'est déployé de part et d'autre : en France, les préférences villageoises ont cédé le pas au profit d'une perspective communale tandis qu'à Dafort l'ADL est désormais identifié comme l'agent de développement au service de toutes les composantes villageoises. Comme l'ADL lui-même l'a résumé, "*quand je travaille pour la commune, je travaille pour les villages. Et donc quand je travaille pour des villages, je travaille pour la commune*". Ce commentaire optimiste de l'ADL ne doit pas cacher la difficulté d'inscrire ces nouveautés dans les mentalités. En effet, après 2006, le complément de salaires n'a plus été versé par les migrants. Ces derniers avaient exigé, en vain, une évaluation des activités de l'ADL de manière à ce qu'ils puissent juger eux-mêmes de la pertinence de cette fonction. Ils se demandaient tout spécialement si cet agent avait réellement réussi à attirer de nouveaux partenaires financiers. Faute de réponse satisfaisante à leurs yeux, ils ont interrompu leur subvention.

La période 2007-2009 a été marquée principalement par l'élaboration du nouveau PDL d'une durée de 5 années. Avec plusieurs moments forts. En particulier l'évaluation du processus de concertation en 2007 suivi de la présentation du travail de pré-diagnostic mené par l'ADL. Ce travail a été consolidé par des travaux de planification menés au sein du CCC. Il en est résulté un certain nombre de priorités. Toutefois, une fois consultés, les migrants ne s'en sont pas contentés et ils ont demandé d'ajouter une dimension supplémentaire, le renforcement des capacités des diverses associations socioprofessionnelles. Ils exprimaient ainsi sans détour une de leurs préoccupations majeures, le *développement des capacités productives locales*, que ce soit dans l'élevage, l'agriculture ou l'artisanat. Ils rappelaient ainsi, de la manière la plus concrète, que vivre – et pas seulement survivre – doit rester la ligne de mire de tous les efforts de développement. L'interaction étroite entre les instances communales et l'association des migrants donne consistance à la perspective du double espace. L'espace communal s'est dédoublé : ce qui se passe *ici* a du résonner *là-bas*. La réactivité des migrants laisse entendre que la dimension communale est une référence incontournable, du moins lorsqu'il s'agit de développement.

Un événement mérite d'être mis en lumière, à savoir l'organisation dans la commune de Louvres d'une journée culturelle consacrée à la Mauritanie. Un détail attire l'attention : la ville de Louvres n'accueille qu'un seul migrant, Mr Tombé Touré. Pourtant, la plupart des 650 autres membres de l'ARCDF, qui résident ailleurs, parfois loin de Louvres, se sont tous mobilisés pour donner à cet événement toute son ampleur.

Leçons, doutes et ouvertures

Vers quels apprentissages, vers quelles ouvertures mais aussi vers quels doutes ou incertitudes l'expérience de la commune de Dafort nous convie-t-elle ? Tout d'abord, revenons sur le processus et les grandes étapes qui s'en dégagent. On le sait, la naissance de la commune s'est faite sur papier en 1987. Elle a été créée formellement, propulsant dans l'espace local une institution sans histoire, quasi parachutée par dessus les terroirs villageois, une institution dépourvue de partenaires et de savoir faire, sans encadrement, sans repères pour exister et fonctionner. L'intervention du GRDR, en particulier en soutenant une dynamique communale d'élaboration d'un plan d'action prioritaire reposant sur une analyse approfondie du contexte, la mise en place d'une instance de concertation et l'entrée en service d'un ADL en appui de ce plan a posé un premier jalon. En France, la fusion des deux associations villageoises de migrants pour constituer une seule association communale consacre une évolution importante. En somme, tout s'est passé comme si deux processus s'étaient arrimés l'un à l'autre. En France, l'association des migrants se développe sous l'impulsion du maire avec en particulier le passage décisif de l'aide en faveur d'une dynamique communale plutôt qu'à des villages isolés. En Mauritanie, l'institution communale se développe elle aussi en s'imposant comme une véritable instance de développement local. De cette articulation harmonieuse, semble-t-il, découle le reste, notamment l'élargissement de l'assise partenariale de la commune qui se déploie aujourd'hui. A l'analyse, le partenariat avec des *migrants organisés efficacement en France* se révèle décisif pour le *développement organisationnel de l'instance communale en*

La concertation est déterminante, non pas parce qu'elle a permis la création d'une structure communale ad hoc (CCC), mais surtout parce qu'elle est devenue au fil du temps la source et le lieu de véritables débats. C'est la culture de concertation qui importe, non pas son cadre

Mauritanie, et vice versa. Voilà sans doute un aspect important des dynamiques qui conduisent à parler de double espace.

A l'échelle de la commune, une autre leçon s'impose : le plan de développement communal est devenu une référence incontournable parce qu'il est le résultat – et

en même temps la raison d'être – d'un *processus de concertation* qui implique toutes les composantes de la vie locale, depuis les familles et les villages jusqu'aux autorités en passant par les acteurs de développement. Toutefois, et ce point est crucial, la concertation est déterminante, non pas seulement parce qu'elle a donné lieu à la création d'une structure *ad hoc*, le cadre de concertation communale (CCC), mais surtout parce qu'elle est devenue au fil du temps un lieu de *véritables débats*, c'est-à-dire un espace de discussion où des options et des points de vue différents s'affrontent pacifiquement. Il apparaît donc que c'est moins l'organisation de la concertation en tant que telle et davantage la *manière concrète* dont elle est menée qui est porteuse de progrès. Du moins, et c'est une condition qui n'est jamais définitivement acquise, si et seulement si la concertation est *aussi* l'occasion de mettre en discussion les rapports de pouvoir et ainsi de débusquer les conceptions, représentations, croyances qui en sont à l'origine et qui les sous-tendent.

Sur un plan plus technique, la *communication* entre les "ici" et les "là-bas" se révèle déterminante. Les doubles espaces sont avant tout des espaces d'échanges où des informations régulières gagnent à circuler, que ce soient les plans de développement locaux ou les plans d'action prioritaires, des pièces centrales pour le développement municipal, mais aussi des informations plus ordinaires telles que celles qui signalent ce qui se passe avec les activités en cours d'exécution, ou leurs résultats, ou plus généralement l'évolution des processus engagés. Où en sommes-nous, vers où allons-nous, quelles difficultés, quelles innovations,... autant de questions dont les réponses fortifient la communication. D'où cette autre question, inévitable : les canaux d'information actuels, les emails, l'envoi de rapports, les appels téléphoniques plus ou moins informels, le passage ou la visite de l'un ou l'autre,... sont-ils suffisants ? L'idée de créer un blog pour la commune de Dafort et tout ce qui s'y passerait, un blog qui servirait en quelque sorte de trait d'union entre les migrants de là-bas et les populations d'ici, les élus en

Dans les processus de concertation, les désaccords importent autant que les accords. Ce sont eux qui souvent forcent la recherche de solutions inédites

particulier mais aussi les agents de développement, est en discussion. Ce moyen suffira-t-il à fonder la durabilité et l'ampleur aux échanges ? En marge de ces préoccupations somme toutes plutôt techniques, il faut en souligner une autre, plus fondamentale : la

concertation à toutes les étapes du processus et, dans son sillage, les discussions, les accords mais aussi les désaccords, en particulier ceux qui obligent à risquer des solutions inédites, est ce qui donne vie au processus. L'information n'est jamais simplement technique ou factuelle, elle est aussi toujours potentiellement polémique, et donc ressource ou matière première pour des blocages ou des avancées éventuellement innovantes. Toute la question, qui reste largement ouverte à Dafort, consiste à savoir comment faire le meilleur usage du potentiel de polémiques ? Comment concrètement l'accompagnement met en valeur ce potentiel ? Un potentiel, il est vrai, parfois hasardeux au sens où on ne peut jamais être certain de l'issue d'une polémique, ni de sa valeur heuristique.

A Dafort, l'expérience montre que l'information est cruciale aussi pour *instaurer la confiance* (chacun sait qui fait quoi, pourquoi, dans quels buts, qui est qui, qui veut quoi,...). La confiance s'installe notamment entre ceux ou celles qui aident et ceux ou celles qui sont aidés. Mais pour qu'elle devienne un ingrédient naturel, cette confiance doit devenir un *objectif délibéré* auquel chacun travaille de sorte que les acteurs s'invitent, aussi souvent que possible, à se demander si ce qu'ils font ici ou là-bas, en particulier, insistons, *leur manière de faire*, est de nature à conforter la confiance des uns et des autres.

L'élaboration concertée d'un plan de développement local reposant sur une analyse soignée du contexte communal, y compris les villages, et traduit en plan d'action prioritaire a été un atout de première importance pour asseoir un processus. Toutefois, un tel plan ne suffit pas en lui-même. Pour gagner en puissance, il doit être *régulièrement évalué et mis à jour*. C'est ce que démontre l'expérience de Dafort. La qualité des réalisations dépend *in fine* de la qualité du *suivi* des chantiers. Plus ce suivi est assuré par les acteurs communaux eux-mêmes, plus profonde est l'appropriation et plus pertinents et durables sont les apprentissages.

Dans le sillage de ces leçons, *quelques doutes et autant de questions* s'inscrivent en filigrane. Ainsi, il faut se demander si, de manière générale, le processus engagé génère suffisamment de nouvelles ressources humaines de sorte qu'il ne finisse pas par dépendre pas trop

exclusivement de *quelques personnalités remarquables* devenues au fil du temps les centres de gravité de tout le processus, en l'occurrence *ici* le maire, l'ADL et quelques notables et, *là-bas*, tel ou tel migrant qui sort de l'ordinaire du fait de sa position ou par son engagement. D'autre part, ne faut-il pas craindre *l'effritement du consensus* qui règne aujourd'hui au sein de l'association des migrants ? Autrement dit, qu'est-ce qui garantit que, plus tard, des logiques villageoises, partisans ou particularistes, ne reprennent pas le dessus ? Dans quelle mesure le travail d'accompagnement travaille-t-il cette dimension ? Notamment comment parvient-il, au-delà d'une conception moralisatrice, à faire de sorte que les intérêts de tous soient suffisamment garantis, et que l'intérêt général soit porté autant par une reconnaissance des intérêts particuliers des différents groupes que par des valeurs auxquelles on adhère ? Cette question est d'autant plus nécessaire à garder à l'esprit si on prend conscience que les notions morales telles que équité, intérêt général, justice, ... ne sont sans doute pas profondément ancrées dans le patrimoine culturel local.

Autre question : les plans de développement locaux et, à leur suite les plans d'actions prioritaires, ne sont-ils pas trop modestes dans le temps ? Autrement dit, même si on comprend qu'ils mettent l'accent sur des actions d'ampleur modeste possibles à mener avec les moyens d'aujourd'hui, ne doit-on pas se demander s'ils ne sont pas trop exclusivement calibrés sur *le court terme* ? Ne devraient-ils pas être plus clairement sous-tendus par une analyse débouchant sur des perspectives à plus long terme, 10 ou même 15 années, des perspectives plus ambitieuses qui dressent un horizon cohérent en arrière-plan des actions menées aujourd'hui année par année ? Ne devrait-il pas aussi prendre en compte des actions qui

Développer aussi des capacités économiques (produire de la richesse), pas seulement des capacités institutionnelles (gérer des procédures)

prennent pour cible le fonctionnement de la société locale ? Dans ce cas, la planification ne se limite plus à mener des opérations techniques ou à créer des infrastructures, elle envisage aussi, *en outre*, une perspective de *changement sociétal*. Comment le GRDR intègre-t-il cette dimension supplémentaire dans son travail d'accompagnement, comment travaille-t-il pour atteler aux opérations techniques un surcroît d'action à vocation de transformation sociétale ? Concrètement ?

Par ailleurs, plusieurs contraintes, propres à l'univers institutionnel mauritanien, soulèvent des difficultés, par exemple le principe de l'unicité des caisses qui placent le maire et son administration dans un double rôle, celui de collecteur de taxes ou d'impôts (à travers le régisseur municipal) d'une part et, d'autre part, celui de sanctionneur ou de gendarme fiscal, un double rôle qui place d'emblée le maire et son équipe en position inconfortable s'ils envisagent de se faire réélire. Cette réalité suggère que les changements sociopolitiques, nécessaires pour enrichir les opérations plus techniques, peuvent aussi prendre pour cible le cadre institutionnel.

Une dernière question mérite une attention toute particulière : comment développer les capacités productives ? Cette question avait été posée dès le début par les migrants insistant sur le renforcement des capacités dans les domaines de l'élevage et de l'agriculture dès l'élaboration du premier plan de développement local. Le développement des capacités institutionnelles (qui relève de l'ordre du discours) garantit-il celui des capacités économiques (qui relève de l'action sur et dans la réalité) ? Au fond, ici, c'est toute la question de la *dépendance* qui est soulevée. On peut la généraliser en se demandant dans quelle mesure les aides extérieures construisent des capacités et nourrissent des processus qui se régénèrent par

eux-mêmes. Autrement dit, quelle valeur ajoutée ou quelles plus values sont créées dans le sillage des efforts engagés et comment les mesurer, fût-ce approximativement ?

2.2. Bouilly Aubervilliers : les migrants citoyens ici et là-bas

La mémoire remonte jusqu'à 2000 pour identifier la signature d'une convention entre le GRDR et la commune de Bouilly dans le Guidimaka. Mais de toute évidence l'histoire ne commence pas avec cette signature. Dans les années 1990, des relations s'étaient déjà établies assez simplement entre des migrants et leurs amis français, en l'occurrence des infirmiers en poste dans les structures sanitaires d'Aubervilliers. Ces migrants se retrouvaient régulièrement dans le cadre de l'association bouillienne pour le développement et l'insertion, l'ABDI. Cette association, entreprenante, avait déjà réussi à intéresser une ONG française, le CCFD, notamment pour réaliser divers aménagements sur les berges du fleuve Sénégal. A cette époque, la commune d'Aubervilliers rencontrait une situation difficile dans certains quartiers, justement ceux où certains migrants s'étaient installés. Elle avait alors adressé une demande à des représentants de l'ABDI pour qu'ils jouent un rôle de médiation. Cette demande suggérait que les autorités communales reconnaissent le potentiel et la valeur des migrants dans la régulation de la vie citoyenne. Depuis 1991, des échanges annuels réguliers ont eu lieu entre des ressortissants d'Aubervilliers et Bouilly de sorte que des relations se sont fortifiées avec le temps. Ainsi, presque chaque année, des agents de santé en poste à Aubervilliers et des représentants communaux se sont rendus à Bouilly où ils ont mené diverses actions visant au renforcement des soins de santé primaire. Au fil du temps, une relation forte s'est installée entre la commune d'Aubervilliers et celle de Bouilly, en particulier les liens étroits qui ont été établis entre des agents de santé d'Aubervilliers et les structures de santé de Bouilly. Mais il n'y a pas que cela, divers microprojets soutenus par des migrants dans plusieurs villages de la commune, justement ces villages qui pouvaient compter sur de puissantes associations de migrants (Salkha, Kalinioko, Bouilly) ont été menés. En 1999, le GRDR a soutenu un exercice d'état des lieux de la commune. Cet exercice a d'abord commencé de manière conventionnelle par une investigation au moyen de questionnaires menée par un élu municipal formé par le GRDR. Cette première étude a été clôturée en 2000 par une monographie. Celle-ci correspondait plutôt à une collecte de données. A l'analyse, elle ne rendait pas fidèlement compte de toute la richesse locale. Aussi, en 2002, cette première monographie a-t-elle été reprise avec une méthode qui cette fois impliquait directement les populations dans la réalisation de l'étude. C'est ainsi que la méthode accélérée de recherche participative (MARP) a été déployée dans les 19 villages composant la commune. Elle a permis à toutes les catégories sociales de prendre part au diagnostic et ainsi de contribuer à la réflexion sur le territoire. Il en est résulté une nouvelle monographie, davantage détaillée, spécialement remarquable par la qualité des cartes réalisées par les villageois eux-mêmes. A partir de là, un plan d'actions prioritaires (PAP) a été collectivement élaboré. Les cartes réalisées avec les populations ont permis de nouer dans un tout harmonieux, la planification spatiale et la planification temporelle.

Ce plan s'est révélé être un instrument utile pour les migrants dans la mesure où ils pouvaient ainsi entrer en relation avec les autorités d'Aubervilliers en s'appuyant sur des informations solides et avancer des propositions cohérentes. En février 2003, un événement de grande importance est organisé par les migrants en complicité étroite avec les autorités communales. Ceux-ci ont en effet invité tous les acteurs du développement à se rencontrer dans un atelier de trois jours à Bouilly dans le but de dresser une sorte d'état de lieux de la coopération

décentralisée. Y ont pris activement part des représentants du CCFD de France, de la commune de Aubervilliers, d'ONG mauritaniennes, d'autorités nationales,... sans oublier, bien entendu, des membres de la municipalité de Bouilly, des associations locales et les migrants eux-mêmes. Avec cet atelier, les migrants font une entrée en scène remarquée sur la scène du développement local. Certes, ils n'y ont jamais été absents mais, jusqu'à cette date, ce sont les élus qui occupaient le devant de la scène. Cette fois, en finançant quasiment intégralement cet événement, les migrants se sont imposés comme des acteurs incontournables. Restait à voir comment ils allaient se positionner harmonieusement avec les autres acteurs de Bouilly. A la suite de cette manifestation, une délégation de Bouilly se rend à Aubervilliers pour préparer une chartre de jumelage avec Aubervilliers. La signature prendra un certain temps mais aura finalement lieu en 2005. Dans son sillage, un comité de coopération composé de 30 membres, 15 migrants originaires de Bouilly et 15 représentants de la municipalité d'Aubervilliers, est mis en place. Il faut souligner l'originalité de cette structure de composition mixte, 15 membres du Nord et 15 membres du Sud en lien étroit avec une autre structure implantée cette fois à Bouilly, un comité dit de développement local et de coopération, composé d'une quinzaine de membres et qui était en réalité le bureau exécutif du cadre de concertation communal, le CCC. A y regarder de plus près, cette structure était aussi originale sous bien des aspects. Ainsi, elle accueillait parmi ses membres 5 migrants qui étaient aussi membres du comité de coopération d'Aubervilliers. Il apparaît que les migrants sont implantés dans les structures de décision au Nord comme au Sud. Il avait été convenu que dorénavant toutes les demandes d'aide passeraient par ce comité de coopération d'Aubervilliers. L'air de rien, les migrants ont dû s'entendre entre eux pour désigner leurs représentants, ce qui n'a pas été chose facile dans la mesure où ils étaient répartis entre diverses associations le plus souvent montées à l'origine sur la base d'une appartenance villageoise. A présent, il leur fallait raisonner à l'échelle communale, ce qui signale un changement d'optique radical : dorénavant ils allaient devoir réfléchir, non plus dans les termes que leur appartenance familiale impose, en suivant de près le relief des préoccupations ou pressions claniques, mais dans la perspective de projections ou conjectures communales sans lien direct avec les appartenances coutumières. L'année 2004 a été l'occasion de mettre immédiatement à l'épreuve ces nouvelles formes de solidarité institutionnelle. En effet, cette année a été marquée par deux drames environnementaux, des inondations ravageuses et une grave invasion de criquets. Des mesures d'urgence ont été décidées. Certaines ont été mises en œuvre par l'association Bouillyenne pour le Développement et l'Insertion, l'ABDI, la structure grâce à laquelle les migrants faisaient déjà du développement à l'échelle communale. Si on prend un peu de recul, on doit conclure que l'année 2004 consacre la mise en œuvre d'une nouvelle conception de l'aide de commune à commune avec les migrants comme acteurs traits d'union, comme acteurs passerelles. Le montage intercommunal de Bouilly confère ainsi une consistance particulièrement nette à la perspective du double espace. On voit clairement comment, d'une part, les migrants jouent la carte de la citoyenneté dans leur *commune d'accueil*, en s'impliquant à travers leurs associations dans le comité de coopération mais aussi en remplissant des fonctions de régulation sociale, et comment, d'autre part, ils s'impliquent dans le développement de leur *commune d'origine*, par exemple en figurant comme membre du bureau exécutif du cadre de concertation communal.

2005 a été une année charnière, d'une part en consacrant définitivement la liaison entre Bouilly et Aubervilliers et, d'autre part, en concrétisant l'extension de toutes les interventions à l'échelle de la commune. Le programme d'action prioritaire (PAP) qui avait été formulé en 2004 donne un contenu concret au jumelage avec deux axes, l'hydraulique et la santé. Ce

PAP, qui plaçait la priorité sur l'eau potable, a été financé à 100% par la commune d'Aubervilliers. Un deuxième plan a été reconduit en 2006, la plupart des requêtes concernant l'hydraulique villageoise, une priorité pour la plupart des villages et hameaux de Bouilly mais qui soulevait aussi, indirectement, la nécessité de concentrer les efforts sur certains lieux de vie à l'exclusion de tous. Des fonds importants ont été apportés par plusieurs partenaires (notamment la commune d'Aubervilliers, la commune de Bouilly, le syndicat des eaux de la Région Ile de France,...). Avec l'eau, la dimension communale était directement mise en action puisqu'il fallait réfléchir où prioriser les actions et raisonner en termes de territoire communal et donc en termes de liens entre les terroirs villageois qui composent l'espace communal. 2006 a aussi été une année marquante du fait des élections. L'ancien maire n'a pas été reconduit. Le nouveau allait-il reprendre le flambeau ? La question évoque une incertitude. Bien qu'il y ait eu quelques difficultés, notamment parce que le maire sortant contestait le résultat de l'élection, dès son investiture formelle, le nouveau maire a manifesté un égal intérêt pour le jumelage et les dynamiques de développement communal. Ce changement de maire coïncidait aussi avec un certain retrait du GRDR, désormais moins central dans les relations entre Bouilly et Aubervilliers. Les relations plus directes entre les deux communes faisaient que le GRDR devenait moins indispensable. En 2007, c'est le secteur de la santé qui a bénéficié de toute l'attention avec le renforcement de l'agent de santé de Bouilly et la formation de 4 accoucheuses. Des jeunes d'Aubervilliers ont également mené des actions de réhabilitation des maisons endommagées par les graves inondations, en lien étroit avec des jeunes des villages de Bouilly, une manière d'établir des relations entre jeunes des deux communes. En 2008, l'appui a été dirigé vers les coopératives de maraîchères à travers notamment le renforcement des capacités et des équipements tels que clôtures et puits. Cet investissement dans des activités économiques souligne la nécessité de ne pas se cantonner dans les infrastructures. 2009 a été marquée par la fête des 20 années de coopération entre les deux communes, Bouilly et Aubervilliers. La fête a eu lieu en France où le maire et l'ADL ont été invités.

Leçons, doutes et ouvertures

Un retour rapide sur le passé de cette relation entre Bouilly et Aubervilliers met en évidence un itinéraire de grand intérêt. Au départ, des relations entre des entités traditionnelles, des villages ou des hameaux. Entre 1989 et 1999, le GRDR a appuyé des initiatives villageoises en lien avec associations de migrants. La perspective était micro-locale sans véritable prise en compte de l'espace territorial dans lequel s'inscrivaient ces villages. A cette époque, trois villages bénéficiaient particulièrement d'un appui, Salkha, Kaliniro et Bouilly, ceux qui avaient des associations de migrants à Aubervilliers. A l'aube des années 2000, il y a eu clairement un changement d'échelle, le GRDR centrant désormais ses efforts sur la commune et donc sur un ensemble de 19 villages. Avec comme perspective explicite la consolidation d'une dynamique communale naissante. L'étude monographique a joué un rôle important en partant de l'étude des villages mais en veillant d'emblée à établir des liens dynamiques entre villages voisins membres d'une même commune. Les monographies locales ont ainsi été consolidées par un plan de développement local et des plans d'action prioritaires communaux (PAP) montés autour d'actions pensées et conduites à l'échelle communale. Le jumelage entre deux communes, Bouilly et Aubervilliers a consolidé ce processus, dès 2005. Par la suite, l'extension vers de nouveaux acteurs institutionnels a en quelque sorte naturalisé l'échelle d'action communale. Tout au long de cet itinéraire, le GRDR a adapté son activité. Lors de la phase villageoise, l'accent était placé sur les microprojets et les savoir faire visant des

performances techniques. Par la suite, sans abandonner pour autant ses appuis techniques, le GRDR a concentré ses efforts sur l'établissement de relations entre des catégories d'acteurs nouvelles. Les pratiques participatives et communicationnelles occupent désormais le devant

Le façonnage des institutions souligne le passage d'une logique de "projets" à des logiques institutionnelles prenant pour cible la création ou la négociation des règles d'un "vivre ensemble" désormais perçu de plus en plus clairement comme un enjeu à construire

de la scène pragmatique. L'accompagnement s'est doublé d'une dimension institutionnelle : d'une part aider à tisser des liens entre institutions, d'autre part faire évoluer les institutions elles-mêmes, tant dans leurs formes que dans leur fonctionnement. On peut parler ici de façonnage des institutions et souligner le

passage d'une logique de "projets" à des logiques plus institutionnelles prenant pour cible la création / négociation des règles d'un vivre ensemble désormais perçu de plus en plus clairement comme un enjeu à construire.

La relation entre Bouilly et Aubervilliers soulève cependant quelques questions. En particulier celle-ci qui a fait l'objet de discussions approfondies lors de l'atelier : au-delà des différences, quel impact la coopération avec Bouilly a-t-il sur la vie des citoyens d'Aubervilliers ? On parle volontiers de coopération gagnant-gagnant. Qu'est-ce que les communes gagnent respectivement à s'être liées entre elles ? Pour Bouilly, la réponse ne soulève guère de difficultés, il suffit de dresser l'inventaire des projets et transferts de toute nature dont cette commune a bénéficié. Mais qu'est-il d'Aubervilliers ? Au fond, ici c'est la question des équilibres entre l'espace Sud et l'espace Nord qui est en jeu. Bien sûr, on admet volontiers que les ressortissants de Bouilly qui vivent à Aubervilliers y mènent des activités qui ont certainement un intérêt pour la vie des Français qui y vivent. Ils y ont un travail et ils y paient des impôts. D'un certain point de vue, la relation avec Bouilly permet aux autorités d'Aubervilliers de mieux connaître cette population immigrée qui peuple son territoire, de mieux apprécier ses habitudes de vie, ses priorités, ses préoccupations et ainsi de mieux tenir compte de ses caractéristiques dans les actions communales. Sans doute aussi ne faut-il pas négliger la possibilité d'un certain "retour" politique car au sein de cette population de migrants on dénombre tout de même des électeurs qui, le cas échéant, peuvent peser dans la balance. Le bénéfice est aussi social, fût-ce simplement parce que les parties se connaissent et que de ce simple fait sont amenées à davantage se respecter. Mais à part ces éléments, certes non négligeables, qu'est-ce que la commune d'Aubervilliers y gagne vraiment ? Autant que les populations de Bouilly ? On peut défendre l'idée que les Mauritaniens, à défaut d'apporter des ressources économiques, mettent dans la balance des ressources immatérielles. Par exemple des *valeurs*. Ou plus largement des ressources culturelles. Des postures. Par exemple, comme un représentant de Bouilly l'a déclaré, *"une certaine patience face aux problèmes"*. Des éléments qui peuvent se révéler importants pour affronter des questions délicates telles que les relations difficiles entre les générations. Ou la crise de l'éducation qui parfois conduit à la délinquance de jeunes. Ou, plus positivement, le défi du renouveau de la solidarité ou du respect entre les personnes à une époque où beaucoup semblent souffrir de solitude ou d'isolement. Certes, ces éléments ne sont pas négligeables, bien qu'il soit difficile de les caractériser et qu'en pratique il ne soit pas facile de les discerner concrètement. Mais justifient-ils pour autant une implication aussi conséquente des instances communales ?

Construire les partenariats pour qu'ils dégagent une plus value, du "gagné", tant matériel qu'immatériel, au Sud mais également au Nord

Quelle que soit la réponse à cette question, qui reste à vrai dire largement ouverte, une autre question mérite d'être soulevée : au fond, indépendamment de ce que les uns ou les autres donnent ou reçoivent, quelle que soit leur singularité, quelle que soit la valeur des différences mises en jeu, existe-t-il entre ces territoires un entre-deux, *un "commun"*, quelque chose qui ne serait pas de l'ordre des problèmes de l'un que l'autre pourrait régler, mais plutôt de l'ordre de *défis communs* face auxquels les deux territoires seraient placés et pour lequel la rencontre des efforts des uns et des autres se justifierait définitivement ? Autrement dit, existe-t-il des convergences entre ce qui se passe à Bouilly et ce qui se passe à Aubervilliers, des liens qui puiseraient leur substance dans les contraintes ou opportunités des contextes économique,

Des défis communs pour consolider les liens au-delà des dons ou des échanges ? Par exemple, le défi de l'éducation dans des sociétés où les relations entre générations se délitent. Ou les mutations radicales qui frappent les structures et le fonctionnement des familles. Ou encore le défi de la solidarité en péril au Sud comme au Nord

social, politique globaux auxquels les deux communes sont confrontés ? Par exemple, la difficile question des rapports entre générations semble se poser avec une acuité comparable des deux côtés, certes avec des formes et des modalités radicalement autres, mais avec des fondements peut-être similaires : de part et d'autre, la

communication entre parents et enfants se transforme, de même que le rapport à l'autorité et à la communauté, le sens du devoir, le rapport à l'argent et aux biens matériels,... De part et d'autre, l'héritage de pratiques pour éduquer paraît ne plus pouvoir faire face aux situations nouvelles qui surviennent. Sans doute parce que la structure et le fonctionnement des familles elles-mêmes changent profondément. De part et d'autre enfin, les services de base, les services publics sont de plus en plus régis par des normes d'efficacité et de rentabilité qui laissent peu de place à l'accueil, l'échange, la compréhension,... Dans le sillage de cette question surgit l'incertitude sur la solidarité, plus seulement intergénérationnelle, mais plus largement sociale, celle qui noue des rapports entre les différentes catégories sociales qui partagent un même territoire. De part et d'autre, les formes et les bases de la solidarité placent les populations face à de nouveaux défis. Dans quelle mesure ce genre de défis, pris ici pour exemple parce qu'ils paraissent relier les deux communes par une sorte de fil invisible, une communauté de problématiques, peuvent-ils leur servir de ferments pour les réunir autrement, sur la base de complémentarités fonctionnelles ? Et ainsi jeter les bases de rapports non seulement plus simplement matériellement équilibrés mais dotés d'une nécessité réciproque, l'un servant à l'autre autant que l'autre lui sert ?

Comment les citoyens d'ici et de là-bas se relient-ils entre eux ? Et en quoi ces liaisons citoyennes questionnent le "vivre ensemble", ici comme là-bas ?

Pour l'heure, ce type de perspectives ne semblent pas avoir été profondément investies, ni à Bouilly, ni à Aubervilliers. Faute d'une connaissance suffisante des contextes respectifs ? A vrai dire, si à Bouilly on peut encore s'appuyer sur une monographie relativement fouillée, on ne possède pas un tel instrument à Aubervilliers. L'approche d'analyse participative mise en œuvre à Bouilly peut-elle avoir un intérêt au Nord, dans une commune urbaine comme Aubervilliers ? Les expériences participatives qui ont jalonné l'histoire récente de la commune de Bouilly peuvent-elles inspirer des innovations sociopolitiques à Aubervilliers ? En France, et sans doute aussi à Aubervilliers, se pose la question de l'anomie sociale, du désengagement citoyen, du repli sur soi que seule l'effervescence dans la consommation paraît pouvoir atténuer. De telles

approches, adaptées du point de vue des instruments et de la procédure, peuvent-elles avoir du sens dans cette commune française ?

Une autre question a encore été soulevée à la lecture de cette expérience. On voit bien comment les communes, et en particulier les élus et le maire mais aussi les agents des services communaux, se relient sur des secteurs précis de compétences. Mais qu'en est-il des *citoyens*, mis à part les migrants ? Comment les autres catégories de citoyens, tant à Bouilly qu'à Aubervilliers, se relient entre eux ? Et en quoi ces liaisons citoyennes – de citoyens ici à citoyens là-bas – réinterrogent-ils la citoyenneté de part et d'autre, jusqu'à possiblement en renouveler la nature et le sens ? Bien sûr, lorsque les visiteurs originaires d'Aubervilliers, se rendent à Bouilly, les relations sont intenses et même sans doute fraternelles. Mais ces relations chaudes, qui se forment entre des personnes, transforment-elles pour autant les rapports sociaux, que ce soit à Bouilly, à Aubervilliers ou entre ces deux lieux ? Ici sans doute se joue une partie discrète de l'histoire des liaisons intercommunales, celle des changements réciproques qu'elles induisent, non pas tellement dans les sphères institutionnelles où on a vu leur impact, mais cette fois dans la sphère de la vie quotidienne, dans le domaine des pratiques sociales, tant dans l'espace public que privé. Pour le dire autrement, qu'est-ce que la découverte des modes de vie à Bouilly par des citoyens d'Aubervilliers de passage déclenche en retour chez eux ? Quelle place sera réservée à cette préoccupation et aux autres questions soulevées ci-dessus lors du forum organisé en 2010 à Aubervilliers, un forum qui prend explicitement pour thème les enjeux du vivre ensemble ?

2.3. Le Gorgol ou comment une région du Sud Mauritanie se lie à une région en France

L'histoire des relations entre le Gorgol et la région centre remonte aux années 1980. A l'époque, des migrants du village de Tokomadji s'étaient organisés. L'un d'entre eux était proche d'un homme politique influent, Michel Sapin, maire de la commune d'Argenton sur Creuse. Les relations se développant, un premier voyage est organisé, suivi d'autres qui ont impliqué des autorités et habitants d'Argenton. C'était l'époque des premiers Paris Dakar de sorte que les convois transsahariens étaient à la mode. Et de fait, il y a eu ainsi plusieurs envois de médicaments, de jeux pour les enfants mais aussi de petits chantiers tels le creusement de puits. Plus tard, à la faveur d'une rencontre entre Michel Sapin, devenu entre temps président du Conseil Général du Centre, et l'Ambassadeur de la Mauritanie auprès de l'Union Européenne Mohamed Abdellahi Ould Guelaye, un homme politique politicien originaire du Gorgol, est née l'idée d'instaurer une coopération directe entre la région Centre et celle du Gorgol. Un problème se posait cependant : il n'existe pas d'équivalent institutionnel à la région en Mauritanie. Or, individuellement, les communes ne pouvaient pas rentrer en relation formelle avec la Région Centre. C'est ainsi que l'idée de créer une structure homologue à la région a cependant fait son chemin. En 2001, les maires et parlementaires du Gorgol fondent une association, l'AMPG, en partie sous le conseil de Michel Sapin. Lors des délibérations au sein de cette association, la perspective de développer des partenariats extérieurs a surgi. Les échanges ont aussitôt remis sur la sellette la possibilité d'établir une relation formelle avec la Région Centre en France. En 2002, une délégation de représentants de cette région se rend dans le Gorgol. Cette visite de travail a posé les jalons de la future collaboration qui allait s'installer entre les régions. La même année, une convention est signée à Orléans entre la RC et l'AMPG. En 2003-2006, un diagnostic régional est réalisé (2003) par un Volontaire du Progrès (AFVP), donnant lieu à un Plan Pluriannuel d'Intervention. Ce plan compte quatre axes : amélioration des conditions d'accès à l'eau potable des populations du

Gorgol, soutenir les activités économiques dans le Gorgol, amélioration des capacités des équipes communales et développement de partenariats entre structures des deux régions.

Dans le cadre de l'exécution de ce plan, deux formations ont été assurées par les universitaires de Tours (2004) sur le budget communal/ montage de projets et deux autres par l'Alliance Franco-Mauritanienne (2005) sur la communication de base et/ou administrative. L'année 2004 a connu la création du CRACLG (Centre Régional d'Appui aux Collectivités Locales du Gorgol, dont les principales missions sont : (i) apporter conseil, documentation et information aux communes et (ii) constituer un lien d'échange et de capitalisation des expériences du DL. En 2005, le coup d'Etat a provoqué la mise en veille du processus. Mais en même temps, cette même année subissait les effets de l'invasion des acridiens de 2004. Un programme d'urgence avait été décrété, l'Ambassade de France avait réagi par l'intermédiaire du SCAC. C'est à ce moment là que le GRDR rentre en scène, en lien avec l'ONG ACORD dans le cadre d'un Projet de Relance Agricole des greniers de la Mauritanie (PRA) couvrant 5 régions, dont le Gorgol et le Guidimakha, région d'implantation traditionnelle du GRDR. Mais bien avant, des liens de complicité opérationnelle se sont établis entre l'équipe de Sélibaby et le volontaire en charge du projet de coopération décentralisée entre la Région Centre et celle du Gorgol. Le GRDR de son côté avait en charge le projet PIMDERO devenu EDUCODEV par la suite. Des contacts ont été pris avec les migrants de plusieurs communes du Gorgol (Djéol, Sagné, Néréwalo, Tokomadji, Lexeiba, N'Diadjibini, ...). Ainsi, et suite à la sollicitation des migrants et des élus du Gorgol, le GRDR dépose en 2006 une requête auprès de la Région Centre pour mettre en place le Programme d'Appui aux Initiatives de Développement Local (PAIDEL) dans le Gorgol. Trois communes étaient concernées en première année mais plus tard, en 2009, on en dénomblera dix. Dans chacune des communes, le processus a été semblable : une démarche d'étude du milieu au moyen de la méthode accélérée de recherche participative (MARP), dont l'aboutissement est une monographie communale, à la suite de quoi un Cadre de Concertation Communale (CCC) est mis en place pour mettre en œuvre actions issues du Plan d'Actions Prioritaires (PAP) et du Plan de Développement Communale (PDL), tandis qu'un Agent de Développement Communale (ADL) est engagé pour l'animation et le suivi des activités qui en découlent. Un accent particulier avait été placé sur le renforcement des capacités des organisations de base et des associations locales, à la faveur notamment de la mise en place d'un fonds d'appui aux initiatives de base (FAIB). La mise en place de fonds souple fait suite au diagnostic des OCB (Organisations Communautaires de base) du Gorgol réalisé par le GRDR en 2005/2006, qui a montré l'existence d'un tissu associatif dynamique, mais qui souffre de problèmes de structuration et de manque de moyens. En septembre 2007, une mission du Maire de la commune de Néré Walo et son adjoint a eu lieu vers la France. Cette mission a permis au Maire de prendre contact avec les migrants de sa commune et les partenaires au Nord, et de leur présenter ses documents de planification. Ainsi, la Région Centre s'est engagée de cofinancer les activités hydrauliques issues du PAP des communes de Néré Walo, Toufoundé Civé et N'Diadjibini (PAP Eau Gorgol). D'autres partenaires se sont joints. C'est le cas de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne (AELB) qui a été impliquée dans le financement de ce projet hydraulique.

En même temps, un important travail a été fait en France dans le cadre du programme EDUCODEV pour mettre en lien les associations de migrants et le processus de développement communal. Les régions du sud (Gorgol et Guidimakha en particulier) sont considérées comme zone de forte migration au niveau national, même si la Mauritanie en général n'est pas un pays de tradition migrante. Dans l'histoire récente du Gorgol, on identifie

grosso modo deux grandes vagues de migration. Une première, relativement diffuse, date des années qui ont suivi la seconde guerre mondiale jusqu'à l'indépendance. Une seconde vague correspond aux événements malheureux des années 89 entre la Mauritanie et le qui ont bouleversé complètement la vie des populations de la région du fleuve Sénégal. Du point de vue de l'action avec les migrants, 2007 a été une année importante. Des voyages avec des élus du Gorgol ont permis de faire découvrir aux migrants la richesse du processus de développement initié à l'échelle communale. Un nouveau modèle de coopération leur était ainsi présenté avec en ligne de mire la perspective du changement d'échelle, du village à la commune, et donc aussi celle du développement local sous-tendu par la construction d'institutions communales compétentes, non seulement pour délivrer des services aux populations mais aussi pour penser le développement à plus long terme. Les migrants ont pris en charge l'accueil et les frais de séjour des élus de leur commune. Ils ont aussi été étroitement associés aux efforts pour établir des contacts entre des collectivités de France et des communes du Gorgol. Un des enjeux étaient de relier dans une même structure les migrants originaires de la même commune. Le travail a commencé avec les migrants originaires de la commune de Néré Walo (2007). Bien que vivant en France dans des communes différentes, ils se sont regroupés au sein d'une même structure. Le même travail s'est poursuivi en 2008 et 2009 pour les ressortissants des communes de Tokomadji, Tofoundé Civé et Sagné. La collecte de financement figurait parmi les objectifs visés. Il semblait indispensable d'orienter les ressources financières susceptibles d'être rassemblée par les migrants vers le financement du plan de développement communal.

Par ailleurs, d'autres types de coopération existaient depuis long temps entre les collectivités du nord et certaines localités du Sud. C'est la cas de Djéol / Noisy-Le-Sec (1987) et Sagné / Arles (1989), Tokomadji / Argenton sur Creuse. Ces partenariats qui ont précédé l'avènement de la décentralisation en Mauritanie ont pu s'y adapter en s'inscrivant dans le cadre de la coopération décentralisée. Ainsi, plusieurs projets de développement ont été mis en œuvre pour répondre aux besoins des populations des communes du Sud. A Djéol, un financement de quelques 350.000 euros a été réuni dans le cadre du jumelage avec la commune de Noisy le Sec avec la contribution financière des migrants (Association des Ressortissants Djéolois en France, ARDF) et d'appui de leurs collaborateurs techniques, notamment l'ONG française, Agir ABCD (Association Générale des Intervenants Retraités Actions de Bénévoles pour la Coopération et le Développement), permettant la mise en œuvre du projet de transformation du poste de santé de Djéol en centre de santé (1998-2004). Cependant, ce grand chantier a connu beaucoup de retard et le centre n'a été réceptionné officiellement qu'en 2009. Toutes ces actions concernent des liens de commune à commune. A Arles, les migrants de cette commune ont accepté en 2009 de cofinancer jusqu'à 25% du projet de construction du centre de santé en cours d'élaboration avec l'appui du comité de jumelage Arles / Sagné et le GRDR.

Le partenariat entre la Région Centre et la Région du Gorgol comportait aussi des volets culturels pour mettre en liens les populations des deux territoires. C'est ainsi que plusieurs documents et documentaires ont été produits sur la région du Gorgol, notamment "les contes de la Vallée du Fleuve" (2008), réalisés par l'Alliance Franco-Mauritanienne à Kaédi. En 2004, les Blés du Désert (Association basée en rRégion Centre) a organisé dans la Région Centre une exposition sur les teintures de Kaédi en présence de trois teinturières originaires de cette ville. En 2007, l'association la SAHARIENNE (basée à Jouet le Tours en Région Centre) a initié un circuit touristique dans la région du Gorgol en partenariat avec

l'association PROTOUR (basée à Kaédi). Mais compte tenu des menaces terroristes en Mauritanie, ce projet n'a pas pu voir le jour.

En 2003, un groupe d'artistes locaux, conduit par le musicien Moussa Sarr a pu se rendre en Région Centre pour organiser des concerts de musique présentant la richesse artistique locale. Dans le cadre de cet échange culturel, l'ensemble musical Philidor de la Région Centre a fait un concert à l'AFM (Alliance Franco-Mauritanienne) à Kaédi en 2008.

Enfin, d'autres types de partenariat ont pu émerger entre structures de la Région Centre et celle du Gorgol. En 2004, un jumelage est initié entre le Lycée de Kaédi et le Lycée Sainte Marguerite de Tours. Depuis 2006, le Lycée de Beaune la Rolande entretient des relations avec le Lycée de M'Bout sur le thème de la sensibilisation contre la SIDA. Ces liens ont été suivis d'une mission en 2009 effectuée par des élus municipaux de M'Bout et des professeurs de Lycée pour participer aux 22^{ème} journées du Terroir. Cet événement a permis aux participants de présenter leurs produits de terroir et de s'ouvrir à l'international.

C'est à cette même époque qu'une autre idée a poursuivi son chemin. Une évaluation du plan d'action et des activités avait été menée au terme de laquelle des actions plus ciblées visant la formation des élus et des gents des communes (informatique, maîtrise d'ouvrage,...) avaient été ciblées. Il devenait alors naturel de consolider le centre régional d'appui aux collectivités locales du Gorgol, le CRACLG, qui avait été progressivement mis en place dès 2004 par l'association des maires et parlementaires du Gorgol, l'AMPG. La finalité de ce centre était précisément d'offrir aux maires et aux élus un cadre où développer leurs compétences de gestionnaire public mais aussi d'installer un centre de proximité.

Depuis sa création, le CRACLG a pu organiser plusieurs formations à destination d'élus locaux, de secrétaires généraux de commune, d'agents de développement (ADL) et de divers acteurs de la société civile sur des thématiques variées, notamment en montage de projet, en informatique, en gestion administrative et financière. En outre, le centre assure la mise en relation des structures des deux régions. Ainsi, une délégation des jeunes d'Argenton sur Creuse s'est rendu à Tokomadji en juillet 2008 et juillet 2009. Au niveau national, plusieurs voyages ont été organisés avec le GRDR et le PERICLES pour permettre au élus de partager l'expériences d'autres collectivités en terme d'intercommunalité, de concertation et du service rendu par les centres de ressources. Ces contacts ont permis la mise en réseau du CRACLG avec les deux centres de ressources mis en place par le PERICLES en Mauritanie (Aïoun et Aleg) avec un perspective de bénéficier de fonds d'investissement dédiés à la mise en œuvre d'actions de développement.

Mais cette dynamique reste timide vu les enjeux que doit porter ce centre. Ainsi, des efforts ont été réalisés pour lui donner une envergure régionale par l'organisation des journées portes ouvertes en avril 2009 et l'élaboration de guide des bailleurs en novembre 2009. Cette dynamique est actuellement par de nombreux acteurs du développement au niveau local et national.

Leçons, doutes, ouvertures

Le récit illustre la tentative de relier deux régions, l'une en France avec une autre au Sud de la Mauritanie. Si le début des années 2000 marquait définitivement le changement d'échelle, du village à la commune, l'approche de l'année 2010 souligne ainsi un nouveau changement

d'échelle, et en même temps une facette de la stratégie actuellement privilégiée par le GRDR, l'élargissement d'une logique d'intervention à l'échelle communale à une échelle intercommunale ou régionale. A vrai dire, il faudrait sans doute parler d'interaction élargie à plusieurs échelles, car le passage à l'échelle communale ne signifie pas l'abandon des niveaux inférieurs, les groupements ou les villages.

Il en découle une série de questions, plus ou moins directement reliées. Et tout d'abord celle-ci : le processus ne dépend-t-il pas désormais trop exclusivement des personnes ? En effet, le passage à l'échelle supérieure dilue les rapports directs qui peuvent s'établir entre les membres des entités sociales. C'était déjà sensible lors du premier changement d'échelle mais, avec le passage à la région, la taille des entités oblige à les envisager d'emblée comme des entités plutôt abstraites, même si certaines peuvent faire valoir un certain ancrage historique. Le récit laisse entendre la place prépondérante de certains acteurs, par exemple l'élu français, Michel

Sapin, et les quelques migrants avec lesquels il était en relation. Si la construction se réduit à l'engagement ou la motivation de quelques-uns, le processus de liaison inter régionale pourrait paraître fragile. Il suffit d'un conflit entre personnes, ou des

Comment réduire le poids des leaders historiques dans les processus, comment évoluer des relations personnelles à des relations inter communautés ?

jalousies, pour mettre en danger les montages ou les opérations. Les acteurs passerelles, ceux qui donnent vie aux liaisons entre entités au Nord et entités au Sud, ne sont pas éternels. Ne convient-il d'envisager leur relève dès le départ ? Ne faut-il pas également se préoccuper aussitôt que possible de comment élargir la base sociale sur laquelle repose les dynamiques d'échanges inter régions ? Si la perspective du double espace n'est portée que par quelques-uns, disons par des personnes qui sortent de l'ordinaire, le risque de dépendance est grand : que se passera-t-il une fois que ces acteurs historiques auront fait leur temps ? Heureusement, dans le cas du Gorgol, aujourd'hui rien de tel ne semble s'observer. Pour deux raisons sans doute : parce que, avec le temps, les relations entre les institutions semblent avoir fini par prendre le relais des relations interpersonnelles mais aussi parce que le paysage des acteurs s'est considérablement complexifié, diluant de fait l'aire d'influence des leaders. Une troisième raison a parfois été invoquée : le poids des leaders historiques se fait moindre simplement du fait de la diversité et de l'ampleur des chantiers de sorte qu'en pratique ce sont les acteurs opérationnels qui occupent le terrain et qui construisent l'action. La question de savoir qui est au centre du processus demeure cependant toujours pertinente, quelle que soit l'échelle d'ailleurs. S'agit-il des acteurs en France, que ce soient les migrants ou les représentants des collectivités territoriales, ou s'agit-il des acteurs mauritaniens vivant dans le Gorgol ? Une des réponses apportées par les acteurs et le GRDR consiste à consolider les associations impliquées, tant du point de vue institutionnel qu'opérationnel. C'est pourquoi le travail de mise en liaison des organisations de migrants, liaison informelle d'abord, formelle ensuite, revêt une réelle importance. La dynamique de développement inter régional est alors soutenue par une dynamique de développement organisationnel qui en constitue un des piliers.

Une autre question se pose : comment le temps long est-il pris en compte dans le processus ? Par exemple, en France, depuis longtemps déjà, la préoccupation de la relève par les enfants des migrants se pose avec une acuité insistante au fil des années. On sait que les migrants de première génération sont souvent profondément attachés à leur terroir d'origine, fût-ce parce que la plupart s'imaginent tôt ou tard y retourner. Mais leurs enfants ? Comme un des acteurs du Gorgol l'a analysé, *"les noirs américains, aux Etats Unis, c'était nos parents. Certains même parfois nos parents directs. Mais ils l'ont vite oublié. Ils n'ont plus rien à voir avec*

nous. Déjà je vois que les enfants de nos parents en France regardent ailleurs. Le Gorgol n'est plus dans leur cœur". Un autre surenchérit avec lucidité : "Faut pas croire que la seconde génération va être un clone de la première !". Pourtant, la plupart des enfants de seconde génération portent encore en eux une identité africaine. Ils se sentent liés à l'Afrique, fût-ce par le regard des autres, mais pas seulement : l'Afrique s'impose encore à eux comme un ensemble de repères qui leur parlent et qui les positionnent dans leur univers. Mais quelle Afrique ? Une Afrique abstraite, sorte de concept syncrétique que la société française ou d'autres courants leur renvoient ? L'Afrique comme représentation ? Ou bien l'Afrique du Gorgol ? Tel est sans doute un des enjeux qui se jouent : dans quelle mesure l'identification est-elle encore territoriale ? Si les jeunes de seconde génération continuent à s'identifier à l'Afrique, certains au moins, comme les migrants semblent le soutenir, qu'est-ce qui peut les conduire à s'identifier au territoire d'origine de leurs parents ? Quelle serait alors la valeur ajoutée de cette identification située dans la situation qu'ils vivent en France aujourd'hui, sachant qu'ils ont en même temps le souci aigu d'y prendre une place prometteuse ? La question se pose d'autant plus que certains jeunes s'inquiètent que leurs parents investissent là-bas alors que leur avenir ici leur paraît bien incertain. S'agit-il seulement de travailler pour recréer du lien entre les territoires au-delà des générations ? Et comment inscrire ce lien dans le vécu quotidien ? Un ressortissant du Gorgol a souligné quelques difficultés sensibles :

En réalité, le véritable enjeu ne se situe peut-être pas exactement au niveau de la dépendance dont il faudrait s'émanciper, mais plutôt à hauteur de l'interdépendance entre les régions, du Nord et du Sud, une interdépendance qui doit être nourricière de progrès, là-bas autant qu'ici

mère ou leurs tantes, parce qu'ils croisent leurs parents dans des lieux, ici le marché, là-bas le pâturage avec les animaux du père, ... tout ce genre de choses. En France, les enfants ne connaissent le Gorgol que parce que les parents en parlent. Ce sont des paroles seulement qu'ils entendent".

Les liens se créent dans le quotidien à travers des activités. Quelles sont ces activités qui peuvent faire naître dans les enfants de seconde génération des repères propres à étayer leur identification au territoire d'origine de leurs parents ? Les échanges culturels ? Les voyages ? Peut-être. Mais une autre question doit être posée : sur quoi fondamentalement repose la préoccupation d'impliquer les jeunes de la seconde génération ? N'est-ce pas une façon indirecte d'entretenir des liens de dépendance entre les gens du Gorgol et d'autres à l'extérieur ? Le Gorgol peut-il se sauver sans nécessairement créer un détour par le lointain ? Voilà qui relance par une autre voie la question cruciale de la dépendance et du rapport au lointain et aux autres à l'extérieur. En réalité, le véritable enjeu ne se situe peut-être pas exactement au niveau de la dépendance dont il faudrait s'émanciper mais plutôt dans le domaine de l'interdépendance entre les régions, du Nord et du Sud. Nous parlons ici d'*interdépendance créative*, c'est-à-dire une dépendance mutuelle qui tire les partenaires vers le haut ou vers le mieux.

L'option du centre de ressources, le CRACLG, est actuellement privilégiée. Elle sert même de référence à d'autres initiatives, par exemple au Guidimaka où l'association des maires envisage aussi de monter une telle structure. Une option sans aucun doute intéressante du point de vue du développement institutionnel et fonctionnel des communes. Mais suffira-t-elle à prendre en main l'ensemble des facettes du développement local ? Par exemple, les dimensions économiques et politiques qui pour l'heure ne sont pas vigoureusement étayées en dépit de leur importance ? La question qui est soulevée ici est plus subtile qu'il n'y paraît. Il ne

s'agit pas seulement de se demander comment la coopération décentralisée, de région à région, l'une au Nord et l'autre au Sud, peut aussi avoir des retombées sensibles dans le domaine de l'économie locale, en particulier la production de richesses et le développement d'activités. Il faut aussi envisager comment la liaison de deux territoires, l'un au Nord, l'autre au Sud, peut déclencher le développement de nouvelles activités économiques *des deux côtés*, et donc à travers des activités qui créent de la richesse dans les deux territoires, de la richesse au sens large du terme mais notamment économique et financière, suffisamment qu'on puisse parler de synergie.

Cette perspective permet-elle de répondre à cette autre question : comment créer une conscience régionale ? Non seulement chez les leaders, mais aussi chez les populations. En effet, on doit se demander si, lorsque les institutions de deux territoires se relient, les territoires eux-mêmes se relient ? Autrement dit, comment progresse-t-on d'une liaison entre institutions régionales à une liaison entre populations des régions ? Car donner vie à la région ne revient pas seulement à donner vie à des structures administratives ou à des procédures. Comment inscrire cette liaison dans le quotidien sensible des populations ? Mieux : comment faire naître un sentiment d'appartenance chez ceux qui habitent la région ? Notons au passage que la question se pose avec autant de pertinence en France qu'en Mauritanie. Des deux côtés, les deux régions, en tant qu'entités symboliques, porteuses de sens, ne sont pas particulièrement bien ancrées dans la vie des populations. En quoi la mise en liaison de ces

En quoi une liaison économique entre deux régions si différentes, le Centre en France et le Gorgol en Mauritanie, peut aider à repenser l'économie ou, plus précisément, le fonctionnement de l'économie, au Nord comme au Sud ?

deux régions peut-elle jouer un rôle à ce niveau ? Et comment, éventuellement le GRDR s'y attache, au Nord comme au Sud ? En soulevant cette question, on ne doit pas s'empêcher d'en soulever une autre : quel est même le sens ultime d'une

telle mise en liaison, au Nord comme au Sud ? Ce qui nous ramène peut-être, par ricochet, à la question de départ : *quelles liaisons économiques – elles-mêmes nourricières d'économie – arrivent les deux territoires ?* Voilà une première question fondamentale. Mais elle ne suffit pas. Soyons ambitieux et demandons-nous aussi *en quoi une liaison économique entre deux régions si différentes, le Centre en France et le Gorgol en Mauritanie, contribue à repenser l'économie ou, plus précisément, le fonctionnement de l'économie, au Nord comme au Sud ?* En quoi cette liaison aide-t-elle, fût-ce un petit peu, à repenser la mondialisation ?

En évoquant ces pistes, de manière prospective il est vrai, on élargit les bases de la coopération décentralisée : ce n'est plus l'affaire d'améliorer les conditions de vie chez les autres, au Sud, en brandissant sous la bannière des valeurs universelles de partage ou de dignité humaine, valeurs qui sont encore aujourd'hui aux fondements de la solidarité internationale, des avantages techniques, économiques, politiques ou autres. Il s'agit d'envisager cette forme de coopération comme un moyen nouveau (i) pour questionner le fonctionnement de sa propre société (ii) pour y déclencher des dynamiques de changement qui vont au-delà des préoccupations matérielles et (iii) pour mutualiser un certain nombre de préoccupations et opportunités communes en vue de repenser la mondialisation. On parle alors de la possibilité que la coopération décentralisée puisse devenir une ressource pertinente pour le changement sociétal, et donc politique, social et économique. Au nord comme au Sud. Avec une égale pertinence ici et là-bas.

3

Sénégal

L'équipe du GRDR de Bakel⁴ a retenu trois situations illustrant les dynamiques contrastées qui nouent tant bien que mal des territoires ici à des territoires là-bas.

3.1. Fédération des Communautés des Agro Pasteurs de Sansamba. Leçons d'une fédération qui cherche à se réconcilier avec elle-même

C'est en 1990 que la FECAPS a été mise en place avec l'apport de groupes d'intérêt économique (GIE) membres suite au retour dans sa commune d'origine d'un migrant du nom de Docteur Moustapha Daffé. On l'appelait communément "Docteur" par qu'il se présentait volontiers comme médecin vétérinaire. A cette époque, le Dr Daffé était perçu comme un citoyen *"engagé pour la cause du développement de sa localité, un homme qui a tenu à rester auprès des populations pauvres plutôt que d'aller chercher des postes politiques dans les grandes villes du Sénégal. Il est le père fondateur de cette fédération car c'est lui qui est venu avec l'idée"* affirme Mamadou Diawara, un ressortissant de la communauté rurale de Sansamba. Il ajoute que *"l'histoire de la fédération se confond logiquement donc avec celle du Dr. Daffé qui en est devenu naturellement le premier Président"*.

De retour dans son pays en provenance de la France, il a sollicité la Mairie pour avoir un espace de production d'environ 1100 ha. En outre, un terrain de plus de 10 ha a été attribué dans l'espace urbain. Ce terrain, qui accueille aujourd'hui le siège de la FECAPS et toutes ses infrastructures, a été inscrit au nom du Docteur Daffé. Au moment de son affectation par le Conseil Rural, la création de la fédération n'avait pas été finalisée de sorte qu'il avait été décidé de le mettre provisoirement au nom du Docteur. Par la suite, le statut foncier n'a pas été adapté. Les autorités politiques de la localité ont accepté de donner ce terrain dans le but d'accélérer les actions de développement dans la communauté rurale comme le promettait la mise en œuvre rapide d'actions concrètes, particulièrement le regroupement du cheptel exposé aux vols de bétails qui étaient très fréquents dans la zone.

Après la mise en place de la FECAPS, il a été demandé à chaque GIE membres de payer 70.000 FCFA comme frais d'adhésion pour permettre de réaliser les premières activités. L'initiative était engagée sous le leadership du Dr. Daffé qui *"a préféré s'investir dans la cause commune plutôt que de chercher à mobiliser les moyens pour sa seule famille"*. En

4- Les ateliers à Bakel ont été animés par Mamadou Goïta (IRPAD). Les textes dans leur présente version ont été finalisés par Philippe De Leener (Inter-Mondes) et Mamadou Goïta en interaction avec Demba Sow & Moussa Ly (GRDR Sénégal).

effet, à son retour au Sénégal après un long séjour en France, il aurait pu se lancer dans un projet personnel. A cette époque, le GRDR tentait l'expérience d'accompagner les projets personnels de migrants provenant de communautés rurales voisines. Toutefois, le Dr Daffé n'a pas souhaité développer des initiatives personnelles mais il s'est plutôt engagé dans une dynamique de regroupement des individus et des organisations existantes pour constituer une force sociale de développement au service de la localité. Avec ses ressources propres, la nouvelle fédération s'est mise au travail en réalisant notamment quelques puits pour l'accès à l'eau potable mais aussi pour l'abreuvement des animaux.

En Mai 1990, le représentant du GRDR en Casamance, Olivier Michel, est venu avec Enda Tiers Monde pour promouvoir des ruches modernes en vue de développer la production du miel dans la zone. C'est à cette occasion que certains GIE informels se sont constitués en GIE formels pour bénéficier des prêts qui commençaient à être disponibles. La nouvelle fédération a emboîté le pas et s'est attachée à promouvoir la formalisation de ces GIE.

En 1991, certains investissements majeurs ont été réalisés. Il s'agit notamment de banques de céréales montées avec l'appui GRDR, de sept boutiques villageoises, de l'installation de groupes électrogènes et de l'implantation d'un atelier de forge.

Un membre de la FECAPS poursuit : *"Entre 1992 et 1996, les investissements ce sont intensifiés pour nous toujours avec l'appui du GRDR. C'est ainsi que nous avons mis en place une fromagerie construite avec l'aide du GRDR et équipée par un projet national, le PRIMOCA. Il y a eu aussi des puits maraîchers, trois barrages anti sel avec l'introduction de 6 variétés améliorées de riz pour des essais variétaux, deux moulins à mil, deux filets de pêche avec une pirogue, plusieurs sessions de formation dont une très importante qui concernait la formation des femmes en savonnerie, cent tonnes de semences certifiées ont été achetées et données à crédit aux membres de la fédération, un véhicule utilitaire pour la FECAPS, deux motos, une caisse d'épargne et crédit mise en place, un équipement puisatier, trois magasins construits avec des bureaux et des chambres de passage. Dans la foulée, dix mariages ont été célébrés et un tournoi sportif inter-villages a été organisé".*

La FECAPS s'est beaucoup battue pour arrêter les vols de bétails. Les résultats ne se sont pas fait attendre. La sécurité est revenue dans la région tandis que les vols de bétail ont pour ainsi dire disparu dans la zone. On peut dire que la FECAPS a traversé une période faste jusqu'en 1997, une année charnière dont l'évènement majeur a été l'annonce du départ du président fondateur de la fédération. Ce départ se présentait sous la forme d'une démission *"au nom de l'alternance"*. Des pressions provenant de certains membres, sans doute pressés d'avoir le pouvoir, ont mis en péril l'unanimité qui jusqu'alors s'exprimait à travers la fédération. Le Docteur Daffé n'a toutefois pas démissionné de son poste de président. *"Bien au contraire, sans doute parce qu'il tenait tellement à ce poste, il n'a jamais voulu organiser d'assemblée générale. Il ne cessait de se glorifier de la paternité de cette fédération qui fait partie des plus grandes du département"*, précise un ressortissant de Sansamba. Il semble que par sa façon de faire, en particulier sa gestion financière, *"le Docteur Daffé a fini par faire de la FECAPS sa propriété, il faisait ce qu'il voulait, ce qui n'a pas plu aux associations membres qui ont exigé la tenue de l'AG"*. La préparation de cette AG a pris la forme d'une véritable campagne électorale pour Daffé et ses adversaires. Malheureusement, le Dr Daffé étant Mandingue et son opposant étant Diola, la campagne électorale a dégénéré en conflit ethnique. Une rencontre spéciale convoquée par le préfet de Sédhiou en présence du Ministre Balla Moussa

a tenté de résoudre ce conflit entre le Docteur et de l'ensemble des partenaires, et la crise a été atténuée. Pour l'occasion, le GRDR avait alors sollicité la médiation d'une Organisation Communautaire de Base (OCB), en l'occurrence AJAC, qui a menée une campagne d'apaisement dans toute la zone d'intervention de la FECAPS. Malgré tout, la gestion de la FECAPS, était loin de plaire même à ses propres militants, de sorte que lors de l'assemblée générale, le docteur n'a pas été reconduit à la présidence. Après pas mal de débats, la présidence a été finalement confiée à son opposant Caramba Sané, un homme moins lettré, moins instruit, perçu par beaucoup comme n'ayant pas les compétences techniques pour diriger une organisation complexe comme la FECAPS.

Le départ du Docteur a été l'élément annonciateur d'un autre départ, celui du GRDR en 1998, pour partie parce que le projet de développement communautaire qui était en cours prenait fin, mais aussi à cause de la réorientation qu'avait prise l'organisation. La vérité est que bien que le conflit entre Diolas et Mandingues ait été aplani, la méfiance a fini par s'installer. Les 24 villages réunis avaient placé longtemps une confiance aveugle dans le docteur Daffé. *"Comprenez, il est migrant, donc il a de l'argent, en plus il veut qu'on s'unisse pour le développement de notre zone, tout ça c'était attirant. Après, les gens se sont rendu compte que le docteur ne pensait qu'à lui tout seul et qu'il considérait les autres comme des ignorants"*. Il faut également noter que les évaluations faites par les structures d'appui telles que le GRDR et le PRIMOCA, le Programme Intégré de Moyenne Casamance, ont confirmé la mauvaise gestion financière du docteur Daffé. Le PRIMOCA, financé par la coopération Italienne, encourageait la mise en place d'organisations communautaires de base et particulièrement la mise en place de centrales paysannes.

Par la suite, la fédération s'est progressivement délitée : les sessions de l'assemblée générale n'ont plus été organisées, il y a eu des détournements de fonds, des partenaires ont demandé le retrait de l'équipement du terrain, des conflits ont surgi ici et là risquant de provoquer la rupture des liens entre les 24 villages. *"Cette séparation des localités nous fait très mal aujourd'hui car elle montre l'image d'un groupe divisé et qui ne peut pas s'entendre. En plus, le vol de bétail qui avait cessé est revenu dans la localité"*.

"Jusqu'aujourd'hui je ne comprends pas complètement ce qui s'est passé" s'exclame un ancien responsable de la FECAPS. *"Le retrait du porteur du projet de GRDR, Dr. Daffé, a été un tournant important. Nous avons voulu ouvrir le dialogue pour continuer ensemble mais les plaies sont toujours ouvertes. Pour moi la question qui me reste sur le cœur est celle de comment relancer notre fédération qui a tant fait pour nous tous ? Personnellement, j'ai eu toutes les formations possibles avec la FECAPS. En fait, je peux dire que je suis un produit de cette fédération"*.

Au moment où Moustapha Daffé se retirait de la fédération, il avait engagé la FECAPS dans beaucoup de projets qui ont échoué. Les membres se posaient des questions par rapport à sa gestion mais aussi à propos de la manière de prendre les décisions. Par exemple, l'opération « semences sélectionnées » a échoué car les prêts octroyés n'ont jamais été remboursés. Des prêts directs octroyés à certains membres à travers la mutuelle n'ont pas été remboursés non plus. Selon les membres, il semble que *"les études de faisabilité des activités étaient mal faites et le Président décidait seul sans consulter les autres. Il était celui qui avait contribué à amener le GRDR dans notre localité. Après son retrait, les activités ont continué mais de façon timide pour finir par s'arrêter. Quand il y a l'accompagnateur, on le voit et on avance."*

Dès qu'il n'est pas là, on baisse les bras. Cela ne doit pas être le cas. Moustapha Daffé ne s'est pas retiré complètement mais il observait de loin. Après le retrait du GRDR, l'USAID à travers le PGRN (Projet de Gestion des Ressources Naturelles) nous a aidés à voir ce qui nous appartient, on parlait de gestion des terroirs, mais cet organisme n'a pas mis les moyens pour agir. Les sites identifiés pour des réalisations n'ont pas été mis en valeur. Le GRDR a continué à soutenir certains villages membres de la fédération mais de façon très limitée".

Depuis donc plus de dix ans, le GRDR n'accompagne plus la FECAPS. Il n'y a plus de relation de partenariat. En fait, depuis son retrait, il n'y a plus eu de relation avec le GRDR. *«Il nous semble que le GRDR n'appuie que des les migrants de retour et que le retrait de ces personnes est un motif pour se retirer complètement des initiatives entreprises. La Peugeot 504 a été saisie par la Douane et vendue aux enchères. La moto est en panne et ne pourra plus être utilisée. La L200 est entre les mains de l'animateur. Le centre qui a été construit par le GRDR est aujourd'hui géré par le fils de Moustapha Daffé à l'instar de l'aire de production qui a été octroyée par les autorités de la Communauté rurale. Le GRDR est en position de dire ce qui a été fait. C'est prématuré de parler de certaines choses aujourd'hui car malgré le fait que certains évènements ont plus de dix ans, nous avons besoin de nous unir et non de dire des choses qui vont diviser encore plus».*

La FECAPS se trouve aujourd'hui dans une situation de déliquescence avancée marquée en particulier par la séparation des GIE qui la composaient. Est-ce parce qu'elle n'a pas pu, à l'instar de certains regroupements dans le pays, se muer en une entité d'accompagnement de la décentralisation pour s'adapter à l'évolution du contexte national ? Entre temps, la fromagerie qui a été une unité phare a été récupérée par un GIE membre qui ne souhaite plus partager avec les autres. Comme le PRIMOCA tenait énormément à l'unité de fabrication du fromage qu'il avait beaucoup appuyée au niveau de la FECAPS et au succès de laquelle il s'identifiait, il a considéré que l'équipement fourni n'avait pas été cédé mais seulement mis à disposition. Faute de s'entendre avec la FECAPS, le PRIMOCA avait alors décidé de rétrocéder ce matériel à un GIE autonome, en réalité l'équipe qui avait en charge la fromagerie et qui s'est organisée en GIE d hoc pour l'occasion.

Leçons , doutes, incertitudes

Sans doute l'expérience de la FECAPS fait-elle déjà partie de l'histoire ancienne du GRDR, puisque l'arrêt de l'appui du GRDR a eu lieu en 1998. Elle illustre un passé où l'action ne se conjugait pas dans les termes du double espace, où les efforts portaient essentiellement sur des réalisations menées ici et là mais en dehors de toute vision stratégique. C'est l'histoire finalement classique d'un migrant de retour chez lui et de ses initiatives propres, une histoire qui souligne, une fois de plus, la difficulté d'élargir une initiative au départ personnelle pour en faire une initiative collective qui mobilise les communautés. Dans le cas de la FECAPS, l'histoire collective est restée enfermée dans l'histoire de quelques personnages, comme une annexe. Avec la FECAPS, on découvre que l'enfermement peut durer de longues années jusqu'à entraîner la mort de l'initiative. Elle montre qu'une dynamique sociale créée exclusivement autour d'un "père fondateur" n'est guère durable, même lorsque des investissements physiques, concrets, fonctionnels, répondent aux besoins des membres de l'organisation. Finalement, la mise en place de la FECAPS ne répondait-elle sans doute qu'au seul besoin de captation des ressources extérieures. C'était dans l'air du temps. Mais aussitôt que les appuis extérieurs disparaissent, la cohésion des structures devient problématique. A

l'analyse, il s'avère que les investissements, d'allure clientéliste, ont été pensés en dehors d'une réflexion stratégique qui prend le territoire comme référence. Leur localisation géographique suggère que la construction sociale n'a pas été pensée en fonction d'un territoire dont la cohérence serait à fortifier. La vision de départ, celle de développer l'activité agropastorale et

Les investissements pensés en dehors d'une réflexion stratégique qui prend le territoire comme référence sont voués à l'échec

de la placer au centre des efforts de développement, ne s'est jamais enrichie par la suite de perspectives plus larges, de sorte quelle n'a sans

doute pas été largement partagée, fût-ce parce que l'élevage n'était pas la seule préoccupation, ni celle de tout le monde. Il était inévitable que le retrait de l'individu porteur du message rassembleur entraîne la chute de l'initiative.

Un regard latéral sur cette histoire permet de porter à l'avant-plan d'autres questions. Ainsi, on voit que la trajectoire de la FECAPS recoupe les dynamiques qui divisent profondément la région, par exemple les tensions interethniques, particulièrement vives dans cette région du Sénégal. Beaucoup d'efforts ont été déployés pour mettre en place des infrastructures et monter des programmes d'actions concrètes. En quoi de tels efforts ont-ils aussi aidé à travailler sur ces tensions, c'est-à-dire à faire de ces tensions un objet explicite de travail ? Autrement dit, comment mettre à profit de tels investissements pour *en même temps* travailler sur ces tensions ? A Sansamba, il semble hélas que les réalisations aient davantage creusé les écarts de sorte qu'elles aient été du début à la fin perçues comme des problèmes à résoudre. La question qui se pose ici est celle de la finalité des réalisations dont la mise en œuvre ravivent parfois les tensions : servent-elles seulement des fins utilitaires, ici pourvoir à l'eau, là-bas délivrer des soins vétérinaires, ailleurs développer le marché ? Comment concevoir et conduire les réalisations concrètes de telle manière qu'elles permettent *aussi*, en outre, de travailler des questions politiques, de telle façon qu'elles se mettent concomitamment au service des dynamiques de changement ? L'accompagnement, même s'il prend un profil technique, n'a-t-il pas pour vocation ultime de soutenir cette seconde utilité, contribuer à des transformations sociales et politiques ? Dans l'histoire de la FECAPS, les occasions n'ont pas manqué. Par exemple la question du pouvoir, de ses formes, de son exercice mais aussi de ses fondements s'est posée au moment où éclatait le conflit de leadership au sein de la fédération. Il y a eu aussi ces divergences qui ont surgi entre les organismes d'appui et les acteurs locaux, des malentendus qui se sont progressivement mutés en désaccords. Comment, au départ de telles difficultés, initier un travail plus fondamental sur le changement ? C'est-à-dire, en l'occurrence, comment tourner les conflits ou divergences en opportunités de changement ? Ce qui revient à se demander *comment tirer avantage de blocages opérationnels pour débloquer des conceptions organisationnelles ou sociopolitiques*, par exemple des manières de vivre ensemble portées par des groupes ayant des valeurs différentes ou menant des modes de vie divergents, voire contradictoires ?

Comment concevoir et conduire les réalisations concrètes de telle manière qu'elles permettent aussi de travailler des questions politiques, de telle façon qu'elles se mettent concomitamment au service des dynamiques de changement ?

C'est ici, sans doute, que l'analyse du contexte prend toute son importance. Une analyse qui dévoile les logiques et stratégies sociales et qui permet alors d'interpréter autrement les problèmes, non plus comme ce qui entrave la bonne marche des "choses" mais comme des messages qui montrent comment les "choses" fonctionnent et qui aident à décrypter. Une

analyse d'autant plus pénétrante qu'elle est portée par ceux qui vivent ensemble et qui sont en tension. Une telle analyse alors ne se réduit pas à une description des situations, à une sorte d'état des lieux plus ou moins problématisé, mais ambitionne de dévoiler certains nœuds sociétaux, des mécanismes, des arrangements ou des fondements sociétaux, précisément ceux qu'on soupçonne être à l'origine des difficultés existentielles.

Les infrastructures font partie des ressources qui étaient à la disposition des acteurs. Celles-ci peuvent contribuer à la construction sociale pour autant que cette construction soit être voulue dès le départ et qu'elle fasse partie du projet mené par les acteurs concernés. Dans le cas spécifique de la FECAPS, l'hypothèse des investissements pour rallier les différentes sensibilités n'a cependant pas tenu longtemps après le retrait de l'aide extérieure. Le virage opéré par le GRDR concernant son mode opératoire, son passage d'une logique de réalisation à une logique d'accompagnement, a certainement contribué à désorienter les membres de la fédération qui avait pris "goût" à cette aide matérielle importante pour réaliser des projets économiques. Certes le GRDR n'a jamais été lui-même financeur mais c'est par lui que les appuis financiers parvenaient aux acteurs. Cette situation montre que les changements opérés par l'intervenant ne laissent pas indifférents les acteurs. Sans doute est-ce un des principaux leviers, changer soi-même pour inviter les autres, ceux avec qui on est en interaction de travail, à eux aussi changer. Tout le problème consiste alors à faire en sorte que l'adaptation dont les acteurs à la base sont invités à emboîter le pas soit aussi source de transformations structurelles.

3.2. Le collège d'Orkadiéré. Le dialogue difficile pour intégrer l'espace décentralisé

L'idée de construire un collège est venue de l'ancien président du Conseil de la Communauté Rurale (CR), feu Abdou Kané. C'est lui qui, le premier, en a émis l'idée. Toutefois, ce n'est qu'en 2006 que les migrants ont demandé aux populations de faire la demande et de leur adresser cette demande pour qu'ils puissent rechercher les possibilités de financement. La demande a été faite dans les formes auprès de l'Etat. Ce dernier a accepté le principe d'affecter des enseignants mais s'est refusé à financer l'infrastructure. Un ancien bâtiment a alors été utilisé après avoir fait des réaménagements. Deux classes de 5^{ème} et une classe de 6^{ème} ont été réhabilitées pour un montant d'un peu plus de 2 millions de FCFA.

A cette même époque, un plan local de développement (PLD) avait été élaboré de façon participative avec l'appui technique et financier du GRDR pour permettre d'avoir une idée très précise des investissements à faire dans la Communauté Rurale (CR). Le collège faisait partie des infrastructures à mettre en place. Le GRDR a proposé alors d'installer un cadre de concertation qui pouvait aider à mettre en œuvre différents projets de développement. Comme la Communauté Rurale de Cabou était en avance, une visite d'échange a été faite. Chaque village comporte un cadre incluant tous les acteurs. Selon le GRDR, les partenaires financiers préfèrent travailler avec des cadres de concertation au lieu des villages isolés. Du coup, l'idée s'est imposée de concerter les efforts. Quatre zones ont ainsi été constituées et des cadres de concertation mis en place dans chaque zone. Les délégués de ces cadres locaux ainsi les délégués des organisations faîtière, les cinq élus choisis par le conseil rural et le représentant des migrants se retrouvent pour constituer le cadre de concertation de la CR.

Après l'élaboration du PLD, le GRDR a accompagné les négociations et un projet de co-développement a été obtenu. Seul l'association de migrants d'Orkadiéré a participé mais

toutes les autres association de migrants de la communauté rurale d'Orkadiéré ont refusé de donner leur contribution. Les migrants d'Orkadiéré pour leur part ont exigé d'avoir un habitant de leur village à la présidence du cadre de concertation pour assumer des responsabilités. Ce souhait a été accepté par les uns et les autres, tant bien que mal.

En 2008, une conférence skype organisée avec les migrants d'Orkadiéré a permis d'assurer la contribution des migrants du village. Les migrants des autres villages membres de la CR ont cependant refusé d'apporter leur appui arguant que les infrastructures seront réalisées à Orkadiéré seulement. Chacun souhaitait avoir le collège chez lui, dans son village mais pas ailleurs.

Le budget initial du projet est 147.695.311 F CFA répartie comme suit : les migrants 30.534.050 FCFA, la CODEV 92 000 000 FCFA, GRDR 2.000.000 FCFA, 1 Communauté Rurale d'Orkadiéré 2.300.000 FCFA et le PNDL : 20.700.000 F CFA.

Les migrants originaires de la commune ont donc contribué à hauteur de 30.534.050 FCFA. Le financement obtenu a permis de construire huit salles de classes, de faire une clôture et de mettre en place un centre multimédias. La construction s'est achevée seulement en 2009. Les travaux pour ce collège se sont étalés sur quatre ans parce que les négociations de base ont pris du temps. Au début de ce processus, il n'existait pas de convention entre le Sénégal et la France concernant le co-développement. Il a fallu attendre pour engager différentes collectivités mais surtout pour mobiliser les migrants originaires de la localité.

Le collège est aujourd'hui opérationnel et il est ouvert aux élèves de tous les villages de la CR mais aussi à d'autres enfants d'autres régions du pays, il accueille même un élève originaire du Mali. Plusieurs formations de différente nature ont été initiées (par exemple, une formation pour la commission de passation des marché) tandis qu'un comité de suivi du Collège de Orkadiéré a été mis en place.

En plus de l'accompagnement technique et organisationnel pour la construction du collège, le GRDR a appuyé la mise à la disposition de la CR un agent de développement local (ADL) pour appuyer les dynamiques locales. Il a signé son contrat le 23 juillet 2008. L'ONG a aussi mis à la disposition de la CR un fonds de développement local (FDL) qui permet de faire face aux dépenses nécessaires à la prise en charge des relais et des membres des différents structures impliquées. Ce fond appuie aussi le cadre de concertation dans son fonctionnement. En outre, deux techniciens à temps plein ont été mis en poste pour s'assurer que les chantiers progressent conformément aux attentes. Ces deux techniciens sont garants de la qualité des ouvrages. Il faut aussi mentionner les commissions de passation des marchés et de suivi dont le rôle n'est pas négligeable, loin s'en faut.

L'élaboration du PLD a permis de prendre en compte le double espace, la France et le Sénégal, en impliquant les familles d'acteurs activement sur ces deux espaces. Toutefois, le principe étant acquis, par la suite il n'a pas été facile de faire fonctionner cette option, particulièrement lors des négociations. Au moment où les échanges étaient en cours dans la CR, les migrants ressortissants de la CR eux aussi travaillaient ensemble sur certaines préoccupations à intégrer dans le plan. Malheureusement, dans ce processus, il semble que les migrants aient été davantage considérés comme des "bailleurs de fonds" plutôt que comme des acteurs qui ont eux aussi besoin d'agir sur l'espace social dans lequel ils vivent en France ou ailleurs. Les contributions individuelles des migrants en tant qu'agents économiques ont

été privilégiées, mais pas leurs idées. Beaucoup d'acteurs vivant dans l'espace de la CR affirment qu'il est *"difficile de travailler avec l'argent des migrants. Ils ne veulent rien comprendre de l'évolution de la CR. Ils ne pensent qu'à leur village. C'est cette position qui a fait que les autres migrants se sont désolidarisés de ce que nous faisons pour avoir ce collègue"*.

En 2009, il y a eu des élections locales qui ont eu pour effet un changement de majorité et le renouvellement des acteurs qui constituaient l'arène politique locale. Selon l'actuel président du cadre de concertation, le changement d'équipe au niveau de la CR pose d'énormes problèmes de fonctionnement. Selon ses propos, *"les responsables actuels de la CR sont socialistes tandis que moi je suis capitaliste avec d'autres membres. Le dialogue est difficile actuellement entre nous. Il faut que l'accompagnement, le GRDR, s'emploie à régler cette divergence avec le CR. Pour que nous puissions avancer, le GRDR doit travailler avec l'ensemble mais il y a lieu de clarifier"*.

Leçons, doutes, incertitudes

Cette expérience illustre le dialogue difficile entre les acteurs de la décentralisation au Sud et les migrants au Nord, notamment en ce qui concerne les investissements à faire. Il apparaît de façon manifeste dans cet exemple que les migrants sont dans une logique de prise en charge des problèmes de leur village, c'est-à-dire dans l'espace géographique qui a du sens pour eux. Ce sont leurs parents directs qui y vivent et ils y sont liés sur le plan familial mais aussi culturel. Une fois que l'espace de référence pour l'action s'élargit, par exemple à hauteur de la communauté rurale ou au-delà, les sources de pouvoir, et sans doute aussi les possibilités de reconnaissance, diminuent pour ces migrants qui pensent alors ne plus avoir de contrôle sur les événements.

La construction du collègue donne consistance à cette logique d'acteurs en quête de significations. Il s'agit pour eux de pouvoir se reconnaître dans ce qu'ils font ou ce qu'ils appuient mais aussi d'y être reconnus. Or, le changement d'échelle parasite ce processus de double reconnaissance. C'est vrai pour les migrants mais aussi pour les acteurs locaux. Il en résulte qu'une autre perception de la place et du rôle des migrants s'avère nécessaire. Comment prendre en compte cette dimension dans le travail d'encadrement ? Voilà une première question.

L'expérience d'Orkadiéré montre la nécessité d'élargir le dialogue avec les migrants en développant particulièrement une meilleure perception du double espace, non seulement dans ses fonctions socioculturelles mais aussi avec sa vocation de développement économique et social. Le retrait des migrants des autres villages de la CR souligne la difficile reconnaissance de l'espace CR comme espace privilégié de négociation des actions de développement. Ainsi, à Orkadiéré, rien n'était acquis malgré le processus participatif d'élaboration du PLD qui a promu les interactions positives entre les diverses catégories d'acteurs dans les deux espaces. Même dans les situations concrètes qui impliquent la réalisation d'une infrastructure sociale, il apparaît que les négociations doivent être engagées de manière à éviter que certains ne se reconnaissent plus dans l'espace social plus large de la CR. Le défi réside dans la construction d'un espace identitaire où chaque famille d'acteurs, d'ici ou de là-bas, se sent reconnue et puisse en même temps s'investir symboliquement autant que matériellement. Il apparaît que l'identification (*"je me vois là-dedans en tant que ceci ou cela"*) et la reconnaissance (*"les*

autres aussi me perçoivent là-dedans en tant que ceci ou cela") vont inévitablement ensemble. La reconnaissance doit être mutuelle. C'est là un enjeu décisif et en même temps une question difficile pour l'accompagnement : comment en pratique réussir cette double opération identitaire ? Plus exactement, qu'est-ce que les accompagnateurs doivent engager comme action, comme approche, comme moyens, pour que les acteurs puissent la réussir ? C'est ici que l'action des migrants dans leur espace de résidence prend un surcroît de sens. En effet, on peut penser que s'ils développent leur activité sociale dans l'espace qui les accueille, un espace où, au départ, ils n'ont *a priori* aucune attache familiale, ils pourront plus facilement prendre la mesure d'un engagement au bénéfice d'une entité qui dépasse leur village. Car ils se présentent alors chez eux, non plus seulement comme *les enfants d'ici*, ceux de tel village, mais aussi comme les acteurs d'une autre entité, *là-bas*.

Le fait que le Plan de Développement local (PDL) ait été élaboré de façon très participative est un atout important pour avancer mais il n'est pas suffisant en soi. Les négociations participatives doivent être permanentes, et donc se prolonger par la suite, pour s'assurer que les compréhensions communes à un moment donné continuent à rester partagées quant il s'agit du développement de l'espace décentralisé. Il s'avère important que les acteurs engagés

Etablir de nouvelles relations, de nouvelles manières de se relier les uns aux autres mais aussi, surtout même, de nouveaux rapports entre les acteurs, c'est-à-dire souvent des rapports plus égalitaires, moins distendus par les intérêts particuliers

se donnent des orientations claires aussi bien sur les infrastructures que sur la forme de socialisation que l'on souhaite obtenir. Le concours de tous les acteurs est indispensable pour avoir de bons résultats, ce qui suppose croisement mais aussi rencontre des

regards. Le GRDR a évidemment un rôle important à jouer à ce niveau et il est indispensable que ses accompagnements aillent dans le sens de cette forme de construction sociale autour de la décentralisation qui est avant tout une question de construction d'un capital humain. Mais d'autres dimensions entrent également en jeu. Ainsi, comme le cas d'Orkadiéré le suggère, la négociation est déterminante. Elle suppose que les différentes parties prenantes, au Sud et au Nord, présentent leurs arguments et puissent, sur cette base, progresser vers de nouvelles positions. Le processus engagé à Orkadiéré a-t-il été accompagné pour qu'il y ait lors des épisodes de négociation véritablement construction et reconstruction des positions, des idées et des perceptions ? La concertation remplit une fonction irremplaçable à cet égard. Mais, on le devine, pas n'importe quel genre de concertation. Car il ne s'agit pas seulement d'échanger des informations, ni de négocier autour d'enjeux concrets, ici un collège, là bas un centre de santé ou un forage, ce qui serait le cas d'une *concertation purement fonctionnelle*, finalisée par telle ou telle réalisation à conduire, c'est aussi l'affaire d'une *double construction sociale*. En effet, il s'agit, d'une part, *nouer de nouvelles relations entre acteurs*, c'est-à-dire créer des liens d'action et de reconnaissance mutuelle mais aussi, d'autre part, *établir de nouveaux rapports*, en particulier des rapports qui redistribuent autrement le pouvoir et les privilèges, des rapports qui reconfigurent les places sociales et les arrangements, qui refont le paysage social, comme ici entre migrants et acteurs locaux. Cette perspective, qui relève non plus d'une concertation fonctionnelle, à la limite purement instrumentale, mais d'une *concertation sociopolitique*, questionne la manière dont l'intervenant conçoit et mène l'accompagnement. Dans le cas précis du GRDR, elle met également en jeu la coordination de cet accompagnement, au Sud et au Nord, et donc, implicitement mais nécessairement, les liens entre les acteurs GRDR au Sud et au Nord, leurs relations autant que leurs rapports. L'histoire du GRDR est aussi celle de cette reconstruction de rapports nouveaux entre des

instances qui opèrent au nord et d'autres qui agissent au Sud. Cette reconstruction emprunte les mêmes voies de la concertation. Le passage d'une conception opérationnelle de la concertation à une conception politique constitue un enjeu actuel en voie d'élaboration, tant dans sur le terrain qu'au sein de la sphère organisationnelle propre au GRDR.

Une autre piste doit être ouverte : faire vivre la concertation ne se réduit pas à l'animation d'une structure de concertation. En réalité, l'enjeu ultime consiste à développer une *culture de la concertation* et à l'inscrire dans la vie quotidienne des acteurs locaux, particulièrement ceux qui pèsent sur la scène du développement local. La situation actuelle de la concertation à Orkadiéré permet de soulever d'autres questions, davantage liées à l'action de développement : le dispositif de concertation n'est-il pas dépendant des apports extérieurs ?

Apprendre, pas seulement former. Apprendre sous l'angle technique mais aussi politique. Faire que toute activité soit aussi une situation d'apprentissage diversifié, individuellement et collectivement

Ne fait-il pas la part belle à quelques figures ou personnalités marquantes ? Dans quelle mesure alors, éventuellement, ne fait-il pas obstacle à la participation populaire ? Dans quelle mesure contribue-t-il à asseoir un

pouvoir, éventuellement un contre-pouvoir, susceptible de se heurter aux autres instances en place ? Et avec quels effets, positifs ou négatifs ?

Les actions menées à Orkadiéré depuis 2006 sont importantes aussi par la richesse et la diversité des *apprentissages*. Toutefois, en prenant du recul, il faut admettre à la lumière de cette expérience que les apprentissages ne sont nullement spontanés, qu'ils exigent une *double attitude* de la part des accompagnateurs, *une attitude formatrice (apprendre aux autres)* et en même temps *apprenante (apprendre soi-même pour partager avec les autres)*. Ici, l'enjeu se déplit à deux niveaux : (i) apprendre à partir des situations qui se présentent, y compris celles qu'on n'attendaient pas et qui surviennent à contre temps, mais aussi (ii) exploiter toute la gamme possible des apprentissages, depuis les aspects purement technico-techniques (maîtrise d'ouvrage, maîtrise d'œuvre, maîtrise du vocabulaire technicien, gestion,...) jusqu'aux aspects sociopolitiques (maîtrise des enjeux, des décisions, des arrangements,... sans oublier la maîtrise des concepts et des conceptions sur la base desquels les décisions se prennent). Les enjeux d'intelligibilité (comprendre la portée de ce qui est réalisé, ses effets, ses ouvertures,...) pèsent autant que les enjeux à proprement parler techniques (faire en sorte que "ça marche" durablement). Les chantiers sont donc autant des lieux d'apprentissages, de transfert de capacités ou de développement compétences, que des lieux de réalisation concrète d'ouvrages. On y apprend entre autres choses à parler correctement des réalités sur lesquels on veut agir, à utiliser les mots justes au bon moment et donc à intervenir plus efficacement dans les débats ou sur les questions qui vous concernent. La maîtrise du vocabulaire ad hoc permet aussi de se rendre moins dépendant et d'être plus aisément reconnu comme un acteur compétent.

Cette conscience communale, ou supra locale, rend sensible la possibilité qu'on a de développer des effets ailleurs en agissant ici, elle aide aussi à comprendre en même temps qu'on subit ici des effets qui proviennent d'ailleurs

Le cas d'Orkadiéré permet de mettre en lumière deux autres enjeux potentiellement présents dans toutes les interventions du GRDR. Tout d'abord le développement fonctionnel d'une *conscience spatiale* qui va au-delà des sphères de proximité, par exemple ici, à Orkadiéré, le

développement d'une *conscience communale*. En ayant à l'esprit que le développement de cette conscience spatiale, c'est-à-dire le développement du sentiment d'appartenir à un espace plus large que celui qu'on fréquente chaque jour, concerne autant les acteurs *ici* que les acteurs *là-bas*, les migrants notamment. Cette conscience communale, ou supra locale, rend sensible la possibilité qu'on a de développer des effets ailleurs en agissant ici en même temps qu'on subit ici des effets qui proviennent d'ailleurs. Ensuite, cet autre enjeu, capital et aujourd'hui encore discret dans l'accompagnement par le GRDR, le lien entre le local et le national. Comment faire, que faire, pour que l'Etat sénégalais puisse prendre aussi une place – à vrai dire sa place – dans les processus engagés dans la communauté rural ? Car développer la conscience spatiale ne signifie pas simplement l'élargir, changer d'échelle, cela veut dire aussi établir des passerelles entre les diverses échelles : local, communal, régional, national,... comment ces divers éléments s'emboîtent-ils sans se nier ? Y compris dans le travail avec les migrants. Par exemple, comment faire pour que l'Etat sénégalais joue (mieux) son rôle dans ce travail qui consiste à impliquer les migrants dans les dynamiques de développement local ici et là-bas ?

3.3. Poste de santé de Tourimé : ce sont les migrants qui décident !

Les migrants de Tourimé se sont organisés pour créer dans l'informel l'association des ressortissants de Tourimé en France depuis les premières personnes dans les années 1960. L'objectif était de rapatrier les corps de toute personne décédé en France au village natal. Les fonds étaient destinés pour payer des bœufs lors des fêtes musulmanes (Tabasky, Kortié). Depuis cette date, toute personne qui foule le sol de France est directement introduit dans cette association et il cotise dès son premier salaire. Dans les années 90, il y'a eu l'entrée des intellectuelles qui ont commencé à changer cette méthode pour envisager la création d'une association reconnue par la loi française. Les anciens trouvés sur place sont considérés comme des sages parmi lesquels figurait Ibrahima Ly, un homme remarquable, reconnu pour ses qualités intellectuelles. Il avait appris l'arabe et le français et il avait même été imam d'une mosquée en France.

Durant ces années, les migrants sont parvenus à créer l'APES (Amicale pour l'entraide et la Solidarité) dont Ibrahima Ly était le président et qui jouit d'une reconnaissance juridique. Il y a eu deux associations, dont l'ancienne qui regroupe tous les ressortissants du village et l'APES qui ne mobilisait à l'époque qu'une partie des migrants car les autres n'avaient pas encore compris cette démarche. Les gros investissements ont été associées aux charge de la caisse de l'ancienne association. C'est dans ce cadre que Mr Ibrahima Ly a été choisi et envoyé au village pour sensibiliser les habitants du sud et pour payer une motopompe pour le forage qui était en panne. Durant ce séjour, il pu mettre en place avec les jeunes du village l'association « BENKADI » qui est partenaire de l'APES au Nord. Actuellement, Mr Ibrahima Ly est le président d'honneur de l'association tandis que c'est Mr Seydou hamady Gueye, un professeur en fonction, qui assure la présidence de l'APES bien qu'il ait été affecté à la Mayotte pour deux ans.

Après l'idée de camps jeunes qui va durer trois ans, Abou Gueye, chargé des projets, s'est rendu au village pour les besoins du séjour des jeunes. Par la suite, l'idée est venue de contacter le GRDR pour lui exposer le projet de construction d'une structure sanitaire. A ce moment, Ibrahima Ly était délégué par l'ensemble des ressortissants du village, principalement parce qu'il est reconnu comme quelqu'un de sage et dynamique.

Le premier vice-président de la Communauté Rurale explique : "Le GRDR est venu nous trouver dans une situation difficile. Nous avons échangé autour d'une idée qui consistait à organiser des camps avec des enfants nés en France et dont les parents sont originaires de la localité. Ce projet avait une durée initiale de trois ans. Chaque séjour était payé par les parents pour avoir les ressources nécessaires à l'organisation des événements. Si ce n'était pas le GRDR, le projet de construire allait durer au moins 3 ans. Par la suite, Mr Mamadou Sankaré, actuellement vice PCR, et certains migrants originaires de la localité, sont venus voir Mathieu du GRDR qui a monté le dossier de projet de construction du poste de santé. Quand le projet a été monté, Mathieu a envoyé la copie du document aux migrants notamment en France. Ils ont apporté des amendements très précis qui ont été intégrés et qui ont suscité beaucoup d'espoirs. Le projet ainsi finalisé a été soumis au financement d'un projet de co-développement qui a accepté de mettre en place les ressources nécessaires. C'est un certain Jean Pierre (employé du GRDR et technicien en Génie civil) a été désigné pour le suivi technique".

Le village avait demandé d'abord une case de santé. Le Conseil Rural avait voté un budget de 6 millions de FCFA pour cette case. Quand le dossier a été envoyé aux migrants, ils ont plutôt proposé de construire un poste de santé dont les capacités d'accueil sont plus grandes. La CR a donc reporté le montant pour le budget pour attendre l'année suivante et inscrire la contribution d'un poste de santé à la place de la case de santé initialement prévue. Certaines personnes ont été sollicitées pour donner des conseils ainsi de donner une chance de réussite au projet.

Jean Pierre, un technicien supérieur employé par le GRDR, a supervisé la construction. Les partenaires du co-développement ont vérifié et confirmé la construction. Les erreurs techniques de construction ont été corrigées. Après la visite des partenaires, beaucoup de choses ont été améliorées en termes de qualité du bâtiment.

Le bâtiment est aujourd'hui achevé et certains problèmes spécifiques sont résolus. Il s'agit entre autres des problèmes de l'eau et de l'électricité. Juste après la construction, la demande a été faite au Ministère pour affecter un infirmier. Les actions préparatoires ont permis d'accélérer le dossier. Un infirmier a été affecté immédiatement dans le village suite aux actions de lobbying menées surtout par les migrants. Les populations ont cotisé 300.000 FCFA pour montrer leur intérêt. Les autres contributions, en particulier celles des migrants ont été affectées entre autres choses au paiement de l'eau nécessaire pour les besoins du centre, à l'octroi d'un montant de 510.000 FCFA pour l'achat des premiers lots de médicaments ainsi qu'au paiement des salaires des deux jeunes gardiens du bâtiment. La communauté rurale (CR) a financé à concurrence de 3 millions de FCFA l'équipement du centre en puisant sur son budget propre. Un comité de santé a été mis en place mais beaucoup plus tard.

Il faut mentionner aussi, actuellement, la mise en œuvre d'une extension du projet qui a permis d'avoir l'électricité à travers un système solaire. Les travaux pour l'accès à l'eau potable sont aujourd'hui presque achevés.

Pour ce qui concerne la démarche, les partenaires financiers ont versé directement les fonds à l'entreprise choisie suite à un appel d'offres. Les procédures de décaissement au trésor sont assujetties à certaines règles. Il faut une bonne maîtrise de ces problèmes se posent au

moment du décaissement. Cela a posé des problèmes pour le décaissement des fonds du trésor pour la contrepartie de la CR. Finalement, le montant complémentaire a été avancé par l'association des migrants.

Selon certains acteurs, ce projet n'a pas été facile à réaliser dans un contexte où il y a une diversité d'ethnies (Bambara, Poular, Soninké, etc.). Un acteur local précise cependant que *"la proposition d'Ibrahima Ly a permis de créer une plus grande cohésion entre les différents groupes ethniques. L'Association mise en place a créé plus de cohérence dans le village"*.

Les migrants originaires de Tourimé organisés en France sont à l'origine du projet mais il y a eu une très bonne contribution des populations locales. Ils ont participé financière en mobilisant la contre partie nécessaire.. Trois personnes ont marqué la réussite de ce projet Ibrahima Ly, de Moussa N'Diaye et Mamadou Sankaré. Ces 3 personnes sont allées à l'action et ont permis de faire avancer les initiatives. D'autres acteurs ont contribué à la réussite de ce projet, notamment l'administration publique et les services techniques associés (les services de Santé), l'association des migrants avec Ibrahima Ly, le Conseil Rural (Communauté rurale), les populations de Tourimé et leur association, l'entreprise des travaux publics, le GRDR et les partenaires français.

Dans ce cas précis, le fait d'avoir une organisation au Sud et une organisation au Nord a été un élément déterminant pour la réussite. Selon le vice président de la communauté rurale, *"s'il y a des problèmes au niveau du Sud (l'espace village dans ce cas), les migrants ne peuvent rien entreprendre dans la localité. Il faut donc créer les conditions pour que l'entente existe dans le village"*. En fait, la réussite relative du projet a été facilitée par le fait que des deux cotés, au Sud comme au Nord, il y avait un engagement qui a permis d'avancer chaque fois qu'une difficulté se présentait.

Selon certains acteurs, la mise en œuvre du projet de construction du poste de santé a permis aux migrants de s'organiser autour d'une association et de parler d'une seule voix. Les résultats qui ont été obtenus ont contribué à donner confiance à tout le monde dans son espace de vie comme ailleurs. Ceci constitue un bénéfice notoire pour ce groupe d'acteurs, fort de ce succès au Sud a gagné en reconnaissance dans les deux espaces, tout en jouant un rôle clef dans les processus de consolidation des acquis du développement des leurs espaces d'origine.

Leçons, doutes, incertitudes

L'organisation au Sud *et* au Nord est déterminante pour la réussite d'un tel projet. Chacun doit pouvoir trouver sa place et c'est le rôle d'une structure d'accompagnement comme le GRDR d'aider chaque acteur à y parvenir. Dans le cas de Tourimé, l'organisation locale a joué un rôle clef pour l'organisation des chantiers. Mais au Nord, le rôle des migrants a été crucial pour établir des liens avec les institutions mobilisables en appui des initiatives lancées à Tourimé. Malgré le fait que l'échelle soit ici celle du village, une échelle d'action où généralement il y a moins de problème pour avoir l'adhésion des migrants, la forme d'organisation suscitée par Ibrahima Ly autour des actions concrètes avec l'appui du GRDR a été déterminante pour réussir le projet. Il faut que le village puisse compter sur une solide organisation villageoise regroupant les différentes personnes et instances engagées de la localité et qui de préférence puisse jouir d'une reconnaissance juridique pour garantir la légalité des actions initiées. Cela facilite le processus et allie les acteurs à la cause dès le départ. L'organisation sociale et

institutionnelle développée à Tourimé peut servir de référence, même pour des actions menées à une autre échelle. Cependant, l'organisation n'est pas une fin en soi. Elle doit être accompagnée par une volonté de part et d'autre de dépasser les clivages ethniques et/ou d'autres considérations particularistes. D'où se pose une autre question : comment créer une telle volonté ? Comment accompagner son élaboration ?

Dans le cas précis de cet exemple, l'échelle village est la plus pertinente pour avoir l'adhésion sans faille des migrants dans l'accompagnement des actions de développement. Cela pose

Au départ, il peut être nécessaire de travailler à l'échelle du village pour ensuite passer à l'échelle supérieure. A ce niveau là, se pose la question du sens pour les acteurs : comment comprennent-ils le passage à l'échelle supérieure, quels intérêts y voient-ils ?

cependant un problème important dans le contexte actuel de la décentralisation qui donne le pouvoir de décision à une échelle plus grande regroupant un ensemble de villages. A Tourimé, un travail important de sensibilisation a dû être fait pour faire avancer les débats sur

cette question, même si pour l'heure aucune action n'a été engagée à une échelle autre. Notons que ce travail gagne à se faire au Nord comme au Sud. La double territorialité, qui en dépend immédiatement, n'est en réalité pas évidente à inscrire dans la réalité quotidienne. Pour réussir des projets d'envergure à l'échelle d'une communauté rurale, elle exige de travailler sur la perception des uns et des autres. Il faut admettre toutefois que les communautés rurales n'ont pas toujours été créées sur de bonnes bases de sorte qu'il n'est pas rare de rencontrer des situations où les regroupements historiques ont été niés, basculant dans un même ensemble sociopolitique des acteurs que l'histoire avait éventuellement séparés. Au départ, il peut être nécessaire de travailler à l'échelle du village pour ensuite passer à l'échelle supérieure. A ce niveau là, se pose la question du sens pour les acteurs : comment comprennent-ils le passage à l'échelle supérieure, quels intérêts y voient-ils ? A court terme, l'échelle villageoise apparaît toujours comme la plus pertinente mais à plus long terme c'est rarement le cas. Le développement local n'est pas durable s'il reste confiné à une petite échelle. D'où cette question : comment, en investissant dans un village, peut-on contribuer au développement de l'entité communale et tout particulièrement à son inscription dans l'imaginaire collectif local ?

La perception du migrant exclusivement comme un « bailleur de fond » constitue une contrainte majeure dans le positionnement des acteurs. En effet, il est évident à travers l'exemple de Tourimé que les migrants à travers leur organisation ont largement contribué à financer les actions mais ils

Dans le cas de Tourimé, les migrants faisaient véritablement fonction de passeurs interculturels

ont en plus mené des actions de lobbying pour rendre possible l'accès des populations à des services publics (par exemple pour l'affectation d'un infirmier, l'engagement du service de santé dans le suivi, etc.). Toutefois, il ne faut pas perdre de vue la question de la *confiance* : celle des migrants vis-à-vis de leurs parents restés au village qu'ils perçoivent régulièrement comme incompetents et, à l'inverse, celle des villageois vis-à-vis de leurs migrants qui leur apparaissent toujours plus ou moins incontrôlables et certainement difficiles à cadrer. Les migrants de Tourimé ne se sont jamais cantonnés dans un rôle de financiers, ils ont engagé des actions de lobbying pour obtenir les appuis ou ressources nécessaires, tant sur le plan institutionnel que purement technique. En particulier, à Tourimé, ils ont joué un rôle d'interface en aidant les acteurs Nord à comprendre ce qui se passe et quelles sont les règles du jeu au Sud d'une part et, d'autre part, ils ont ouvert les yeux de leurs parents villageois sur les contraintes, limites et opportunités au Nord, qu'est-ce qui se passe là-bas, quelles sont les

clefs. Dans le cas de Tourimé, les migrants faisaient véritablement fonction de passeurs interculturels.

Cet exemple indique bien que les groupes efficacement organisés au Sud et au Nord peuvent exercer une influence significative sur les autres acteurs dans les espaces du Sud et du Nord. L'implication des migrants dans les négociations pour l'accès aux ressources du co-développement (avec l'appui du GRDR) est un exemple qui peut aider dans d'autres contextes à consolider la perception du rôle des migrants dans l'amélioration des espaces. Il faut aller au-delà de cet exemple pour faire contribuer les migrants aux constructions sociales au Sud mais aussi au Nord en identifiant dès le départ ce que chaque famille d'acteurs peut gagner en en même temps ce qu'elle peut apporter.

4

Haute Normandie

Les éléments de récits ou d'entretiens livrés ci-dessous n'ont pas été retravaillés par les équipes et les concernés. Ils sont livrés en l'état sous notre responsabilité.

4.1. Accompagnement des associations pour la promotion socio sanitaire et l'accès aux droits : du « projet » au « service » ou la difficile conquête d'une citoyenneté

Un premier entretien est réalisé avec Souadou Ba (chargée de mission au GRDR) et 4 femmes de l'association ENTENTE. Le récit est porté à la fois par la responsable de l'association ENTENTE, Madame Nana Cocker et Souadou, les autres femmes réagissant aux propos et surtout à nos questions⁵. Le récit initial est livré par la coordinatrice de l'association Entente.

L'association ENTENTE existe depuis 1991 et est ouverte à toutes les femmes de 20 à 60 ans. C'est une association qui travaille le lien intergénérationnel à travers des mères retraitées des mères au chômage, des mères au travail, etc. Les activités ont commencé essentiellement autour de travaux manuels, à travers un « atelier couture » qui est un peu l'activité phare et aussi un « atelier cuisine ». Elles se sont complexifiées depuis avec des activités d'accompagnement, d'information et de médiation : information sur la santé, les droits et médiation familiale et scolaire. Cinq personnes sont suivies préférentiellement, souvent des personnes isolées et « *qui ne peuvent plus bénéficier de la CAF et qu'on nous envoie ... Notre travail consiste à accompagner les femmes à « se lever le matin, aller au travail, être ponctuel, chercher de l'emploi, bien se comporter... »* ».

La reconnaissance par la commune ne s'est pas faite tout de suite : « *au début la commune se méfiait. Elle se demandait ce que cela va lui apporter. Elle considérait que les centres sociaux pouvaient très bien faire la couture* ». L'association va donc devoir faire ses preuves sans subsides. Au début, ce sont les adhérentes qui achètent leurs propres machines à coudre. La mairie accorde toutefois une place dans un local collectif « *une petite pièce partagée avec d'autres* » mais cela ne va pas durer car « *comme on prenait trop de place, on nous a demandé de quitter pour un autre local* ». Petit à petit, l'association rend des petits services à la mairie en préparant des repas, du thé, des desserts, ... Les charges du nouveau local sont payées grâce à ces différentes prestations. Ce n'est que 3 ans après qu'un premier subside de 50.000 € est octroyé à la structure. Comme le dit la coordinatrice, « *il fallait d'abord faire la démonstration que nous pouvions être gérées comme une entreprise* ».

5- Nana COKER, Tabaski SANGARE, Angélique DUPAYS et Malika TAMSAMANI

Actuellement 28 femmes sont accompagnées à l'emploi, des femmes ont été embauchées par une maison de haute couture, une femme a été engagée comme secrétaire chez une des organisations subventionnaires... Il y a surtout eu découverte de la solidarité chez ces femmes. Parmi les femmes d'ENTENTE, Angèle, une jeune française qui après son stage dans l'association, « *s'est accrochée à l'association comme à un os* » tant elle a été impressionnée par la volonté de ses femmes et a « *découvert la solidarité* ». S'occupant essentiellement à l'organisation de sorties culturelles, elle cherche aussi à sensibiliser les femmes à l'écologie et aux problèmes environnementaux.

Le récit est repris par Souadou qui explique que le GRDR a connu ENTENTE bien plus tard et est arrivé vers 2006 à travers un **projet**, le projet « **accompagnement des associations pour la promotion socio sanitaire et l'accès aux droits** » financé par le GRSP⁶. Il s'agit de « *mobiliser et de rendre accessible les dispositifs de santé (prévention, droits et soins) et*

« Mobiliser et rendre accessible les dispositifs de santé (prévention, droits et soins) et articuler le sanitaire au social afin d'assurer une réponse globale à la personne démunie »

d'articuler le sanitaire au social afin d'assurer une réponse globale à la personne démunie ». Souadou explique que l'action a démarré avec 10 à 12 femmes, jusque 15. L'accompagnement est à la fois individuel et collectif. Les outils privilégiés d'accompagnement sont les ateliers (d'échanges, d'écriture, d'art

dramatique, etc...). Les thématiques sont proposées par les femmes. Par exemple, cette année, les activités tournent autour de trois thématiques : la relation entre le médecin et le patient, la qualité de nourriture et l'alimentation en général les médicaments et leur usage. Des supports sont confectionnés et le GRDR cherche à utiliser les codes culturels dans les outils comme dans l'animation des ateliers. Ces derniers révèlent notamment qu'il y a un véritable dialogue de sourd avec le patient : « *le médecin ne prend pas le temps de faire un diagnostic ou d'expliquer, le patient ne prend pas ses médicaments comme il faut ou bien il ne parle pas la langue...il y a un rideau entre les deux qu'on voudrait tirer ! Il y a aussi des tabous qu'on voudrait casser !* »

Les cas sont nombreux et différents : « *Une dame ne va plus chercher ses médicaments parce qu'elle n'a plus ses papiers et a peur d'être dénoncée* », il faut alors l'accompagner dans ses droits. Une autre distribue le sirop pour la toux de son enfant à tous les frères et cousins « *parce qu'il faut partager* », il faut alors l'accompagner à comprendre que c'est un médicament, son usage, etc.

Les femmes de l'association ENTENTE surenchérisent pour dire que cette action est très importante et surtout qu'elle est menée de façon à bien s'intégrer dans la programmation de l'association. Les effets sont surtout sensibles en termes de **mobilisation**, disent-elles. Car au début ce n'était pas facile de parler de ces questions et aujourd'hui elles sont très à l'aise avec Souadou. Du point de vue de la mobilisation, les femmes parlent de « *victoire* ». Les ateliers mobilisent beaucoup de personnes aujourd'hui. Elles parlent aussi d'effets sur la famille dans son ensemble : « *quand on sait mieux ce qu'on a on peut l'expliquer au mari et aux enfants. Sinon ils ne comprennent pas qu'on est malade, ils boudent, l'enfant ne veut pas aller à l'école. Il peut y avoir des tensions ou simplement des inquiétudes, du stress...* ». Cela a des

6- Groupement régional de santé publique (GRSP) de Haute Normandie

effets aussi sur les personnes qui auparavant s'isolaient dans leurs problèmes et leurs maladies. Aujourd'hui elles sont moins résignées.

Mais au-delà de ces effets sur la famille et la personne, il y a aussi des effets sur la capacité à mieux comprendre les services de santé et donc à être en capacité d'interpeller les prestations. C'est en tout cas ce qu'on peut entendre dans le témoignage suivant lequel : « *au cours des séances de Souadou on a compris qu'on peut changer le médecin et l'interpeller sur le fait qu'on ne peut pas faire de diagnostic par téléphone !* ». Il faut dire que le corps professionnel de santé – infirmiers(-ières) ou médecins - est régulièrement invité lors des ateliers pour venir expliquer certaines maladies ou certains traitements. Cette capacité d'interpellation est cependant encore relativement rare si on en croit une autre intervention qui va plutôt dans le sens de dire : « *quand on voit qu'on tombe sur de mauvais médecins, on change de médecin !* ». Les femmes disent aussi combien elles se sentent ostracisées dans cette relation aux personnes de santé : « *on a l'impression d'être tout de suite catégorisée* ».

Souadou précise ici que la loi interdit de reconnaître les spécificités et différences communautaires en France, et que ce n'est pas aux dispositifs de droits communs d'aller vers les migrants. Le GRDR travaille donc, précise-t-elle, en tant qu'association pour faire connaître l'environnement, les différents services sociaux aux migrants, afin qu'ils fassent la démarche eux-mêmes. La question est cependant aussi celle d'une médecine à deux vitesses, plus efficace pour ceux qui ont les moyens de payer les services privés. Et de ce point de vue elle ne concerne pas que les migrants. Le cas est cité d'une femme pauvre « *qui s'est fait jetée par une assistante sociale. On lui a refusé de manger* ». Le GRDR commence à ouvrir ses interventions et ateliers dans le cadre de ce projet à ce type de public-cible.

Dans nos discussions il ressort que « *il faut que cela soit équilibré. Il faut s'occuper des autochtones également. Si on arrive à montrer cela, on ne s'attaque plus qu'à la question des migrants mais aussi à celle du dysfonctionnement des services* ».

Leçons, doutes et ouvertures

En fait il s'agit plus - à ce stade et pour ce type d'intervention au Nord - de tendances, d'interrogations, qui ne prennent pas forcément la forme de « leçons » au sens où elles seraient porteuses de changement « institutionnalisés » en interne sur les pratiques et les concepts. D'ailleurs, l'expérience suivante montre une posture sensiblement intéressante. Ces tendances sont toutefois étayées par d'autres discussions que l'on a eues avec les autres porteurs de projets.

L'action par et pour les migrants évolue, semble-t-il, vers une posture qui se situerait plus en amont de l'action sociale. Il ne s'agirait pas d'appuyer *directement* le migrant mais plutôt de le mettre en lien avec des services compétents et de travailler sur cette relation entre « l'utilisateur » et le « service ». L'enjeu se déplace donc. La capacité du migrant à s'intégrer dans son territoire est travaillée de manière plus globale, à partir du service dont il pourrait être intéressant de faire le diagnostic des fonctionnements et dysfonctionnements, surtout en partant de collectifs, d'associations, qui pourraient servir d'intermédiaires dans cette relation. Le renforcement de la capacité des associations est en effet bien au cœur de cette expérience.

La seconde leçon, directement en lien avec la précédente pourrait être celle d'en arriver à devoir ouvrir son public-cible à d'autres migrants et plus largement à d'autres précarisés dont des « autochtones ». Il apparaît en effet que des femmes qui ne sont pas d'origine du bassin du Sénégal sont aussi bénéficiaires de l'action et que cette distinction ne soit pas du tout établie dans les interventions. Le caractère « étranger » ou « de BFS⁷ » étant forcément moins fonctionnel sur ce type d'actions surtout dès lors qu'elle en vient à porter sur un service dans son ensemble, la santé, et qu'elle cherche « *une réponse globale à la personne démunie* » (comme le souligne une fiche de projet).

L'expérience suivante montre cependant un positionnement un peu différent mais également riche d'enseignements.

4.2. « *Bien vieillir dans son environnement* » : *droit d'être ou reconnaissance pour avoir été ?*

L'expérience est présentée par Almamy Soumare en présence de cinq autres migrants âgés⁸.

La problématique du vieillissement est présentée comme méconnue et peu prise en compte par les politiques et les services sociaux. Elle est aussi présentée comme particulière compte tenu de l'origine culturelle des migrants. En conséquence elle ne doit pas être abordée uniquement sous l'angle du traitement de la vieillesse mais doit prendre en compte l'évolution du projet migratoire, les aspects sociaux culturels de ce public pour "*mieux les orienter vers les dispositifs de droit commun d'insertion socio sanitaire*" comme le souligne Almamy.

Boubakar Cossiko raconte : "*Là où je suis actuellement, j'arrive bientôt à 60 ans. Je n'ai pas été à l'école, je n'ai plus de boulot et je ne peux pas répondre aux lettres. J'ai cinq enfants et ma femme ici. Je sais parler français mais pas écrire. C'est le GRDR qui m'aide (et désignant Almamy) c'est toi qui aide et compte tout. Concernant l'association au village, moi je ne connais rien car ils m'avertissent de ce qui se fait. Je ne cotise pas pour une association mais pour le village. Je suis peintre en bâtiment mais je ne sais pas comment faire pour monter quelque chose. Je ne sais pas comment m'installer à mon compte. Je ne sais pas lire ni écrire, c'est difficile. Si ce n'est pas Almamy du GRDR ? mais il vient à peine d'arriver.* »

Almamy explique qu'il y a eu par le passé une formation-apprentissage en culture du maïs à Rouen. Un migrant confirme et ajoute : "*il y en a qui sont devenus soudeurs et agriculteurs et qui sont repartis à Bakel*".

Sur ces 5 migrants, 2 seulement paraissent se débrouiller en français dont un plutôt élégamment. Les autres demandent l'aide d'Almamy pour la traduction. A la question de savoir ce qu'eux attendent du GRDR les réponses sont variables :

- "*Il faut m'aider à revenir au Mali car je n'ai pas d'argent*", *mes papiers ne sont pas en règle*
- "*Que le GRDR m'aide, moi non plus je ne sais pas lire, mais ils peuvent me soutenir dans mes démarches. Ce qui est grave, c'est de ne pas avoir de soutien moral,*

7- Originaire du Bassin du Fleuve Sénégal

8- Boubacar Cissokho, Camara Diaby, Mahamoudou Traoré, Samba Cissokho et N'Dom Yaya.

- *"J'ai une famille avec 5 enfants, une femme aussi, j'ai un terrain là-bas mais je ne parviens pas à construire sur mon champ là-bas", comment je vais vivre ? Je le dis souvent aux jeunes du village, mais ils ne m'écoutent pas, qu'ils apprennent à cultiver. Il n'y a rien ici. La femme est là-bas et moi je n'ai rien ici. S'il y a quelque chose demain je m'en vais", "Le GRDR donne accès aux droits. Il nous aide. Quand on n'a pas été à l'école, il faut chercher quelqu'un pour écrire. J'ai travaillé, mais aujourd'hui, je n'ai plus de chômage, mais j'ai le RSA, mais on connaît ce que c'est. Si on reçoit une aide nous on est prêt. On pense d'abord à notre retraite. Moi, il me reste deux ans, j'ai 63 ans. Tout ce qu'on veut c'est une aide financière pour habiter avec les enfants".*

S'en suit une discussion dont les extraits suivants éclairent la situation et le monde intérieur dans laquelle vivent ces migrants aux portes de la vieillesse :

- Comment en êtes vous arrivés à cette situation après avoir contribué toute votre vie à aider la communauté ?

- *"C'est vrai on a travaillé pour les villages mais ce n'est pas possible qu'ils nous renvoient la pareille. Bien vrai que ce n'est pas normal. Mais même ceux qu'on aide pour venir ici après un ou deux ans c'est fini. On ne compte même plus sur nos propres enfants".*

- Mais n'est-il pas possible de s'organiser entre vous pour se mettre en association ? Proposer des services pour réaliser des travaux ?

- *"Mais on ne va pas s'entendre entre nous ! Jamais ! Qui va être le chef ? Toujours cette question ! On se connaît..."*

- *"Regardez ce qui s'est passé avec le foyer de ... L'association a partagé l'argent au lieu de le placer"... "Quand tu fais cuire les grains de maïs seulement avec de l'eau chaude, chacun part de son côté".*

"Mais on ne va pas s'entendre entre nous ! Jamais ! Qui va être le chef ? On se connaît..."

- *"Peut-être que ce serait possible s'il y a un blanc... ?" (rires).*

- Est-ce que la question n'est pas de voir s'il est possible de s'inventer une autre histoire ? Est-ce que

c'est obligé que cela se passe comme ça ?

La discussion se prolonge sans donner véritablement de réponse à cette dernière question. Mais elle ouvre aussi de nouvelles pistes. Almamy évoque notamment le problème qu'il y a pour ces vieux à s'organiser pour tout simplement. Par exemple, pour des questions qui les intéressent tous, comme par exemple visiter la famille restée au village (*"Nos enfants, soivent, ne les connaissent pas"*). En avion, c'est devenu inaccessible. Mais pourquoi ne pas songer à d'autres manières de voyager ? Par exemple, pourquoi ne pas louer un car pour descendre ensemble au Sénégal ou en Mauritanie, ce qui peut se faire en une semaine, puisque maintenant il y a une route tout le long de la côte marocaine et mauritanienne. De fil en aiguille, la discussion s'enrichit de perspectives inédites. Il est alors question de voir si l'on ne peut pas trouver un ancien chauffeur retraité « blanc » qui pourrait trouver un intérêt à rendre ce service. Puis, une autre idée surgit, celle de voir comment, en louant un car suffisamment grand, dont une partie serait occupée par des familles françaises, on pourrait inviter des « voisins » dans la famille là-bas et construire d'autres formes de tourisme. Une autre façon de construire des relations entre territoires.

Parallèlement à ce moment d'entretien, et comme en réponse aux questions qu'il pose, nous avons aussi eu l'occasion d'accompagner une partie de l'équipe qui rencontrait la « maison

des aînés » de Rouen. Cette opportunité a mis en évidence que d'autres voies possibles se dessinent pour l'action du GRDR, précisément grâce à son engagement auprès des vieux migrants. En effet, la Maison des Aînés, tel est le nom de l'institution qui a pour mission l'appui aux personnes âgées à Rouen, regroupe diverses associations ou organisations spécialisées sur la question du troisième âge, le CIC des services prestataires (aide à domicile,

*Décloisonner la vieillesse et les aînés,
par exemple en construisant des liens
entre personnes âgées migrantes et
autochtones*

télé-alarme, petit bricolage, infirmiers à domicile), le CIAD, l'appui aux logements, les foyers, etc... L'équipe de coordination a invité le GRDR pour mieux connaître ses activités et attend manifestement un appui pour mieux toucher certains quartiers du Haut Rouen où se trouvent les foyers de migrants. Dans la

discussion chaque partie va convenir de l'importance de la dimension culturelle pour réaliser cette tâche (qui justifie donc bien d'une certaine manière un rapprochement avec le GRDR), mais aussi (et sans doute surtout) l'importance de construire des liens entre personnes âgées migrantes et autochtones.

Dans cette discussion apparaît donc progressivement l'importance que peut avoir le GRDR, non pas pour aider le migrant à « survivre » dans une réalité qui est la sienne et avec un contexte qui est le sien, mais pour construire avec d'autres réalités pour mieux s'inscrire dans d'autres contextes.

Leçons, doutes et ouvertures

Ci-dessous, il s'agit plus de tendances, d'interrogations, d'ouvertures qui ne prennent pas forcément la forme de « leçons » au sens où elles seraient porteuses de changement « institutionnalisé en interne » transformant les pratiques et les concepts⁹.

En prenant du recul sur cette situation, il apparaît difficile d'attendre beaucoup de cette action en termes de construction d'une relation de territoire à territoire ou d'un renforcement de l'insertion du migrant là où il se trouve. L'appui aux migrants vieillissants, tel qu'il est pensé, prolonge la logique des actions que le GRDR mène de longue date dans les foyers où des diagnostics ont été tenus et des appuis donnés. C'est d'ailleurs en menant ces appuis que le GRDR a conclu qu'il fallait accorder plus d'importance à cette catégorie apparemment totalement délaissée. En somme, une nouvelle catégorie d'acteurs émerge au sein même des migrants et attire l'attention sur la nécessité de porter un regard différentiel sur les migrants : même s'ils partagent un certain nombre d'attributs, ils ne peuvent pas pour autant être rangés dans une seule catégorie unifiante. Le travail de proximité avec cette catégorie d'acteurs soulève la question de son sens par rapport aux deux thèmes retenus (liens entre territoires et insertion dans les territoires) et plus largement aux missions plus générales que se donne aujourd'hui le GRDR (Renforcer les relations entre migration, citoyenneté et développement). Ici, tel qu'on peut le comprendre, se pose sans doute la question de ce que veut dire être citoyen en France pour ces personnes, qui n'aspirent pas tant à jouer un rôle particulier dans la société, qu'à bénéficier du minimum pour pouvoir vivre un peu mieux de retour chez eux. Certains membres de l'équipe posent clairement la question de l'utilité d'une telle action et se demandent s'il ne faudrait pas plutôt travailler avec la seconde génération, celle qui présente

9- Dans ce qui suit, ces "leçons" sont plus le fait de notre propre interprétation de sorte qu'elles mériteraient d'être enrichies. Sans doute d'autres leçons peuvent être capitalisées par l'équipe, des leçons qui n'ont pas été mises en exergue lors des travaux ou visites faites en avril 2010.

en théorie peut-être plus de potentiel en termes de capacités à être « citoyen » et « acteur de développement » au Nord. On perçoit ici la nécessité de préciser ces notions¹⁰.

Une autre question mérite d'être soulevée : la question du vieillissement, et donc celle des rapports entre les générations et en particulier des liens que nouent les jeunes avec les aînés, se limite-t-elle aux seuls migrants ? En effet, en marge du vieillissement des migrants, ne faut-il pas prendre toute la mesure du vieillissement d'une société européenne ? Un nombre grandissant de retraités se retrouvent avec un temps de plus en plus long à vivre de sorte qu'il se pose une question plus générale : comment se rendre utile à et dans sa société, là où on vit, à tous les âges, y compris aux plus grands âges, et en particulier lorsqu'on quitte le monde du travail ? Au fond, ici, se déploie dans toute sa complexité la difficulté des sociétés occidentales de construire du sens, disons même de la raison d'exister, partageables pour l'ensemble de ses membres, et pas seulement ceux et celles qui sont en activité et qui peuvent encore être portés par l'illusion que leur travail et ses dérivés remplit toute leur vie. Mais les choses ne s'arrêtent pas là. Il se fait que cette question commence aussi à prendre corps dans les sociétés sahéliennes, certainement dans les villes mais aussi, de plus en plus, en milieu rural. Sans que cela ne soit vraiment énoncé, se dessine éventuellement ici un nouvel enjeu pour le GRDR et sans doute une leçon plus large : le meilleur moyen d'intégrer les migrants n'est-il pas d'ouvrir les actions, les contextes et les représentations aux autres catégories qui partagent grosso modo dans la société un même souci (ici, le vieillissement, l'isolement, la perte du sens de l'utilité

Une question clef, valable au Sud comme au Nord : comment se rendre utile à et dans sa société, là où on vit, à tous les âges, y compris aux plus grands âges, et en particulier lorsqu'on quitte le monde du travail ?

Comment en s'attaquant à cette question avec ces migrants vieillissant, on peut aussi créer des liens nouveaux avec d'autres catégories de la population de Rouen, et ainsi produire de nouvelles réponses sociétales

et plus fondamentalement la dégradation du sens de sa vie) ? La perspective ne serait plus alors de traiter le problème des vieux migrants mais de voir, comment en s'attaquant à cette question avec ces migrants vieillissant, on peut aussi créer des liens nouveaux avec d'autres catégories de la population de Rouen, et ainsi produire de nouvelles réponses sociétales (et non plus seulement catégorielles). Cette perspective revient à valoriser des postures culturelles différentes, celles du "ici" avec celles du "là-bas", autour de questions existentielles fondamentales, partageables car vécues pareillement par des catégories différentes d'acteurs, offrant une opportunité pragmatique de décroiser les mondes. Cette ouverture paraît d'autant plus attirante que les migrants en fin de carrière ou à la retraite souffrent d'un véritable cloisonnement, le sentiment de n'être qu'entre eux, de ne même pas "avoir d'amis blancs", parfois après trente ans ou plus de vie en France. A force d'avoir vécu entre eux dans des foyers avec au cœur et en tête pour principale préoccupation le village d'origine, rares sont ceux qui ont établi des liens avec les autres familles d'acteurs confrontés aux mêmes soucis.

Les échanges avec les aînés migrants de Rouen pointent encore d'autres pistes intéressantes. Par exemple, celle qui consiste à sonder le capital de savoir faire, de compétences, que détiennent cette catégorie de migrants qui se sentent vieillir. Vieux sans doute, mais pour autant incapables ? Comment mettre au travail tout ce capital d'expériences que détient

10- Et cela correspond d'ailleurs à une demande de l'équipe

individuellement mais également collectivement les migrants ? Cette orientation invite à considérer les anciens, non plus comme des récipiendaires d'aides ou comme des ayant droits,

Comment mettre au travail tout ce capital d'expériences que détient individuellement mais également collectivement les migrants ?

des gens qu'il s'agirait de repositionner plus justement dans les arcanes des services sociaux, mais aussi, sinon principalement, comme des personnes détentrices de ressources et de savoir faire utiles pour de l'action. Quelle action ? De l'action mobilisant qui ? Liant qui avec qui à

propos de quoi ? Telle est le questionnement nouveau auquel conduit l'élargissement de l'angle d'attaque de la question du vieillissement. Ce glissement invite à ne pas seulement s'organiser pour la revendication et la reconnaissance mais aussi pour l'action de changement.

4.3. « Femmes, immigration et articulation des temps » : la difficile conciliation du temps de faire et du temps d'être

Fatimata Guèye, Aminata Samba

L'entretien est introduit par Souadou, animatrice au GRDR, qui fait en quelque sorte office de « porteuse de récit » sur ce que le GRDR a accompli comme actions avec ces femmes.

"C'est une action que j'ai organisée moi-même à partir des missions que l'on m'a affectées. Fatimata a participé à une formation sur "Mieux comprendre son environnement". Car on s'est rendu compte que souvent quand on ne connaît pas son environnement, on a du mal à trouver du travail. Connaître les entreprises, les techniques de recherche de l'emploi en dehors de ce que fait l'ANPE. L'action commençait par un travail sur l'organisation du temps avant de faire la formation".

Aminata Samba introduit au problème de l'insertion professionnelle par ses propres difficultés à trouver un emploi : *« Depuis que je suis arrivée j'ai fait des cours de langue française, pour trouver du travail et toujours c'est bloqué. Six formations mais j'ai toujours des difficultés pour parler. Souadou, on a posé la question de la compétence des centres de formation. Il y a des femmes qui ont eu 10 ans de formation mais sans succès. Nous avons eu par exemple une femme d'entreprise qui est venu témoigner de l'importance de connaître la langue pour trouver un travail, par exemple lorsqu'il faut mélanger des produits pour le nettoyage, il faut savoir lire et calculer. Les formations pour faire le ménage sont de plus en plus compliquées. Il faut savoir utiliser des machines, faire des mélanges. Depuis qu'il y a eu un accident dans un hôpital, parce qu'une femme s'était trompée dans les mélanges de produits, on exige que les gens fassent des dosages précis. »* Les conditions d'accès apparaissent donc de plus en plus compliquées, restrictives, sans doute aussi parce que les normes de qualité sont légitimement plus exigeantes.

Mais comment, finalement, obtient-on un emploi ? *"On a surtout du travail par le bouche à oreille et avec une « marraine » qui nous présente à une famille".* Mais c'est aussi ajoute Souadou grâce aux formations à l'environnement qui *« les aident à connaître leurs droits. Il y en avait qui avaient beaucoup de problèmes et lorsque l'intervenant est venu il leur a appris ce qui fallait faire au niveau de leurs démarches. Qu'est ce que c'est les différents types de contrats CDD, CDI ? Qu'est ce qu'une demande spontanée ?... un CV ? Les CV sont travaillés sur place avec le GRDR. Des responsables d'entreprise sont venus pour expliquer tout cela".*

En matière d'enseignement et de formation, des femmes ont demandé à ce qu'il y ait un accompagnement plus individuel. *"Dans les centres, les formations à 30 personnes cela ne marche pas"*. Mais pour l'instant ce n'est pas possible pour le GRDR. Souadou a commencé un accompagnement individuel. Fatimata a trouvé du travail mais l'accompagnement est tout nouveau.

Est-ce vraiment la qualité des formations qui est en cause ? L'accompagnement individuel est-il vraiment si déterminant ? La question vient sur la table. Aminata dit qu'elle est là depuis plus de vingt ans mais qu'elle ne connaît pas encore le français (elle se fait aider pour la traduction, en partie tout au moins). La discussion se poursuit sur le fait de savoir s'il n'y a pas une responsabilité individuelle et peut-être aussi communautaire ? A la question de savoir s'il n'y a pas des personnes qui peuvent aider dans l'environnement immédiat, dans le voisinage ou dans la communauté, les réponses montrent en effet, au contraire, toute la difficulté d'avoir un appui de sa communauté et de ses proches. Ce sont soit les maris qui au début, les premières années, ne veulent pas que leurs femmes aillent en formation. Soit les femmes elles-mêmes qui sont d'une certaine manière contentes de rester chez elles pour garder les enfants en bas âge de sorte que ce n'est seulement que quand les enfants sont plus grands qu'elles veulent travailler (et que leur environnement sans doute aussi leur permet).

Par rapport à cette réalité plus globale, il apparaît du côté du GRDR que *"la réponse a surtout été individuelle en essayant de les aider à mieux comprendre leur environnement par exemple mais pas au niveau de la communauté"*.

Fatimata a eu un travail grâce au Foyer où elle vivait. C'est en quelque sorte cela qui lui a mis le « pied à l'étrier ». *"La personne est obligée de travailler quand elle est dans ce foyer. Même si elle est occupée chacun doit faire quelque chose pour la communauté. C'est la cuisinière qui m'a recrutée pour être son aide-cuisinière. Mais j'ai dû trouver un autre logement pour avoir ce contrat ; mais ce n'est pas toujours facile. Il y a un encadrement... suis arrivé en 2005 et cela m'a beaucoup aidée d'avoir la formation sur l'environnement. Maintenant je voudrais avoir une formation en cuisine. J'ai surtout appris la couture quand j'étais petite, c'était chez les sœurs, les coréennes, les chinoises. Puis j'ai travaillé dans une compagnie et puis j'ai ouvert une boutique cosmétique à Nouakchott (elle nous montre une photo)..."* Elle explique que ce sont les événements politiques qui l'ont obligée à quitter le territoire pour venir s'installer en France : *"Moi, j'avais pas ça comme projet"*.

Le type de formation dépend aussi du fait d'avoir ces papiers ou pas. La formation générale ne réclame pas d'avoir ses papiers, mais bien les formations professionnelles. Les femmes ont évoqués d'autres problèmes. En particulier, le logement : *"pour accueillir mes enfants. Il y a des foyers pour hommes et des foyers pour femmes. Les foyers ne sont pas fait pour des résidences permanentes. Cela va changer bientôt"*. Le problème de la gestion des enfants a été soulevé, *"quand les mères partent au boulot à 6 h du matin, comment faire avec les enfants ?"*.

Aissata veut créer une crèche solidaire... D'autres pistes sont évoquées, liées aux savoirs de ces femmes qui importent des produits de leurs terroirs pour se soigner comme le confiera Aminata, ou pour se faire belles... (on a parlé du fruit du balanites pour l'huile ou d'autres produits de terroir pour traiter la tension).

Souadou parle des appuis qu'a eu le GRDR par le passé sur l'accompagnement au développement de projets micro-économiques. La discussion cherche à approfondir les pistes : est-ce ce que des dames âgées françaises ne seraient pas intéressées à apprendre le français à des femmes africaines ? Est-ce que, à l'inverse, les femmes migrantes ne peuvent pas rendre des services aux femmes françaises d'origine ? Comment finalement susciter les liens et organiser la rencontre des besoins plutôt que de travailler sur un seul type de besoin ?

Leçons, doutes et ouvertures

L'expérience sur les temps de travail a révélé qu'il existe une véritable difficulté pour les femmes à s'organiser pour trouver du travail. L'équipe s'est donc focalisée sur la sensibilisation à d'autres formes d'organisation pour sortir certaines femmes de leur incapacité à trouver du travail par elle-même. Mais le point clef qui apparaît en filigrane tient à ce que l'origine des difficultés serait aussi, sinon peut-être principalement, à rechercher du côté des postures culturelles des femmes. Du coup, si c'est vrai, le travail le plus porteur

L'origine des difficultés rencontrées par les migrants, les femmes autant que les hommes, ne serait-elle pas aussi à rechercher du côté des postures culturelles ?

consisterait sans doute à se saisir des situations pour les sonder et tenter de mettre à jour les mécanismes qui les génèrent et qui seraient propres aux femmes et à leur communauté. Lorsque les femmes déclarent qu'elles n'ont toujours pas appris le français après 10 ou 15 ans, parfois davantage

de vie en France, après de multiples formations, il faut se demander ce qui, chez ces femmes ou dans leur milieu, leur mode de vie, leurs activités, leur contexte social, entrave leur apprentissage ou, peut-être même, affecte leur motivation à apprendre. La rencontre avec la langue des autres est la première clef de toute tentative d'insertion. Apprendre la langue aide à trouver sa place. Mais aussi, chemin faisant, à découvrir de nouvelles places, de nouvelles façons d'être "dedans" ou "avec". La question qui se pose ici est celle de savoir ce que fait la communauté Hal Poular pour aider ses membres à prendre une place – leur place – dans la société de Rouen. Comme une femme l'a suggéré, "on a des maris qui doivent aussi changer. Si on ne peut pas sortir de la maison, comment on va apprendre le français ? ". On le devine, derrière les obstacles individuels d'apprentissage de la langue française se cachent des contraintes culturelles ou communautaires dont la levée devient pour ainsi dire un préalable à tout progrès individuel.

***Une possibilité d'action nouvelle ?
Investiguer les situations individuelles pour développer réflexion communautaire sur les mécanismes par lesquels les problèmes individuels émergent***

A l'analyse, il semble aussi que le GRDR ait donné la priorité à des actions plus individuelles. Sans doute porté par un souci d'être utile et de répondre à des situations parfois tragiques. En même temps l'équipe cherche à surtout faciliter l'accès à des services locaux de « droit commun » et à ne pas s'y substituer. La limite n'est pas toujours facile à établir. Toutefois, en prenant les choses par un autre bout, une possibilité d'action nouvelle s'offre peut-être ici, celle de se servir des situations individuelles pour développer une investigation ou une réflexion communautaire dans le but de rechercher l'origine, ou les mécanismes par lesquels les problèmes individuels émergent. Ce faisant, on se donne éventuellement aussi la possibilité d'associer plus étroitement des populations d'origine française. Pensons à ces femmes françaises qui se déclarent isolées et en difficulté pour donner du sens à leur vie. Elles pourraient être mises en lien avec des femmes Hal Poular désireuses d'apprendre le

français. Il apparaît ainsi qu'à côté des liens inter-territoires, entre le "ici" et le "là-bas", des liens intra-territoires, entre les différents "ici", puissent aussi se forger mais cette fois entre

Associer plus étroitement des populations d'origine française ? Pensons à ces femmes françaises qui se déclarent isolées et en difficulté pour donner du sens à leur vie...

catégories d'acteurs différents. Et que ces liens puissent se fonder sur la découverte et la rencontre de besoins, qu'ils soient ainsi à l'origine d'un échange mutuellement profitables et valorisant.

L'exemple du voyage par la route est illustratif :

un besoin de voyager, de revoir la famille "là-bas" au pays, peut rejoindre le besoin d'un chauffeur français à la retraite et en mal de vivre de se sentir utile et de vivre encore des moments forts, mettant en valeur leurs compétences et leur offrant la perspective d'engagements signifiants.

4.4. Quelques réflexions transversales sur le travail en Haute Normandie

Ces activités doivent être replacées dans un contexte qui est celui d'actions plutôt sociales, en réponse à de réelles difficultés dans cette région et face à la demande des différentes associations très actives dans le domaine de l'insertion, de la santé, etc... Le rapport apparaît plus fort ici avec ces associations, qu'avec des communes qui seraient dans des relations de jumelage ou de coopération décentralisées. Le lien avec le territoire d'origine est plus ténu sinon parfois totalement absent. Il s'agit surtout ici, pour le GRDR, d'actions qui participent à mieux insérer les migrants dans leur territoire de résidence et ainsi faciliter la reconnaissance de leur citoyenneté.

Les activités paraissent principalement tournées vers les individus, leurs problèmes, leurs droits également leurs devoirs. L'identité culturelle est mise en avant pour expliquer ces problèmes, ce qui justifie une approche plus culturelle pour les en sortir. Les populations migrantes présentent des cas extrêmes : des vieux qui après 20 ou 30 ans d'activités en France ne parlent toujours pas bien le français, ne savent pas écrire et n'ont presque plus de

Soutenir une citoyenneté de "statut" ou accompagner la construction d'une citoyenneté "d'attitude", voire d'engagement ?

ressources. Dans le groupe des femmes aussi on trouve des femmes qui se plaignent de ce que les formations ne leur apportent rien mais qui sont là depuis 20 ans et qui elles aussi ne parlent pas encore le français. Le

raisonnement du programme est de leur faciliter l'accès à certains droits et aux dispositifs d'aide qu'offre la société française. La question de leur propre responsabilité et de celle de leur communauté dans ces difficultés ne fait pas l'objet d'un traitement particulier, ni d'activités particulières.

En examinant plus finement les situations, on découvre qu'en réalité, c'est la question de la citoyenneté qui est soulevée ici. En effet, vu de l'extérieur, tout se passe comme si l'appui du GRDR était plus lié à la promotion d'une citoyenneté de « statut » qu'à la construction d'une citoyenneté « d'attitude », c'est-à-dire fondée sur la volonté, et donc la motivation, de ceux et celles qui veulent devenir citoyens (et non pas seulement profiter des avantages que ce statut pourrait leur apporter). D'où cette question : la responsabilité individuelle des bénéficiaires est-elle suffisamment questionnée en regard de leur volonté d'insertion et de celle de leur communauté ? Pour comprendre pleinement la portée de cette question, il convient de distinguer clairement deux sortes de postures citoyennes, d'une part une citoyenneté de type "je prends parce que j'y ai droit" et, d'autre part, une citoyenneté que l'on

pourrait saisir par la formule "*citoyen parce que je donne autant que je prends*". Sur un plan plus formel, cette distinction recouvre en partie la tension classique entre une citoyenneté basée sur la construction des *droits subjectifs* (organisés par la reconnaissance des singularités personnelles) et celle construite sur la promotion des *droits objectifs* (orientés par la préoccupation du "vivre ensemble").

Dans les exemples qui ont été présentés, la citoyenneté est traitée principalement sous l'angle des droits et peu sous le rapport des devoirs. La capacité à être acteur de son propre avenir, à se positionner comme acteur de son propre changement, mais aussi comme acteur de changement tant dans sa propre société d'origine que la société de destination, est-elle suffisamment travaillée dans ces programmes étant donnés les publics ciblés et en partie aussi le type d'actions retenues ?

Ces difficultés sont reconnues par l'équipe de Rouen qui se questionne et développe aussi d'autres programmes avec des populations migrantes beaucoup plus variées, dans le souci de faciliter avant tout leur engagement à se rapprocher d'institutions et d'organisation d'appui. Ce travail d'information en amont sur les dispositifs existants et les façons de les approcher apparaît important.

Des liens se font aussi avec des organisations qui ne sont pas en appui aux migrants, telle que la Maison des Aînés. Ils préfigurent peut-être de nouveaux types d'investissement pour le GRDR, moins liés à l'origine des migrants, voire même à leurs caractéristiques particulières. Des actions plus en lien avec des problématiques communes que peuvent avoir les migrants autant que certaines catégories de population autochtones, et ainsi découvrir des raisons pour agir en commun. Au passage, les uns et les autres pourront trouver des voies nouvelles pour agir, par exemple, contre les dérives de services publics toujours plus contraints par les normes d'efficacité et de rendement, ou, plus positivement, pour construire des perspectives en tirant parti de complémentarités..

5

Nord Pas de Calais

5.1. « La communauté de Communes du Cœur d'Ostrevent (CCO) et la commune de Sadiola (Mali) : Le développement entre technique et politique ? »

Rencontre avec Olivier Cardot Responsable du service Environnement et cadre de vie de la CCO et Héloïse Lecler Service Environnement

L'origine en 2001

A l'origine rappelle Olivier Cardot, responsable du service Environnement et cadre de vie de la Communauté de Communes, l'initiative de la rencontre avec des élus de Sadiola est venue du Conseil Régional du Nord Pas de Calais. A l'époque, Daniel Mio était vice-président de la CCO, en charge de l'environnement, maire de RIEULAY et président du Parc Naturel du Hainaut.

« C'est suite à un mail de Odile Dufly du Conseil Régional qui nous explique ce qu'est la coopération décentralisée que l'on a chargé le responsable de l'environnement, parce que cela correspondait plus ou moins au développement durable dans la coopération au développement. Et donc on m'a demandé de recevoir le GRDR et des élus, 2-3 personnes de Sadiola, avec un migrant, Mr Maro Makalou ou Niema Keita ? »

La seconde réunion aura lieu 2 ans plus tard, en 2003 avec 10 personnes des autres communes de la CCO. Des contacts auront lieu aussi avec la région et puis rapidement avec le GRDR avec qui la CCO aura

beaucoup de contacts. Il faudra attendre 2005 pour qu'une nouvelle délégation de Sadiola revienne, cette fois avec une dizaine de personnes, avec surtout, l'intention de mieux se connaître encore, mieux échanger sur les problèmes respectifs.

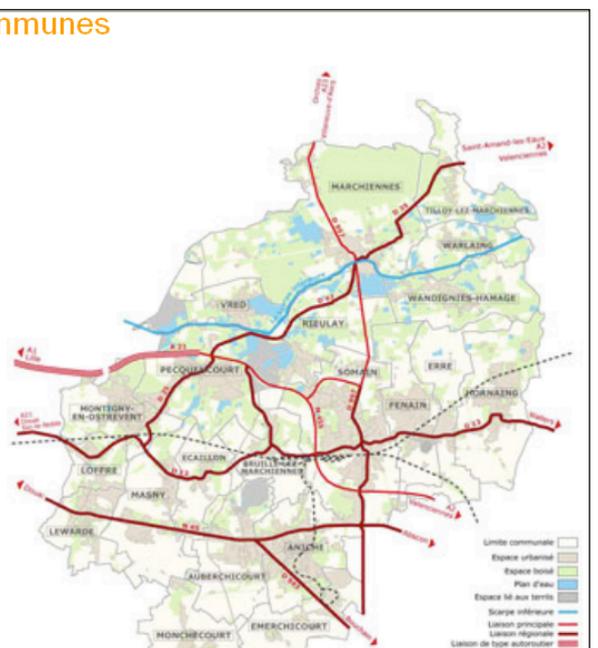
"Enfin depuis peu les choses se concrétisent avec une convention qui vient d'être signée entre nos deux collectivités, avec une mission conjointe migrants et une mission locale française

Un territoire de 21 communes

La Communauté de Communes Cœur d'Ostrevent est un établissement public à caractère intercommunal qui regroupe **21 communes** et **73000 habitants**. Elle permet de faire à plusieurs ce que les communes ne peuvent plus faire seules.

Elle est née du SIRSA, Syndicat Intercommunal de la Région de Somain-Aniche, qui avait déjà montré pendant plus de 40 ans tout l'intérêt de travailler ensemble, puis de la Communauté de Communes de l'Est du Douaisis, créée en décembre 2000. Elle a été rebaptisée « Communauté de Communes Cœur d'Ostrevent » en janvier 2006.

Associant les communes membres, la Communauté de Communes Cœur d'Ostrevent répond, à l'échelle d'un territoire, aux enjeux de développement, et aux attentes de la population en matière de services : développement économique, environnement, logement, insertion...



pour l'envoi de jeunes au Mali, et surtout l'envoi en ce moment d'un volontaire AFVP porté par un programme financé par le MAE". Tout ce partenariat est donc marqué par un temps long, « il faut donner du temps au temps » dirait la CCO, mais avec des tensions du côté de Sadiola pour que les choses aillent plus vite, qu'il y ait plus de concret.

Un des fils conducteurs du récit est donc le temps : Qu'est-ce qui fait que les choses prennent tant de temps ? Un autre préoccupation porte sur la nature du partenariat : Qu'est ce qui regroupe en définitive des collectivités aussi différentes ? En filigrane, le récit raconte aussi le rôle des migrants et du GRDR dans ce cheminement et de manière encore plus particulière dans ce cas-ci, pose la question de la façon technique ou politique de poser les problèmes.

Sur le temps du partenariat : Au début un problème de compétence et de statut

Comme le rapporte le représentant de la CCO, au départ, la CCO n'avait pas la compétence en coopération au développement ni la compétence en coopération décentralisée dans son mandat : *« Et qui dit pas de compétence, dit aussi pas de moyens financiers ou en personnel, spécifiques sur cette thématique de la coopération. Donc ce n'est pas simple : on est sur une politique nouvelle, pas « légale » car elle ne rentre pas dans les compétences, et donc, entre 2001 et 2005 on est sur des échanges d'information, réunions, connaissance des uns et des autres. Très sincèrement, en tout cas pour moi qui ait suivi le dossier à l'époque, il y avait une méconnaissance de la coopération décentralisée puisque ce n'était pas mon domaine car je venais des politiques très sectorielles de l'environnement ; donc il a fallu que je m'imprègne de documents, d'information... Par contre ce qui a été intéressant, c'était l'appui du GRDR sur la connaissance de tous les dispositifs, du fonctionnement de la coopération. Pour nous, c'est un gain de temps d'avoir le GRDR à nos côtés quand on a une question à poser, qu'on ne comprend pas, on a l'information très rapidement, alors que sinon on aurait dû prendre contact avec des réseaux, rechercher nous-mêmes, et qui dit rechercher dit perte de temps et ceci dans un contexte où on n'avait pas de compétences, pas de fiche de mission officielle et donc le temps que je prenais sur ce dossier, était du temps en moins sur mes missions légales (environnement, déchets, assainissement) que je devais justifier auprès des élus ».*

"Par rapport à cette situation, les choses ont changé car il y a Héloïse qui est un peu plus dans l'opérationnel", explique Olivier Cardot, "mais ce n'est pas encore sa mission principale. Or il faut organiser les voyages, sans que cela soit forcément bien reconnu ni bien compris". Héloïse explique que l'organisation de la prochaine mission prend près de 80 % de son temps sur l'organisation des missions, briefer les élus, etc... et pour l'instant les missions proprement dites pour la CCO n'avancent pas. Les tensions subsistent donc, mais avec plus de marges de manœuvre car, « aujourd'hui c'est déjà plus ancré, les élus ça leur parle la coopération décentralisée, déjà je peux me justifier plus aisément... Maintenant c'est légal dans le sens où nous avons une convention signée depuis 2008 ; on a eu l'occasion d'en parler à différentes commissions et même si on aimerait qu'il y ait un élu dédié, un chargé de mission dédié, les élus sont conscients et il y a des actions, par exemple le centre de formation... »

Le récit est repris par Olivier Cardot qui explique que *« jusqu'en 2003 ça a été une découverte mais ce qui nous a fait gagner du temps c'est le GRDR. Sans eux, on se serait arrêté et il n'y aurait pas eu de convention. On a tout le temps eu le GRDR pour nous*

rappeler sinon on était dans nos projets et nos politiques. Si on n'a pas quelqu'un pour nous bousculer un peu, comme on n'a pas de pressions internes, ça s'essouffle très vite. Donc le GRDR nous a permis de poursuivre été pérenniser le partenariat. Parce qu'il y avait aussi les problèmes de communication entre nous. Nous avons nos contraintes et eux aussi ont un tas de problèmes à gérer au quotidien et s'il n'y a pas un tiers qui vient pour faire en sorte que le soufflé ne retombe pas.... Le GRDR a été la cheville ouvrière de la coopération. Très vite on n'a plus vu la région. C'est le GRDR qui a fixé des caps etc... Alors qu'au départ, le GRDR n'était pas missionné par le CCO. On aurait pu dire qu'on n'a pas de missions, qu'on verse une enveloppe à un consultant pour nous aider. Mais il n'y a pas eu grand-chose comme rétributions au GRDR sauf de manière très ponctuelles sur certaines missions. En tout cas si vous faites cela chaque fois gratuitement... sur tous vos territoires, je ne sais pas comment vous faites »

Ici intervient une précision importante, qui ajoute un peu à la complexité de l'intervention du GRDR : "C'est qu'au fond au départ", comme l'explique Pauline du GRDR : « on n'est pas vraiment missionné par la Région sur les Coopérations Décentralisées. Eux avaient plutôt ciblé le milieu rural, les établissements agricoles et les jeunes. Nous avons proposé d'inclure les communes car c'était ce que revendiquait le GRDR dans son action. Mais cet accompagnement a toujours été considéré comme « limite »

Sur la période 2003 - 2008

Une difficulté aussi à préciser la nature du partenariat et la « communauté » d'intérêt entre nos deux territoires.

La dimension minière poussée au départ par la région, n'est pas aussi évidente pour tout le monde. Le fait que les deux territoires sont très structurés par la présence de mines (charbon dans la CCO, Or à Sadiola) suffit-elle pour construire une « communauté d'intérêt » (sinon de destin) ?

« Donc au départ ce n'était pas simple parce qu'on découvrait, on trouvait cela très intéressant. J'avais un élu, Daniel Mio, qui était très intéressé car impliqué dans la commune de Rieulay qui était portée par le Développement Durable car président d'un parc naturel sur la commune de Rieulay (Parc Naturel Régional Scarpe Escaut) dans laquelle il y a le terroir le plus grand, d'une superficie de 140 Ha, accolé à un petit village très rural. Il a fallu travailler contre « les houillères », exploitant de l'époque, pour requalifier le site, le remettre aux normes, avoir un projet de valorisation de ce terroir. Le terroir avait été implanté sur des zones de marécages qui étaient considérées comme inutiles (bien avant les zones natura 2000, etc.) et comme des zones de dépôt des « stériles » de la mine. Depuis les années 50 la commune tournait le dos au problème mais il y avait beaucoup de problèmes de nuisance, de poussières dans les villages. C'est plus récemment que les élus pensent à faire de ce « point noir » un atout de développement de la commune. Et cela ça a été une réussite. Daniel Mio a été très longtemps maire de cette commune et a pu suivre la stratégie de développement avec la mine et les partenaires privés pour garder un fil conducteur et une cohérence pour la requalification du site... Ce site devient maintenant l'atout majeur de la commune en termes de perspectives de développement et d'activités».

L'identité est donc très forte autour de cette question minière, de même à Sadiola (voir le récit du chapitre 1), pour des raisons un peu différentes comme on va le voir. Mais on est aussi sur

d'autres enjeux au Mali, notamment ceux de construction de toute la légitimité des communes et le GRDR va expliquer cela à la CCO. C'est que, comme l'explique Olivier Cardot, « *au-delà de la mine et de ses problèmes, il faudrait aider aussi cette toute nouvelle commune à la gestion d'une collectivité. Donc il y avait la mise en relation parce qu'on avait des territoires qui se ressemblaient mais aussi des aspects plus méthodologiques* ».

Héloïse CCO : « *En effet, la question de la mine est finalement un peu un prétexte de départ, car les systèmes d'exploitation sont très différents, là-bas c'est une mine à ciel ouvert, donc, les problèmes liés à la mine sont aussi sociaux, comme ici d'ailleurs, mais avec en plus des problèmes liés à la prostitution aussi, à la délinquance, etc... On garde toujours cette origine d'une problématique commune, mais en réalité c'est plus dans l'accompagnement méthodologique aujourd'hui que se base le partenariat* ».

Pauline GRDR : « *Moi je ne sais pas si je partage cet avis là car malgré tout c'est un peu incontournable car la mine est omniprésente à des degrés divers dans la vie de la commune de Sadiola et on se rend compte que, enfin, de manière plus explicite dans le discours des migrants, et sans doute aussi des populations, que c'est important. Sans doute pour l'instant a-t-on mis l'accent sur des questions méthodologiques mais à mon avis ça reviendra. Pour moi cela tisse le lien de façon forte* ».

Olivier Cardot : « *Oui, ce n'est pas quelque chose qui est exclu mais du coup c'est quelque chose dans un projet global. Mais nous ce qu'on a fait comprendre c'est que notre partenariat ne s'est pas focalisé sur l'après-mine. On a travaillé sur la santé, l'assainissement, l'éducation, les déchets, mais on s'est donné des priorités, on s'est donné des méthodes. La mine devient donc partie d'un projet plus global et non l'enjeu unique, c'est pas « la mine et le projet de développement à côté » c'est bien le projet de la mine et de l'après mine à intégrer dans les réflexions de développement de la commune. Ce qui a été intéressant par rapport à cela, c'est le récit de Daniel Mio et tout son combat contre la puissance publique (puisque c'était l'Etat, c'était les houillères, qui considéraient que « c'est bien comme ça, c'est un déchet on laisse et puis c'est tout » : comment une petite commune de 2000 habitants a réussi à sortir un projet assez remarquable à force de persévérance et de contacts, il a su se faire accompagner, comme avec le GRDR. Les élus, je pense, ont bien compris que cela prenait du temps et qu'il y avait une question de méthodologie, de bataille et cela je pense que Daniel l'avait bien compris et avait proposé de voir comment mettre en place une méthodologie de gestion de projets à long terme* ».

Il faut remarquer ici une histoire forte, conflictuelle, marquée par un enjeu politique, celui de la reconnaissance que le terroir pose problème dans un premier temps, mais que ce n'est pas une fatalité, que l'on peut « avec de la méthode », inverser le rapport et faire de cette zone, une zone de richesses, d'appui pour le développement.

Entretemps les échanges continuent, vaille que vaille, avec des problèmes de communication, problème maintes fois souligné dans le récit tandis qu'une nouvelle mission du Mali est invités en CCO.

Olivier Cardot : « *En septembre 2005 on a accueilli des migrants et des élus, 6-7 personnes. Il s'agissait d'aller plus loin dans la connaissance pour faire connaître le territoire aux élus de Sadiola. Donc on a passé du temps sur le terrain pour visiter Rieulay, des exploitations, des*

outils d'épuration, on a expliqué le fonctionnement du cœur d'Ostrevent. Car Sadiola c'est aussi comme une communauté de villages. On a fait intervenir d'autres techniciens, d'autres services ce que l'on ne faisait pas avant. On a vraiment présenté toutes les politiques menées dans le cœur d'Ostrevent. Le « projet de territoire » Pour faire simple on leur a fait comprendre qu'une intercommunalité si elle n'avait pas un cap, un projet à LT, si elle ne hiérarchisait pas c'est compliqué on part dans tous les sens. Donc il y a un plan, de la méthode, des évaluations chaque année. Là c'était aussi une demande de la région pour montrer qu'il y avait une méthode en France autour des politiques de décentralisation. C'était pas simple car beaucoup d'informations en peu de temps, donc il faut assimiler, intégrer ?"

Dans ce processus le GRDR a eu un rôle de préparatifs et de définition des objectifs.

Olivier Cardot : *"On avait un carnet de mission très bien fait sur nos journées avec un chargé de mission qui reformulait ce qui avait été vu en fin de journée. C'était très professionnel. Préparation en amont, animation pendant et restitution après. Si on avait demandé au CCO de le faire cela aurait été moins qualitatif et aurait pris plus de temps. Quand on se retrouvait avec quelqu'un du GRDR, il voyait qu'on n'avait pas compris, qu'il y avait des malentendus et reprécisait les choses. Parfois on avait du mal à comprendre les migrants ou les élus. On avait du mal à répondre tout simplement parce qu'on ne comprenait pas toujours ce qu'ils disaient. Au-delà de cela c'était surtout sur l'optimisation des rencontres. Après il y a eu la mission au Mali. Comme c'était la première mission il fallait pour nous voir ce qui était légal, ce que nous pouvions faire. L'Etat aurait pu nous demander : vous partez pourquoi faire ? des vacances ? Il fallait juridiquement cerner le cadre de la mission. On a eu un accompagnement du GRDR sur un retour d'expériences des autres collectivités pour mieux comprendre dans quels cadres cela pouvait se faire ; Cela a pris beaucoup de temps. La mission a été presque totalement prise en charge par le GRDR. Il y a des tas de petits problèmes par exemples les décaissements...il faut payer par régie, juste pour partir avec 3000 €".*

La mission, est considérée comme une réussite totale.

Olivier Cardot : *"C'était du bonheur. Les élus ont reconnu que c'était remarquable en termes d'organisation, on a pu faire tout ce qui était prévu en une semaine".*

A la question de savoir ce qu'a apporté la mission, le récit revient sur les différences de rapport au temps et à l'urgence d'agir... mais aussi sur le fait au fond que ce n'est pas simplement une question de méthode, ou en tout cas, qu'il ne s'agit pas de transposer des méthodes pré-établies (car la question sur ce point n'apparaît pas tranchée).

Olivier Cardot : *« Il y avait beaucoup d'a priori. On réfléchit beaucoup à partir de ses compétences, son domaine, on se dit c'est simple, on va mettre notre méthode au point là-bas et tout ira bien. Il faut de la méthode quoi. Nous bêtement, on est ingénieur et on dit : laissez les ingénieurs on va faire le truc quoi...En fait on s'est pris une claque car c'est pas du tout comme cela qu'il faut faire. On nous avait prévenus mais on n'y croyait pas vraiment. On a compris que c'était pas simple et qu'on était parti dans la durée. Du coup il a fallu expliquer aux élus qu'on était partis sur du long terme. Il y a eu des décalages. Le seul couac qu'on a eu un jour là-bas, c'est moi qui ai pris la parole dans un cadre de concertation mais on m'a*

dit après que j'avais jeté un froid parce que j'avais dit : « je crois qu'on va pas régler le problème du jour au lendemain.. il faut prendre son temps » et eux attendaient des réalisations tout de suite. On m'a dit attention ! fallait pas dire ça".

Heloise : *"Kaou dit régulièrement que les gens disent là-bas que les blancs viennent mais n'apportent rien".*

Olivier Cardot : *"En effet il n'y a rien de très concret, que des échanges, informations, visites pour mieux se connaître. Mais c'est normal. Quand on monte un projet, nous, il y a toute une phase où il n'y a pas grand-chose. On est en train de voir l'aboutissement d'un nouveau chemin randonné de 36 km, 1 millions d'euros, on est en train de finaliser cette année. Je passe beaucoup de temps en suivi de travaux etc. Mais les gens ne savent pas que je travaille dessus depuis 2002. La définition du projet, c'est 2002. J'ai passé plus d'un an et demi à trouver 80 % de subventions. On pourrait en faire un film, une pièce de théâtre. Les gens ont du mal à comprendre et demandent mais c'est quoi ton boulot. C'est la même chose au Mali, la commune là-bas doit comprendre aussi qu'il y a des acteurs institutionnels, des programmes, des acteurs et que c'est un travail de fond. Quand on a vu leurs projets, quand on a vu leurs cases de santé, qu'il y avait des beaux bâtiments mais que cela ne fonctionnait pas, on leur a dit, mais vous voyez, il faut du travail en amont, de la formation, enfin vous voyez. Ben on leur a dit vous voyez tout cela : c'est de la méthode, ça prend du temps...".*

Le récit aborde alors une autre question qui est de savoir s'il n'y a pas aussi une question d'orientation politique, de définition des enjeux ? (Rappelons qu'il était question au début du récit de tout ce combat politique pour la reconnaissance du terroir et sa valorisation). Une question de rapport à la définition de règles de vie ensemble, de perception du service public, du bien commun, de la façon dont les agents de services s'investissent de leur mission par exemple ? Est-ce que ce sont des choses qui se discutent dans le partenariat ?

Olivier Cardot : *"Très sincèrement je n'ai pas rencontré beaucoup d'agents de services, Il y avait des élus, mais on n'en a pas parlé. On a vu le préfet, le gouverneur mais on a eu peu d'échanges. On s'est rendu compte que c'était très compliqué. On leur a demandé : « quand vous avez un projet est-ce que vous avez votre plan pour savoir qui fait quoi ? un diagramme, pour connaître le service déconcentré c'est tel objectif, avec tel moyen, tels enjeux.... Mais on nous a dit que c'est tout nouveau la décentralisation là-bas, c'est compliqué... Mais bon c'est vrai qu'on a surtout voyagé pour voir comment les gens vivaient et comment les territoires étaient organisés. On est revenu avec l'impression qu'ils ont des vies saines et simples et qu'il faut surtout pas qu'ils nous copient, qu'ils copient le modèle européen ou.. On n'est pas dans le bon sens...(s'adressant à Héloïse...) quand tu iras là-bas, tu verras, ça donne du sens...".*

Sur les dernières années, depuis 2008 : des actions qui se précipitent ?

Il y a eu dans l'entre-temps, rappelle Olivier Cardot, un film sur l'après-mine fait par Camille De Vitry. A partir duquel des restitutions ont été faites dans certaines communes. Le GRDR a été sollicité aussi pour accompagner la CCO sur l'animation du tissu associatif du cœur d'Ostrevent. Là il y a eu aussi des projections de films, une restitution sur la commune d'Aniche Récemment, en 2007-2008, il y a eu un premier diagnostic qui a été fait par les étudiants dans sur le territoire de Sadiola. Mais les étudiants n'étaient pas les meilleurs et puis

ils ont été un peu piégés par le politique de Sadiola. Ils sont restés dans la ville surtout ce qui a limité l'intérêt du diagnostic.

Il y a eu aussi un voyage pour accompagner au Mali une douzaine de jeunes entre 18 et 25 ans en rupture d'enseignement et/ou professionnel. Portée par la mission locale du Douaisis, en partenariat avec CCO, cette expérience s'inscrivait dans le cadre du dispositif "Horizon"¹¹. L'intérêt de ce voyage était surtout le fait de montrer aux élus ce que ce partenariat pouvait aussi rapporter ici, en France, et travailler ainsi la notion de réciprocité. Une initiative où l'on retrouve l'association des migrants.

Héloïse : « *On a parlé de formation, d'emplois là-bas. Et finalement c'est devenu un tournoi sportif. Alors on peut penser que c'est un peu léger mais il y a derrière cela aussi du lien social.... Et pour le coup il faut aussi dire que cette idée est venue des jeunes de l'association des migrants qui a accompagné la mission sur place.* »

Pauline : *"En fait l'association des migrants est une association très dynamique, bien structurée avec beaucoup de jeunes, ce qui est assez rare. Ce sont les jeunes qui voulaient monter un projet pour retourner dans la commune de leurs parents. Ils avaient cette idée dans leur terroir et ont donc fusionné les deux idées, pour que les jeunes de l'association et des migrants soient un peu les guides des autres jeunes. Du coup il y a eu des échanges avec les formatrices de la mission locale qui sont parties à Paris deux ou trois fois pour rencontrer les migrants et caller les attentes et les calendriers et donc effectivement il y a eu 4 jeunes issus de la migration qui sont allés accompagner des jeunes du CCO et une dizaine de personnes de la mission locale. J'avais essayé de mettre une composante de diagnostic des centres de formation, un projet évoqué par le CCO un moment, parce que la mine focalise l'attention, je trouvais intéressant que les formatrices y aille dans l'idée de recueillir des informations pour le CCO et identifier des structures qui existeraient de ce type, mais aussi des attentes des manques du territoire de Sadiola. Et il y eu apparemment un échange entre jeunes d'ici et de là-bas sur les dispositifs d'accompagnement, la recherche d'emploi, les difficultés à trouver de l'emploi encadré par le GRDR qui organisait les débats. (sont partis en février 2010 15 jours). Le bilan n'a pas encore fait. On se voit bientôt pour cela ».*

Dans la relation tripartite entre Sadiola, les migrants et le CCO, les questions de communication apparaissent critiques. Problèmes à la fois de fréquence, de quantité, problème d'éloignement, mais aussi problèmes plus qualitatifs de compréhension inter-culturelles. Ces difficultés vont conduire la CCO tout d'abord à élaborer une convention entre les deux collectivités locales. Cette convention date de 2008 et est certes imparfaite mais fixe déjà un certain nombre d'objectifs. La CCO va aussi s'orienter vers l'achat d'un ordinateur pour Sadiola. Enfin, il y aura l'investissement plus important, dans un réel projet, financé en bonne partie par le MAE, avec envoi d'un volontaire AFVP sur place. La sélection du candidat va être source de problème (un candidat se désiste après qu'on ait beaucoup misé sur lui), le volcan islandais va se mettre dans le jeu pour ralentir la mission, et ce n'est donc que ces jours ci que la mission d'installation de ce VP va enfin pouvoir partir à Sadiola.

Outre l'objectif d'installation, il s'agit aussi pour la CCO de recréer un lien avec la nouvelle municipalité de Sadiola issue des dernières élections. Dans l'élaboration de ce projet, l'appui

11- Programme régional pour aider les jeunes déscolarisés précocement à redéfinir un projet professionnel

du GRDR est encore une fois félicité : « *Le dossier a été monté grâce au GRDR. C'est la première fois qu'une collectivité accepte, selon le GRDR, de monter un projet en mettant une partie des fonds. Le financement a été acquis sur presque la totalité du projet incluant une part de valorisation de l'AFVP (France volontaire) et des missions de la CCO sur place (17.000 € au total, 45% + valorisation de France Volontaire et la mise à disposition d'un local par la commune de Sadiola).* » Cette avancée est vécue comme importante pour la CCO car « *c'était un appel à projet compliqué où il fallait tout faire par Internet et heureusement que le GRDR était là* ».

Se prépare enfin, une convention avec le GRDR : « *Dans un premier temps le GRDR fera l'objet d'un versement financier. C'est reconnaître le travail et la prestation de services qui est réalisée. Vous avez un savoir-faire et c'est une reconnaissance de ce savoir. C'est finalement plus intéressant pour nous que d'engager quelqu'un car en plus il y a l'idée de suivre le partenariat de territoire à territoire avec des organisations autres que les collectivités. Des médecins avaient été intéressés, des écoles aussi, l'association Arcadi, le centre social de Somain. La convention devrait booster cela car sinon cela ne bouge pas, vous savez, il faut doper mais aussi canaliser... Donc on sent que cela prend alors qu'on est sur des territoires où il y a beaucoup de chômage, près de 30%. Sur le social, ce type de projet devrait permettre de remettre ces jeunes en tant que porteurs de projet, de les remobiliser simplement parfois par effet miroir. Faire en sorte qu'ils aient une vision sur le monde, etc... Divers structures étaient prêtes à partir mais du coup il faut se fixer des temps pour avancer.*

Il serait notamment important de mettre en place un cadre de concertation".

Leçons, questions, doutes

Cette expérience illustre comment le GRDR peut progressivement amener une collectivité locale, mieux encore une Communauté de Communes, à faire de la coopération décentralisée structurée, réellement porteuse de renforcement de capacités de part et d'autre, et ceci à partir d'une sollicitation des migrants. Elle montre surtout les difficultés et le temps qu'il y faut. Cet accompagnement léger, perçu comme non substituant, et aussi comme très professionnel, est manifestement très apprécié. Deux questions ont été débattues en fin d'entretien sur ce rôle du GRDR et d'une substitution éventuelle en rapport avec d'une part les élus de la CCO (ne risquent-ils pas de se déresponsabiliser sur le GRDR ?) et l'association des migrants (ces derniers pourraient-ils jouer le rôle du GRDR dans la mesure où la CCO reconnaît leur professionnalisme sur un certain nombre de points ?). Dans les deux cas la réponse affirme l'importance du GRDR qui en quelque sorte renforce le rôle des uns et des autres mais aussi les canalise et les « booste ». Le travail d'animation en France fait par le GRDR participe à mieux responsabiliser les élus par rapport à ces enjeux et d'autre part permet de mieux prendre en compte certaines revendications des migrants dans le partenariat. Le GRDR apparaît à la fois plus soucieux que les techniciens de l'administration d'un réel portage des élus (« *on se sentirait plus légitime s'il y avait des élus plus porteurs* ») et plus sensible aussi à ce que les intérêts des migrants ne soient pas oubliés (« *il a fallu faire comprendre certaines frustrations des migrants pour que la CCO décide ensuite contre les premières décisions initiales de prendre en charge certains frais des migrants pour qu'ils puissent accompagner la prochaine mission* »). Comme Olivier Charo le reconnaît, « *je n'étais pas sensible au fait qu'eux sont moteurs, et qu'il y a une dimension de représentation politique aussi* ».

Le récit, porté par un technicien de l'administration, montre aussi toute la tension entre une rationalité technicienne (l'importance de la méthode) et la rationalité plus politique, liée à des positionnements sur des enjeux de société et (entourant ces deux points) toute la difficulté d'une réflexion interculturelle sur ces questions (à la fois techniques et politiques). Si les réponses montrent une réelle préoccupation de renforcement de capacités des élus à monter un budget, à élaborer des diagnostics (et pas seulement des projets de construction ou d'envois de livres, de cahiers, ...) on reste encore dans le technique. Cela ne va pas jusqu'à questionner les fondements, les valeurs de ce qui fonde une « collectivité décentralisée », le rapport à l'individu, au collectif, au bien commun, au service public, au « citoyen » (une des valeurs du GRDR)... toutes ces choses que véhiculent la coopération décentralisée comme s'il s'agissait d'universaux. Or c'est sans doute là qu'une telle coopération pourrait avoir à construire une perspective commune : celle de se questionner sur ses valeurs respectives, leur évolution, leurs pertes, ... Les questions de participation (plus instituées dans des organisations chez nous, mais peut-être avec plus de suite dans les engagements), de solidarité (par des personnes pour des personnes bien situées là-bas, par des institutions pour des individus chez nous) , de qualité du service public (en perte de qualité, rationalisation oblige, ici comme là-bas)... ne sont-elles pas travaillées, mises en débat. En termes de participation par exemple, les constats sont bien présents du côté de CCO – « *c'est impressionnant de voir ce qu'ils mobilisent là-bas, mais après c'est ensuite comment ils font, comment ils co-construisent un projet. Ici à l'inverse, on voit que ce sont souvent les mêmes organisations qu'on réunit, les mêmes organisations de défense de l'environnement* ».

Du côté du GRDR, on souligne l'importance de travailler simultanément la légitimité des élus et la mobilisation de la société civile, mais on reste sur des questions de méthodes. Cela ne donne pas, ou pas encore lieu à des actions spécifiques où on pourrait remobiliser le regard particulier du migrant, entre deux-mondes, et celui du GRDR (qui de ce point de vue présente souvent les mêmes caractéristiques) pour réfléchir ensemble de manière à interpeller les façons de faire du politique (c'est-à-dire la manière de réguler des intérêts divergents, d'élargir les particularismes, de neutraliser les égoïsmes pour intégrer toujours plus de « catégories »...). Les différentes actions pourraient être prétextes à cela pour « faire coup double », c'est-à-dire, avec les mêmes actions, jouer à la fois sur le terrain du changement technique et du changement politique.

5.2. « La Communauté de Communes du Pays Solesmois (CCPS): Entre développement et Education (Quelles étapes vers quelles finalités ?) »

Michel Wallerand président CCPS (maire de Vendegies-sur-Ecaillon) ; Dominique Cattet président de CICDI-MALI; Daniel Duwez (Maisons Familiales rurales de Haussy) ; Nicolas Defort (membre CICDI Mali) et Christel Villemiane.

Une commune au Mali et une Communauté de Communes (CC) en France. Là aussi rien ne prédisposait à entrer en contact a priori. Les premiers contacts remontent à 2003 lorsque un certain Guillem R. qui travaillait dans le pays du Cambrais dans une CC voisine contacte la CCPS. Sa CC avait reçu la visite d'un maire du Mali de la commune de Gory Goupela accompagné d'un migrant, mais aucune suite n'avait été donnée à leur demande de partenariat malgré un intérêt pour le projet. Deux ans après, Guillem R. recontacte la CCPS à travers Dominique Cattet qui était connu pour avoir été chargé de la coopération décentralisée à la

Région Nord Pas de Calais, et qui était à ce moment-là le président de la CCPS. Cette ouverture au Mali n'est pas forcément évidente, d'une part parce qu'il n'y a pas de communautés de migrants maliens dans cette CC et, d'autre part, parce que les investissements de la société civile sont plutôt orientés vers le Burkina Faso. C'est la Région qui développe depuis longtemps une coopération décentralisée avec le Mali. La coopération apparaît donc au début bien hypothétique. Quels sont donc les moteurs de cette coopération ? Quelles sont les forces qui l'animent ?

L'appui du GRDR va permettre d'organiser une nouvelle visite convenue entre le maire de Gory Gopéla, un ressortissant de cette commune, Mr Bala Kanté, installé à Paris et responsable d'une association de migrants, et le bureau de la CCPS. Ce premier contact s'avère important. Le bureau de la CCPS réunit à cette occasion est très séduit pas la communication de Mr Kanté : « *ce n'est pas le migrant tel qu'on se l'imagine, qui est en France pour gagner de l'argent qui fait venir ses femmes et profite de la sécurité sociale, etc.* » mais « *un migrant qui n'a qu'un souhait c'est de retourner dans son pays dès qu'il arrivera à l'âge de la retraite, dont un fils prendra la succession comme c'est la tradition dans cette région où il y a toujours un fils qui vit ailleurs* ». C'est aussi le projet que Mr Kanté a pour son village, où il est question de construction d'écoles, de création de puits, avec une implication financière organisée autour d'une association de migrants dans la région parisienne, qui se réunit tous les mois et décide chaque année de ce qu'ils vont financer au village, toute sorte de choses qui impressionnent beaucoup le bureau de la CCPS. Ce dernier décide donc de faire quelque chose. Un peu sous la pression du GRDR, beaucoup sous la pression morale, le fait de savoir que « *on les a déjà fait venir plusieurs fois sans qu'il y ait de suites à chaque fois* ».

Cette démarche lancée par le GRDR résonne avec les préoccupations d'élus, notamment l'ancien responsable de la coopération décentralisée à la Région, Dominique Cattet. La mission que le GRDR va alors organiser au Mali avec plusieurs Communautés de Communes du Nord Pas de Calais – qui avaient déjà des relations avec des villages du Mali ou qui avaient l'intention d'en établir – apparaît elle aussi très importante dans la motivation à s'engager. En effet, en 2006, un certain nombre de personnes de la CCPS (départ de M. Cattet, alors président de la CCPS et de Nicolas Defoort, alors Directeur de la CCPS) décident d'accompagner cette mission. Des contacts sont pris avec un député, Moussa Cissé, à Bamako et puis un programme est organisé pour chaque Communauté de Communes de manière à ce qu'elle puisse mieux connaître son partenaire, c'est-à-dire sa commune et « ses » villages.

Le voyage est fortement apprécié, considéré comme très instructif. Une restitution est organisée dans la foulée à Kayes avec les différentes CC et puis certains vont aussi avoir la possibilité d'aller à St Louis, au Sénégal, participer à un forum sur le Développement Local organisé par le GRDR.

Lors de la mission au Mali, l'accueil dans les villages va beaucoup impressionner les participants : les danses, les courses de chevaux organisés par les 5 villages de la commune de Gory Gopéla, les visites aux chefs de chaque village – tout ceci va imprimer les consciences (« *on est accueillis comme des ministres !* »). La présentation des difficultés bien entendu impressionnera également, l'accent étant surtout mis sur les problèmes d'éducation, la sursaturation des classes « *alors que nous pensions plutôt à l'eau, à la santé* ».

Ce n'est pas pour autant qu'au retour, les investissements seront importants. Des décisions sont prises d'affecter des moyens : dès 2006, le bureau inscrit un budget un montant de 3000 € pour 2007 pour la réalisation d'une série de tables-bancs fabriqués à Kayes et livrés aux écoles. De même l'idée de monter une association pour gérer cette coopération date aussi de cette époque. Mais les choses avancent lentement et l'accent est surtout mis sur la connaissance préalable des deux parties. Les contacts avec Mr Kanté, même s'ils apparaissent peu nombreux, à raison de 2-3 fois par an, sont en revanche réguliers et cimentent la relation. Ces échanges débouchent en septembre 2008 sur la signature d'une convention de coopération entre le maire de Gory Gopela et la CCS en la présence d'une quinzaine de migrants.

Cette visite est aussi l'occasion de faire connaître aux migrants la campagne et la mer, un autre visage de la France car ils ne connaissent que Paris et n'ont pas les moyens de voyager (« *ils sont là pour bosser et envoyer de l'argent à leur famille* »). Lors de cette visite, des membres du bureau s'impliquent personnellement soit pour loger les migrants chez eux, soit pour les conduire en visite, notamment à la mer. Ce moment est perçu comme très intense et les souvenirs très vifs.

C'est dans la foulée que l'idée de monter l'association se concrétise. Un premier appel avait été réalisé en juin 2006. Toutes les associations et les entreprises du territoire sont invitées autour de deux événements : la présentation d'une opération de tourisme et puis la Coopération décentralisée. Près de 300 invitations sont lancées pour l'occasion et s'il n'y a pas autant de monde que prévu, des signatures sont obtenues. L'association de coopération est formellement créée le 21 octobre 2008 l'association de coopération. Elle est dénommée CICDI Mali¹². L'acronyme traduit bien les enjeux portés par cette association, composée d'élus et de personnes de la société civile (25 membres en tout) et qui cherche à mieux faire porter cette coopération décentralisée par les acteurs de la société de la Communauté de Communes. Cette association se réunit plusieurs fois par an, « *au moins chaque fois que Mr Kanté vient dans la CCPS* ». Les premiers investissements ne sont pas importants, quelques milliers d'euros (1800 €), mais apparaissent symboliques à ce moment là pour alléger l'effort des migrants, qui devaient en cette fin d'année, financer l'accueil par Gory-Gopéla de tous les scolaires de leur Inter-communes au Mali. Pour eux cet appui est donc très important.

L'autre activité importante a été le festival du printemps de la francophonie réalisé en 2009. Les frais de transport, d'invitation de maliens, etc. ont été en partie pris en charge par la CCPS, la maison familiale rurale et l'association... Le but était de « *faire connaître aux amis maliens ce qu'était un village français, la manière dont on vivait, et réciproquement de faire connaître ici la vie malienne* ». Le prochain projet porte sur l'organisation d'une mission des élus de la CCPS au Mali en fin d'année.

On peut s'étonner de ce que cette coopération débouche en définitive sur assez peu d'investissements au sud, contrairement à bien d'autres coopérations.

La relation pour l'instant s'est plutôt investie sur le champ de l'éducation au développement. Les porteurs en attendent notamment « *un autre regard sur une autre culture* ». Dans cet

12- COMITE INTERCOMMUNAL DE COOPERATION DECENTRALISEE INTERNATIONALE - MOBILISATION ASSOCIATIVE ET LIENS INTERPROFESSIONNELS DU PAYS SOLESMOIS

investissement on découvre un rôle nouveau des migrants en France, auquel on ne s'attendait pas forcément. Car Mr Kanté est venu à plusieurs reprises expliquer aux enfants ce qu'est l'Afrique en faisant le tour des écoles. Cet apport a généré une dynamique importante dans les écoles. Appuyés par des instituteurs qui se sont forts impliqués dans ce travail plusieurs écoles ont mis l'Afrique dans leur module de formation. Olivier, un titulaire du diplôme UMI (chargé de l'animation musicale dans certaines écoles de la CCPS), est intervenu au coté des instituteurs, onze classes (250 enfants) pour préparer des chants, des danses pour présenter une journée dans le cadre du festival printemps-francophonie. Il y a eu aussi auparavant des échanges de lettres et de dessins entre enfants des écoles d'ici et de là-bas. Les retours sont encore attendus, mais déjà les effets sur les enfants sont perceptibles. Ce que retiennent surtout les personnes, ce sont les questions que posent les enfants « *qu'est-ce qu'on mange ? est-ce qu'il y a des lions ? etc.* » et le fait qu'ils en parlent à leurs parents. Daniel Duwet raconte que sa fille a retenu les chants en langue locale, que les enfants continuent à chanter des chansons dans une langue complètement différente, mais plus encore, ils participent à lutter contre certains clichés de leurs parents.

Dans cette tentative de mieux faire porter un autre regard sur l'Afrique, dans des communes finalement assez peu en relation avec ce continent, le festival est un autre moment très important de la relation. Ce festival « printemps-francophonie » se déroulait sur 3 jours et prévoyait de nombreuses animations : présentation d'un film de Scorsese sur la vie Ali Farka Toure (en hommage notamment à son fils à l'honneur dans la dernière soirée-concert du festival), dix ateliers de découverte du Mali et du Bénin (jeux, instruments de musique, arts plastiques, saveurs d'Afrique), une chorale d'enfants, une exposition dans une salle des fêtes, des comptes africains le soir (très appréciée), un thé palabre (organisé et animé par le GRDR), des danses kasonké et une soirée mémorable avec vieux Farka Touré. Les écoles ont repris certaines thématiques pour les travailler en classe. A travers ces événements, l'espoir de travailler les consciences prend forme. Comme le déclare un responsable de la CC, c'est l'occasion de « *se rendre compte des « méconnaissances » et de les travailler* ». Dans la foulée, un collectif de jeunes s'est mobilisé dans une commune pour récolter des cahiers, des livres pour les écoles. Relayé par d'autres collectifs.

La Coopération est considérée comme importante : « *une des originalités de notre Communauté de Communes* », dira son président. Elle est maintenant inscrite sur la liste des compétences de la CCPS, « *dans l'institution* ». Michel Wallerand, président de la CCPS, la présente comme une particularité importante et relativement rare. Il explique combien, au début, cette coopération décentralisée n'était pas forcément bien considérée par la population. Les critiques à peine couvertes sont fréquentes à l'époque et parfois encore aujourd'hui : « *Nous évidemment, on n'est pas contre hein ! Mais quand même, moi j'ai une tondeuse à réparer, ... c'est quand même 3000 € pour là-bas, ...* ». Le concept a fait son chemin. Cela a évolué mais comme le dit le président, il faut bien se rendre compte que cela n'est pas dans les préoccupations majeures de la CCPS. Mais c'est important. Ce serait un peu comme « *la cerise sur le gâteau : j'y vois une dimension presque humaniste d'une CC qui souvent est une Communauté de gestion et on a du mal même à faire pénétrer cette solidarité entre Communes. Ce n'est pas simple. Ici on va au-delà, car on force un peu la solidarité au-delà de notre propre territoire.* »

L'origine a donc été l'opportunité de monter un appui à partir de personnes politiques, d'une volonté politique, de personnes qui étaient sensibilisées au Mali et l'appui de migrants dont

« *la sobriété et la délicatesse de leur approche* » sont fortement appréciées. Ce qui touche c'est « *la fraîcheur démocratique* », le fait de ne pas venir en « *quémandeur* », de « *donner tout en ayant pas grand-chose* », une espèce aussi de « *retenue* » qui « *force l'admiration* ».

L'objectif est de faire connaître un autre visage de l'Afrique aux élus et à la population des différentes communes que compose la CCPS avant toute chose. C'est, dira le président de la CCPS, cette ambition quelque part d' « *élever le regard* », qui est intéressante.

Au détriment peut-être, dans un premier temps, des apports plus concrets, comme le projet de territoire qui sera finalement peu évoqué. Ce projet a pourtant fait l'objet d'un diagnostic à Gory Gopela. Il n'a pas encore abouti et le recrutement d'un agent de développement local pour Gopela non plus. Il semble ici que ces initiatives en développement ne soient pas encore suffisamment reconnues comme un champ exigeant du point de vue des compétences notamment techniques. L'idée d'écrire un document de projet, de réfléchir à une action, à un projet réalisé là-bas, n'est pas aisé. Tout se passe comme si, les actions étaient encore conçues dans le registre de donner de l'argent à l'association de migrants pour que ceux-ci construisent des tables-bancs. La participation reste directe, sur une micro-réalisation, mais ne relève pas encore d'une élaboration de projet qui demande une réflexion méthodologique, plus poussée.

Leçons, doutes et ouvertures

Les discussions avec les responsables de la CCPS et les responsables de l'association de coopération CICDI-MALI montrent un réel engouement pour cet investissement en solidarité internationale. L'investissement en lui-même porte plus sur l'éducation et le culturel, dans la Communauté de Communes, pour mieux faire connaître l'Autre, cet « étranger » apparemment peu connu dans cette région de France. Le contexte de méconnaissance et de préjugés apparaît tel, dans les propos, qu'il semble difficile d'avancer plus vite et les tentatives plus concrètes de diagnostic devant déboucher sur des projets de territoires peinent à avancer. Elles demandent manifestement encore un travail pour convaincre les élus et les populations de leur importance.

Les discussions montrent combien beaucoup sont impressionnés par l'engagement des migrants vis-à-vis de leurs familles, de leurs villages, de leur commune. Combien la découverte est forte. Les témoignages des migrants sont considérés comme très impressionnants, notamment lors du festival et du « thé palabre » : « *ils envoient une partie de leur salaire là-bas ! ... alors que nous on ne connaît pas notre voisin !* ». Beaucoup de choses sont sorties lors de ce moment qualifié de « *moment de parole libérée* ».

Les qualificatifs employés montrent aussi que la rencontre est une découverte presque totale. Il y a dans cette rencontre quelque chose qui semble très nouveau et qui porte, au moins en germe, une possibilité de questionner sa propre société par rapport notamment à une solidarité qui se perd car, sans doute trop institutionnalisée dans des instruments (impôts, mutuelles), certes indispensables, mais qui conduisent aussi à une certaine déresponsabilisation et une individuation des relations. Ce questionnement semble en grande partie « animé » par le GRDR considéré comme un « aiguillon » de ce point de vue. Aiguillon pour sortir d'un regard qui ne consisterait qu'à avoir de l'intérêt pour la *culture* du migrant, ses *danses* (registre de l'exotisme), ses *difficultés / problèmes* (registre de l'aide et du don)... Aiguillon

pour aller vers une reconnaissance de ce qu'il peut apporter aussi comme *ressources* pour se questionner sur nos propres sociétés, nos propres dysfonctionnements, nos propres problèmes. L'aiguillon GRDR joue peut-être aussi, mais c'est plus ici une hypothèse, comme *pression* pour inciter à déboucher un peu plus rapidement sur des interventions plus porteuses de développement là-bas au Sud. Il apparaît ici des freins liés à la difficulté de mobiliser les élus des communes sur des investissements plus importants. Cette question est un véritable souci car de nouveaux élus émergent et n'ont pas les mêmes préoccupations. Le problème du renouvellement des porteurs d'aujourd'hui va se poser d'ici deux ans environ. Le portage politique est donc fort lié à quelques personnes mais pas suffisamment élargi dans un contexte où à la fois les acteurs de la société civile s'intéressent plutôt à d'autres pays et où la population reste à sensibiliser dans sa grande majorité. Ici pourtant c'est moins les relations interpersonnelles entre quelques porteurs qui posent problème, qu'un contexte apparemment difficile, car les actions vont bien dans le sens de mieux faciliter cette rencontre et l'association CICDI-MALI organise également les possibilités d'intéresser différentes catégories de la société civile.

L'expérience interroge donc les stratégies à déployer pour réellement développer une coopération de territoire à territoire, alors qu'il n'y a pas, au départ de pression quelconque, en tout cas pas d'une population migrante importante dont il faudrait « gérer » les attentes. A cet égard, l'approche adoptée de travailler à partir des écoles, des enfants, est sans doute très importante à moyen et long terme. Elle révèle aussi un rôle nouveau important du migrant : celui d'éducateur à d'autres façons de penser et d'organiser les façons de vivre ensemble, notamment à distance. Sans doute y aurait-il beaucoup de choses à dire sur les limites de l'investissement des migrants dans leurs régions, les effets négatifs de la migration. La discussion n'a pas porté là-dessus.

Ce qui apparaît surtout interpellant dans cette expérience provient de la nature de ce qui cimenter la relation. Elle semble moins tenir à une identité commune, à un trait commun (comme dans le cas de Sadiola et de la CCE où l'on retrouve de part et d'autres les effets structurants ou déstructurants du secteur minier). Ni aux investissements consentis là-bas, et

La relation ne se structure, non pas autour d'une identité commune, ou d'une caractéristique partagée, ni davantage dans l'échange de matérialités, mais plutôt autour d'un enjeu commun, de sorte que là-bas et ici deviennent le banc d'essai, le laboratoire de perspectives inédites

encore moins à la présence de ressortissants maliens dans la CCPS. Par contre, on remarque une même focalisation sur l'école et plus largement l'éducation au sens large chez les différents partenaires de la relation. *A partir de ce souci commun*, des actions ont été réalisées autour d'une démarche qui progressivement prend forme

(même si elle n'est pas forcément encore totalement fixée, ni même énoncée comme telle), mais qui paraît intéressante à creuser : celle de chercher avant tout, « *de façon prudente* », « *en partant des enfants* », à approfondir une relation, à faire partager largement cette relation dans les diverses communes, afin d'à la fois changer le regard sur cet Autre, et aussi mobiliser les consciences des élus et de la population pour progressivement monter en force dans les investissements là-bas. Cette démarche apparaît intéressante car reposant sur une assise beaucoup plus diversifiée et durable sans doute sur le long terme. La relation ne se structure donc pas autour d'une identité commune, ou d'une caractéristique extérieure commune, mais plutôt d'un enjeu commun : celui de l'éducation. Elle montre qu'il n'est nullement nécessaire d'avoir recours au concept d'identité ou d'origine pour établir ce type de coopération de

territoire à territoire (puisque'il n'y a pas de ressortissant dans la CCPS), et que pourtant, le migrant peut y jouer un rôle très important. Dans cette relation à quatre – CCS, GRDR, migrant, élus maliens – des tensions sont parfois évoquées sur le fait par exemple que le GRDR n'est pas informé des passages des migrants dans la communauté de communes. Elles restent cependant mineures et s'expliquent probablement en grande partie par une expérience qui reste fort basée sur du bénévolat et de l'engagement personnel et qui peine à se donner des outils plus structurés de communication et de planification.

Cette expérience reste cependant un pari car les choses ne sont pas gagnées encore et le rôle d'aiguillon du GRDR apparaît important pour valoriser cette initiative et participer à outiller les porteurs à la fois en France pour réellement construire les liens interprofessionnels et associatifs autour de cette coopération de territoire à territoire mais aussi là-bas pour renforcer les élus dans les différentes dimensions de leur maîtrise d'ouvrage.

Le rôle "d'aiguillon" du GRDR apparaît important pour valoriser les initiatives de mise en lien d'univers différents

5.3. Le Lycée de Coulognes: « Voyager, serait-ce aller de soi à soi en passant par l'autre ? »

Comment un Lycée professionnel, spécialisé en pisciculture en vient à s'investir progressivement dans une commune du Mali ? Qu'est-ce qui en est retiré de part et d'autre ? Et quel a pu être le rôle du GRDR, *a fortiori* ici car il n'y a pas de migrants dans cette relation ?

Au départ, c'est Mathieu Lafréchoux du GRDR qui contacte le Lycée car il recherche des compétences en pisciculture pour la région de Kayes. En Nord Pas de Calais, le Lycée de Coulognes est le seul à faire de l'aquaculture. Deux enseignants du Lycée partent en mission pour identifier les potentialités de développement de la pisciculture dans cette région riche en matière de ressources halieutiques. D'autres lycées agricoles y participent pour élargir le champ d'action. Ils reviennent enthousiastes. A partir de cette première mission germe l'idée de travailler dans la durée sur ces questions avec le Mali (« *faire un coup d'éclat ne nous intéressait pas* ») et il a été décidé d'y aller chaque année « *le temps qu'on nous réclamera* ».

Le cadre reste très informel avec le GRDR : pas de conventions mais un accompagnement d'un technicien de l'antenne de Kayes. Par contre la démarche est appuyée par le Conseil Régional du Nord Pas de Calais qui va financer à 60% les missions annuelles sur divers dispositifs destinés aux jeunes contre certains « devoirs » : un rapport d'activités, des interventions orales dans d'autres lycées avec un petit groupe d'étudiants. Progressivement se met en place à l'initiative de la DRAF mais à la suggestion du GRDR autour de ces expériences des lycées en solidarité internationale un réseau – le COOPINTER¹³.

Des restitutions sont également réalisées dans des foyers de migrants à Paris. Ce sont chaque fois des occasions de mieux comprendre les rapports Nord-Sud, de mieux comprendre l'Autre. Une revue est également confectionnée. Actuellement ce sont près d'une dizaine de personnes - enseignants et membres du personnel - du Lycée qui sont impliqués dans cette relation de solidarité internationale. Pour un Lycée relativement petit cela crée une dynamique

13- <http://coopinteragri5962.fr/>

importante. Auparavant il s'agissait essentiellement de spécialistes piscicoles mais, à la demande du GRDR (« *le GRDR nous a titillé à juste titre* »), il y a progressivement un élargissement à des compétences autres que techniques. Ce n'est pas évident d'intégrer au début, par exemple un professeur de français ou d'autres compétences, alors que le cœur de métier du Lycée reste la pisciculture. Les missions sont généralement accompagnées d'une personne du GRDR.

Les effets de cette expérience sont divers, parfois relativement diffus et variables lorsqu'il s'agit des incidences sur les élèves qui y participent, mais certains apparaissent bien concrets. C'est le cas notamment d'une demande du Conseil Régional pour accompagner la mise en place d'une formation professionnelle agricole à Kayes dans un établissement existant depuis 40 ans mais à redynamiser. L'enjeu est de développer une formation agricole dans une région où aucune structure d'enseignement ne prévoit ce type de formation si ce n'est quelques ONG dont le GRDR. Une première mission est prévue en octobre avec 3 personnes du Conseil Régional et un directeur.

Les enseignants en ressortent aussi des enseignements sur nos modèles de production, la question de l'environnement. L'impression première est que l'on trouve au Mali « *la même situation que nous dans l'après-guerre ; exactement les mêmes questionnements. Et c'est vachement intéressant parce qu'on se rend compte que les Maliens ont envie de faire, à juste titre, les mêmes erreurs que nous parce que forcément dès qu'on parle technologies il y a les yeux qui s'écarquillent et on y va à fond. Et puis, résultat, aujourd'hui en France l'agriculture va mal* ».

Ce questionnement est-il aussi partagé par les étudiants ? Meredith ancienne étudiante au Lycée, explique l'importance que cela peut représenter pour les étudiants : « *Nous on a une approche de la mise en place d'une pisciculture. La reproduire dans un pays qui part de rien justement, c'est une bonne approche pour revoir notre façon de voir ici. Cela se fait à beaucoup plus petite échelle forcément, mais ça nous fait prendre conscience de ce qu'il faut faire et ne faut pas faire. Il y a des aspects qui nous font réfléchir. Par exemple le fait d'avoir observé plein de fuites d'eau sur des tuyaux posés à même le sol là-bas lors d'un retour. Ce sont des choses auxquelles nous n'avons pas l'habitude ici et qui ne sont apparemment pas questionnées là-bas ! La première surprise ça a été de constater des bassins avec seulement 20 cm d'eau voire pas du tout. Alors qu'on s'attendait à faire une belle pêche. Cela a complètement changé l'objectif du voyage. Il a fallu repenser la manière d'aborder le problème. Expliquer aussi le problème aux gens. Voir comment ils réagissaient, le faire admettre et voir comment trouver des solutions ensemble* ».

Ces réflexions et constats sont aussi parfois restitués dans les foyers de migrants. Par le biais des photos et des films, les réalisations sont ainsi restituées et source de discussions. Cette expérience est fortement appréciée car les migrants revoient leur village, leurs familles. C'est aussi des moments très émouvants. La participation des migrants se fait aussi sous forme de participation aux missions.

A travers Meredith semble se dessiner aussi des vocations car elle part prochainement en stage en Amérique Latine.

Une vision plus institutionnelle est apportée par le directeur du Lycée qui explique aussi l'intérêt que cela peut avoir au niveau du parcours des étudiants étant donné l'attrait que ce genre de mission a sur le fait de continuer en étude supérieure : dans la mesure où ces missions ne sont organisées que dans le cycle supérieur, cela peut jouer sur les motivations. La question se pose cependant de savoir si cela ne biaise pas l'engagement réel dans les études « *on va en BTS parce qu'il y a le Mali* ».

Vis-à-vis de l'extérieur, les missions au Mali donnent aussi une image supplémentaire au Lycée. Elles participent à renforcer l'image de professionnels du Lycée vis-à-vis de la Région, son principal financeur. Le lycée a ainsi reçu la visite du président de région de Kayes avec une délégation d'une quinzaine de personnes à l'occasion d'un comité mixte entre les deux régions sur la redéfinition des accords de coopération en matière de formation professionnelle. L'enjeu était d'étudier les possibilités de coupler pisciculture et horticulture. Même si l'intégration d'une dimension « coopération internationale » est une obligation en France pour les Lycées, à Coulognes, le directeur explique qu'on est plutôt dans une démarche d'engagement sérieux dans ces missions : « *sinon, on pourrait se contenter de passer une cassette sur les relations Nord-Sud* ». Cela dit ce n'est pas la mission d'un Lycée de faire du développement et sachant que les missions sont financées en grande partie sur les fonds propres du Lycée, il est difficile de s'attendre à plus et notamment de répondre aux différentes sollicitations. Ainsi les possibilités de créer des liens entre territoires à travers des opérateurs en France sortent largement des possibilités et des prérogatives d'un Lycée. L'élargissement à d'autres corps de la société semble donc assez faible aujourd'hui. Les pêcheurs maliens avaient demandé d'avoir des contacts avec le syndicat des pêcheurs en France mais cela n'a pas abouti.

Se pose aussi la question de la responsabilité pour la direction de telles missions qui présentent tout de même un certain nombre de risques : « *Il y a deux ans on a frôlé la catastrophe. Il y a eu un accident de train entre Bamako et Kayes* ». *Il y a eu des morts dans le wagon qui précédait. Cela a beaucoup traumatisé les étudiants présents. Il suffit souvent de peu de choses : un coup de pioche dans le tibia à Tématessou, on est à 3 heures de piste de Kayes, à l'époque il n'y avait pas de téléphone, pas de réseau. Le moindre pépin peut générer des problèmes* ». Le directeur précise : « *Pendant 3 semaines je ne dors pas tranquille ... ET l'enseignant d'ajouter : "Quand j'arrive à Roissy au retour, je souffle, ... c'est très lourd en termes de responsabilité"* ».

Une stagiaire appuie actuellement le Lycée sur le volet Mali pour la recherche de financements. C'est elle aussi qui aide aux journées d'animation organisées annuellement. Le lycée a aussi des relations avec d'autres pays. Le Lycée a accompagné une mission de la Région en Norvège notamment dans un tout autre esprit, plus professionnel celui-là, puisqu'il s'agissait d'acquérir de nouveaux savoir-faire à partir de ce qui se fait en Norvège, pour les reproduire en Région Nord-pas-de-Calais sous forme du développement d'une licence professionnelle, un « master ». Il ne s'agit pas d'échanges mais de visites d'industries de transformation, de pêche en plein mer, etc.

Au Mali, c'est bien différent même si les étudiants disent bien « *recevoir autant qu'ils ont donné* ». Au départ ils partent (« *de même que nous enseignants au début* ») dans l'idée d'aider et au retour ils se rendent compte qu'ils ont reçu beaucoup aussi. Le GRDR est bien là pour nous titiller aussi par rapport à cela : « *on a plus besoin maintenant du GRDR pour nous* ».

accompagner là-dessus, pour savoir ce que cela nous apporte ici, mais plus tellement pour nous aider à préparer une mission ».

La question dépasse d'ailleurs les dimensions d'échange, d'exotisme ou de techniques. L'expérience amène à mieux se rendre compte des impasses d'un modèle de production ici : *« Actuellement le modèle agricole révèle ses limites et on est un peu sur les mêmes constats là-bas et ici. Au Burkina Faso, il y a une maîtrise de plus en plus importante de techniques écologiques et là comme au Mali se posent les mêmes questions de modèle à promouvoir en agriculture ».* Au point de se dire qu'il pourrait y avoir un *« retour de compétences »*. Ces questions sont intégrées aujourd'hui dans les cours notamment le module de développement durable qui intègre toutes ces expériences.

La coopération avec le Mali repose maintenant sur une association du nom de « PEEGETA », qui permet d'être mieux identifiés et de demander à terme des subsides.

La relation avec le GRDR change mais n'est pas pour l'instant conventionnée. La demande de conventionnement n'existe pas ou en tout cas pas du côté du Lycée : *« j'ai la crainte que cela me prenne la tête »*. Le GRDR lui est plus en demande de précision sur la nature de la demande. Il y a eu cependant une convention mais autour d'un projet précis, celui de la réalisation d'un film qui se termine aujourd'hui et dont la première séance de visionnement est prévue dans les jours à venir. Ce film avait été suggéré par le GRDR suite au constat du manque de supports pour parler de cette expérience, *« afin d'avoir un vrai outil d'éducation au développement et de débat »*.

Leçons, doutes et ouverture

En prenant un peu de recul sur cette expérience, on constate un cheminement intéressant partant de l'idée du transfert de savoir au sud (un peu sur le registre de : c'est nous qui avons le savoir, d'ailleurs on nous sollicite pour cela) et aboutissant à l'idée de la possibilité de retours de compétence de ces pays sur des questions agricoles, techniques parfois (agriculture biologique par exemple qui se développe fort dans certains pays d'Afrique) mais aussi de nature plus « politique » : quels modèles d'agriculture voulons-nous ? Qu'est-ce que l'Afrique est en train de construire comme alternative par rapport à cela ? On en arrive donc à penser que ce ne sont pas seulement les Norvégiens qui peuvent apporter quelque chose aux Français. L'apport est pensé comme autre chose que du relationnel, des rencontres, de l'exotisme... il envisage aussi des connaissances techniques en même temps qu'une réflexion sur nos modèles d'agriculture.

Dans ce cheminement, le rôle du GRDR est mentionné à diverses reprises. Mais il s'agit encore de possibilités. Car tout dans l'environnement institutionnel incite à rester dans ce rôle de dispensateur de savoirs et de savoir-faire (la Région qui sollicite le Lycée pour ces compétences, les « vraies » missions du Lycée, le manque de moyens, notamment pour faire venir des compétences du Sud pour parler de leurs techniques, de leurs savoirs).

L'exemple montre aussi les difficultés à monter des opérations de territoires à territoires à partir d'une institution dont ce n'est pas du tout la vocation. Le travail pour intégrer dans la démarche d'autres opérateurs de la région Nord Pas de Calais, sur des programmes de développement, dans une perspective aussi de mieux renforcer des interdépendances positives

entre territoires, éprouve de la peine à se développer. La création de revenus et d'emplois, ici comme là-bas, la création de petites entreprises à partir du métier de pisciculteur et de tout ce qui pourrait y être associé (plomberie, électricité, maîtrise de l'eau, technologies de pompage et d'adduction d'eau, horticulture, etc.) n'apparaît en tout cas pas dans les échanges.

Sans doute est-ce pour cela que l'expérience se focalise aujourd'hui sur de l'éducation en développement (comme la priorité donnée à la réalisation d'un film le suggère) de sorte qu'on n'innove pas en termes de créations de relations plus économiques entre les acteurs des deux territoires. Mais cette explication est-elle suffisante ?

La présence du migrant par ailleurs est très faible sur ce type d'opérations. Ce qui ne veut pas dire que les échanges avec les migrants n'existent pas et qu'ils ne génèrent pas des choses intéressantes. Mais ces incidences se font à la marge. On ne perçoit pas très bien ici la fonction du GRDR dans sa capacité à renforcer le migrant pour être soit faiseur de lien entre territoires, soit à le renforcer dans ses capacités d'intégration ici où là-bas.

L'expérience n'en est pas moins importante et porte en germe bien des possibilités de construire des échanges profitables des deux cotés. Peut-être montre-t-elle la voie pour des possibilités inédites de liaisons de territoires à territoires sans passer par les migrants ?

5.4. Quelques repères pour « lire » ces différentes expériences et en tirer des enseignements

Les expériences visitées au Nord Pas de Calais ont ceci de particulier que partant de dispositifs assez semblables d'acteurs, deux Communautés de Communes, un Lycée professionnel, elles mettent en scène des acteurs dont la vocation première n'est pas de faire de la solidarité internationale et qui n'en sont pas professionnels. Chemin faisant, elles en viennent cependant à faire des choses différentes et surtout à penser différemment le rapport à la solidarité internationale, au migrant, au territoire. En cela, elles sont d'une réelle richesse.

Dans le premier cas, Ostrevent, une relation de territoire à territoire basée sur un trait caractéristique commun : la présence d'une mine et ses effets sur l'environnement, la population (en bien comme en mal). Dans l'autre, Pays Solesmois, une relation basée sur un enjeu commun, une préoccupation commune : l'éducation. Ce qui est intéressant ici c'est que l'on voit que le lien identitaire ou géographique n'est pas nécessaire pour construire et structurer la relation. Dans les deux cas également, les investissements là-bas au Sud ne sont pas tellement importants et ne suffisent pas à expliquer le maintien et le développement d'une relation qui, pourtant, se développe et produit du sens, ici comme là-bas.

Le rôle du migrant n'est pas toujours essentiel dans les perspectives construites par le GRDR. Ce qui fait sans doute la particularité du GRDR réside dans l'art de relier des ressources provenant d'univers différents pour construire de nouvelles perspectives

La question du rapport au migrant interpelle également. Dans les trois cas les migrants sollicités ne sont pas résidents. La relation n'est donc pas établie non plus sur ce lien. Ce sont des migrants de Paris qui sont sollicités pour faire le lien. Le rapport est donc décalé. De plus les migrants jouent un rôle très différent selon les cas dans les Communautés de Communes. Dans l'un (Ostrevent), ils apparaissent surtout comme facilitateurs de la relation entre les deux territoires. Dans l'autre (Solesmois), ils jouent aussi et peut-être même surtout (ou en tout cas

de plus en plus, semble t-il) un rôle d'agent d'éducation dans les écoles à d'autres façons de penser et de se concevoir.

Ce qui tend à montrer aussi différentes façons de concevoir la solidarité internationale. Tournée vers le Sud dans le premier cas et dans celui du Lycée, elle apparaît à l'inverse plus active au Nord dans le second cas et plus orientée – peut-être dans une phase transitoire – vers l'éducation au développement des populations ici en France.

En définitive, ces expériences montrent que le rôle du migrant n'est pas toujours essentiel dans les perspectives construites par le GRDR. Que ce qui fait sans doute la particularité du GRDR réside dans l'art de relier des ressources provenant d'univers différents pour construire de nouvelles perspectives. Même si la demande à l'origine peut provenir d'un migrant, la spécificité ensuite repose surtout sur cette capacité à renforcer les liens et s'en servir pour questionner ici comme là-bas l'engagement et les modèles de développement. Est-ce fort différent de ce que font d'autres acteurs de développement ? Peut-être par le lien que l'on tente d'établir entre développement Sud et développement Nord. Par le questionnement que cela suscite sur les formes d'interdépendances à construire. Moins sans doute par la dimension éducation au développement que prennent ces expériences, si ce n'est que l'on y retrouve souvent la présence des migrants et parfois dans des rôles importants et nouveaux.

Dans ces exemples, le travail sur la création d'opportunités plus concrètes d'interdépendances entre territoires est actuellement plus espéré que concrétisé. D'où une question : l'investissement en éducation au développement peut-il être une étape vers la construction de perspectives plus concrètes, économiques, entre territoires ou reste t-il, comme souvent, un travail sur les représentations ? Et dans ce cas où se trouve la spécificité du GRDR ?

6

Ile de France et Centre

6.1. Le PAMAM – Programme d'Appui au Mouvement Associatif Migrant - De l'association au réseau en passant par la commune : l'accompagnement de qui et pour quelles finalités ?

Rencontre avec Bakary Camara président du RAM et Raphaël Ricardou chargé de programme au GRDR

L'histoire du GRDR avec le mouvement associatif mauritanien est très ancienne. Mr Camara explique que c'est en 1977 déjà qu'il a connu le GRDR lors d'un atelier avec l'UTMF (Union des Travailleurs Mauritaniens en France) pour former des gens. C'était l'époque de l'aide au retour et la logique était de dire « *Au lieu de donner de l'argent, il vaut mieux leur donner une certaine capacité et un projet qu'ils peuvent maîtriser aussi* ». Il s'agissait de petits projets et les formations portaient aussi sur la réparation des équipements : réparation des pompes, machines de semences : « *le technicien du GRDR, il démontait tout* ». Un groupe de Mauritaniens avaient aussi été aussi formés dans le cadre d'un atelier formation-réinsertion-retour au Pays (49 personnes). Il y a eu aussi un projet d'irrigation qui marche toujours et qui avait été monté avec l'UTMF et le GRDR. L'implication du GRDR a fort évolué depuis et s'est concentrée, notamment à travers ce programme PAMAM, sur la consolidation des réseaux, fédération, et à la structuration des têtes de réseaux.

Raphael Ricardou arrive en 2005 sur ce programme PAMAM, financé sur fonds FASILD pour accompagner les dynamiques associatives et mettre en place une tête de réseau. Le programme était complètement expérimental au départ. Il s'agissait d'un positionnement stratégique sur un espace laissé vacant qui était l'accompagnement aux têtes de réseaux, aux fédérations de migrants. Le RAM (Réseau des Associations Mauritaniennes) en Europe était déjà constitué (2004) grâce à un travail du GRDR (avec Harouna Kebe). Il y a eu un gros travail de construction à l'époque, beaucoup de réunions de concertation. Si on peut noter un certain essoufflement, la démarche initiale était très intéressante car elle tentait de prendre en compte de nombreux enjeux : mixité de genre et intergénérationnel, ... C'était très innovant au regard de la structuration très classique des communautés.

Le RAM lui-même s'inscrit dans une dynamique plus globale de structuration des associations du Bassin du Fleuve Sénégal dont il est membre. Le GRDR à travers cette action se met autant sur des enjeux d'appui aux membres que des enjeux de représentation, de renforcement d'une fonction politique de représentation des membres de la diaspora auprès des pouvoirs publics. Ce positionnement est lié à l'évolution de la posture du GRDR entre 2005 à 2007, sur l'idée que ce sont les migrants qui doivent se positionner sur le politique et que le GRDR ne peut pas se mettre à leur place, ni parler en leur nom. Cette posture est jugée ambivalente mais elle est assumée et considérée comme importante. Encore aujourd'hui elle

est présente dans la genèse et l'évolution du partenariat mené avec l'IEM par exemple (voir le second récit ci-dessous, section 6.2) dont le président dit assez volontiers : « *on avait besoin de notre propre structure pour parler en notre nom* ».

Le GRDR va réaliser un certain nombre d'actions avec le RAM : Diagnostic de territoire, Forum contre les discriminations, Forum du RAM : sur « l'éducation, ici et là-bas quelle place des associations ? » (voir sur le site passerelles fortement visité), Formations en informatique.

Les formations prennent moins de place aujourd'hui semble-t-il : « *Hier la formation était centrale, Aujourd'hui elle l'est moins* ». Cela paraît problématique car il y a beaucoup d'attentes. Mais différentes. Selon Mr Camara, les « *militants anciens sont trop intéressés par cela* » (les formations informatiques), par contre les jeunes le sont beaucoup moins et se tournent plus vers des formations au montage de projets.

« Hier la formation était centrale, Aujourd'hui elle l'est moins ».

Le rôle important mais difficile des réseaux dans l'accompagnement de politiques de décentralisation ici et là-bas !

Emblématique de la fonction de facilitateur du GRDR ces actions nécessitent souvent de négocier des espaces et des temps adaptés à la demande et aux contraintes des migrants : « On a sollicité le carrefour de l'espace 'la Villette' pour que cela se passe le samedi. ». Dans ce travail, l'animation est conjointe. Raphael explique qu'au début « *c'est Bakary qui m'a mis le pied à l'étrier. Bakary a servi de co-animateur pour faire la formation et m'a permis de retravailler le format pour mieux répondre aux attentes* ».

La définition des besoins par le partenaire est une pratique courante au GRDR : « *on se réunit au début de l'année pour programmer les activités mais ici c'est difficile à faire, cela se fait mieux ailleurs. C'est eux qui ont la main mise sur les choix, sur les arbitrages, ... autour d'un programme d'activités.* »

Les diagnostics sociaux de territoire, des expériences très riches mais mal rétribuées et peu valorisées...

Un programme d'appui est donc construit pour 2006-2007. Mais les temporalités se révèlent différentes entre celles des ONG, des associations, de l'institutionnel. Les activités sont dépendantes des financements et de leurs injonctions. D'où l'obligation fréquente de changer en cours de route d'une année à l'autre, malgré tout le travail préalable de définition des activités. Dans ce cas, les activités jugées moins importantes par les financeurs sont quand même travaillées mais à la marge, souvent en dehors des heures. Selon Monsieur Camara, ce qui est important et qui cause beaucoup de soucis, ce sont « *les sollicitations dans la semaine auxquelles on ne peut répondre. (...) de même pour les demandes de financement de projets. Cela nécessite un certain accompagnement. Il y a beaucoup de difficultés à respecter les normes, à faire un bilan, ...* ».

L'expérience du diagnostic de territoire de la commune de St Ouen l'Aumône est emblématique à cet égard. Ce travail s'inscrit dans le cadre d'une convention de partenariat signé entre le Secours catholique et le GRDR avec l'appui financier de la Caisse d'Epargne Ile de France Nord. Le GRDR va repositionner la demande de la commune vers un diagnostic des associations existantes sur le territoire pour faciliter l'insertion des migrants dans la commune. Il va aussi impliquer Bakary Camara mais plutôt « en off », en tant que personne-

ressources étant donné qu'il est président de l'association des ressortissants sur cette commune, pour participer à l'analyse des données remontant des enquêtes. Très vite cependant il apparaît que la demande du Secours Catholique est fort instrumentale et que ce qui est attendu est surtout de disposer d'un interlocuteur unique, un « représentant légitime » sur le territoire pour réaliser ces appuis à l'insertion. Cette position est bien entendu en convergence avec les attentes de la commune mais ne rejoint pas les attentes des associations. Le GRDR propose un maillage d'acteurs mais peine à faire passer ses préconisations. L'alternative serait d'avoir un détaché salarié du GRDR sur place pour organiser cette répartition des appuis. A travers les interactions avec le Secours Catholique aussi, on prend également la mesure de ce que les migrants et les problèmes d'insertion sont des enjeux critiques pour les organisations humanitaires. L'expérience se révèle donc riche d'enseignements mais peu rémunératrice : 15.000 € pour mener un diagnostic sur six mois. Cela veut dire qu'il a fallu chercher des sous ailleurs pour la mener à bien et la valoriser. Notamment pour tirer parti de la richesse de ce que les enquêtes ont révélé pour en faire une publication. Pourtant elle permet de parler de réalités concrètes et de disposer d'une expertise. Au plan méthodologique en effet le croisement entre des logiques transversales et territoriales s'est révélé particulièrement riche. Mais la mise en œuvre des propositions nécessitaient de l'ordre de 20.000 à 30.000 € qui n'ont pas pu être mobilisés.

On perçoit ici des frustrations par rapport à des injonctions paradoxales qui sont d'aider à lutter contre les discriminations et en faveur de l'intégration mais qui ne sont pas accompagnées d'investissements à la hauteur des besoins.

Ce travail débouche aussi sur des comparaisons intéressantes entre les méthodes de diagnostics là-bas et celles développées ici, sur les manières forcément différentes d'appréhender un territoire et ses acteurs. Le GRDR commence à développer une certaine expertise sur ces questions avec le diagnostic de St Ouen l'Aumône, celui des Hauts de Rouen (qui a donné lieu à l'antenne Haute Normandie) et celui en cours de finalisation sur Cergy-Pontoise. Dans ce dernier cas aussi se réfléchit la possibilité de disposer d'un relai GRDR sur place, d'un ancrage local, étant donné l'ampleur des dimensions à traiter et l'importance des enjeux politiques territoriaux avec lesquels il faut pouvoir composer.

Des processus qui débouchent pourtant sur une expertise nouvelle et déjà partiellement croisée avec le Sud

A travers la question des territoires, c'est aussi celle des communes et de la décentralisation qui est posée. Comment accompagner les mouvements associatifs migrants sur ces enjeux ? Les diagnostics tentent d'articuler la dimension plus politique de représentation des migrants avec les autres dimensions, sociales, économiques. Le RAM tente parfois de mieux faire le lien entre territoires jumelés – Sélibaby ainsi est jumelée à Louisy le sec. Des adresses ont été fournies mais sans suite. Le rôle du réseau trouve apparemment ces limites ici lors qu'il n'y a pas de contact sur place. Il est parfois important de disposer d'ONG de part et d'autres, qui se connaissent pour que les gens ne se retrouvent pas à faire la même chose.

Le RAM a aussi réalisé des forums sur la question de la décentralisation. Mais selon le président lui-même, cela a été fait « à la va-vite, c'est une année où on n'avait voulu faire vite mais il y avait beaucoup d'autres choses en même temps (fêtes). Les thématiques étaient trop nombreuses : jeunesse, éducation et la place des parents. Les écoles sont absentes malgré les invitations [...] On a voulu faire une mission de sensibilisation sur la gouvernance locale,

pour sensibiliser sur l'importance de la commune par rapport au village. Car on se rend compte que la dimension communale n'est pas encore importante par rapport au village. Alors qu'au plan administratif, c'est très important. Ici aussi les gens dans les foyers raisonnent en village plutôt qu'en commune. Il y a pourtant des projets qui peuvent bénéficier à tout le monde mais il faut comprendre qu'un citoyen d'un village n'est pas plus que celui d'un autre village. Il faut que l'on puisse travailler ce terrain-là ».

Cette dimension communale est de plus en plus fréquente. Pour les réseaux, l'ancrage territorial est parfois gage de survie. C'est ce qui apparaît dans le cas du Réseau des organisations du Bassin du Fleuve Sénégal qui n'a pu se maintenir que grâce à son ancrage et aux appuis dont elle pouvait disposer localement. Le niveau national se désintéresse massivement de l'appui des têtes de réseaux mais continue par contre à réclamer des interlocuteurs uniques et « légitimes ». C'est toute l'ambiguïté de la relation avec les pouvoirs publics.

De l'importance et des difficultés du travail de structuration de réseaux pour sortir de la dispersion associative...

Des associations à la base qui se sentent lâchées dans ce processus, que faire d'elles ?

Par contre il importe aussi de noter que cette inflexion sur la décentralisation aujourd'hui n'est pas nécessairement facilement acceptée par tous. Bien des associations à la base se sentent lâchées. Un débat interne existe sur la question de savoir s'il est normal pour les têtes de réseaux, comme pour le

GRDR, de rentrer dans le schéma voulu de la décentralisation. Ceci explique sans doute une part de l'essoufflement observé dans les réseaux et fédérations actuellement.

Cette question nous amène à parler des problèmes plus internes que vivent ces mouvements et fédérations. Le problème selon Mr Camara c'est aussi que « *le militantisme ici cela ne concerne plus que quelques gars, le samedi et dimanche et on est dépassé. Mais c'est plus facile ici que là-bas. C'est là-bas qu'il y a la sensibilisation auprès des maires pour dire qu'on n'est pas maire seulement de son village et aussi sensibilisation des villages.* »

Cela se traduit dans la mobilisation des cotisations à la fédération. Les membres demandent « à quoi ça me sert ? ». Certains proposent des projets, par exemple Association du Guidimakha a proposé un vaste programme. Mais il était beaucoup trop ambitieux. Il porte sur la construction d'une « Maison du Guidimakha » sur un terrain à Sélibaby.

Il apparaît aussi un vrai problème de définition du partenariat entre associations de base et réseaux, fédérations : « *Beaucoup d'associations cherchent à être dans les structures faitières pour avoir accès au financement à travers leur parrainage. Mais ce n'est pas indispensable. Il y a un problème de définition des partenariats avec les associations de migrants.* »

En définitive le travail avec les réseaux permet toutefois d'obtenir bien des résultats sans doute encore trop peu mis en valeur : par exemple, les associations sont plus mixtes, les statuts sont plus clairs et davantage suivis (à l'ABFS la présidente est tournante), les modes de représentations des foyers sont mieux connus. Par ailleurs, les questions de compétences au-delà des questions d'appartenance sont mieux reconnues. Les réseaux se positionnent sur les questions d'éducation, de santé... et sur la question de la crise des banlieues...

Mais il reste bien des problèmes. La capacité à monter des associations pour répondre à des problèmes spécifiques, particuliers est très répandue. Beaucoup de migrants sont dans 4-5 associations. Ces associations essaient au sud et créent une consœur... Beaucoup d'associations ont leur équivalent là-bas.

Cette situation résulte aussi comme le dit Bakary de la nécessité d'investir son argent : « *On a beaucoup d'associations traditionnelles chez nous. Dès qu'on a un peu d'argent, on confie l'argent à quelqu'un (souvent au marabout). Pour cela, ils faut des associations pour ne pas garder des millions dans ton placard.* »

Le président conclut sur le rôle des réseaux : « *Nous notre rôle c'est l'intergénérationnel, et puis sur des événements comme le conflit de Clichy. Là-bas (au Sud), c'est mise en place de projets, mais ici c'est l'accompagnement des jeunes et de femmes. C'est fondamental car nos enfants il faut surtout les aider à s'insérer ici* ».

Leçons, doutes et ouvertures

Tout ceci révèle une expertise importante en matière d'accompagnement associatif en France et qui pourrait être mieux valorisée et reproduite aussi là-bas. Cette expertise se décline en différentes capacités et sous la forme d'outils (d'accompagnement à la structuration en faïtières, de renforcement de l'administration des associations, de diagnostics social et institutionnel, de formation, information, sensibilisation...).

Il apparaît toutefois une difficulté liée au fait que ce type d'action n'est plus autant demandé par les pouvoirs publics que par le passé, et conséquemment en interne, une focalisation sur des enjeux plus rémunérateurs, équilibre économique oblige à faire des compromis. Cette expertise pourrait aussi être exportée au sud ou en tout cas mieux valorisée. Même

Comment articuler l'appui aux mouvements associatifs des migrants avec des enjeux plus généraux ?

si « *on n'est pas sur les mêmes populations et publics-cibles* ». Certains considèrent de ce point de vue que le GRDR n'est plus assez présent sur ces enjeux.

Une question que l'on pourrait se poser, en prenant un peu plus de distance, est celle d'articuler l'appui aux mouvements associatifs des migrants avec des enjeux plus généraux, des mouvements plus larges qui pourraient en intégrant mieux la dimension « migrant » participer à la sortir parfois de son isolement, de son particularisme. Dans les échanges qui précèdent il n'apparaît pas que ces têtes de réseaux font partie d'autres mouvements de la société civile, plus globaux. Il s'agit peut-être là d'oublis. Mais cet oubli lui-même est instructif.

A quels changements dans sa propre société l'appui aux migrants contribue-t-il ?

Derrière cette question, une autre plus fondamentale : finalement, l'appui au migrants doit permettre de changer quoi dans sa propre société, en particulier quoi dans les mécanismes qui produisent l'exclusion et la pauvreté ? Faut-il de ce point de vue insister plutôt sur l'identité particulière du migrant dans l'idée alors de lutter contre *certaines discriminations* ou sur les ressources qu'apportent les migrants, en complémentarité d'autres, et qui peuvent permettre de lutter contre *les mécaniques qui produisent les inégalités* ?

6.2 – L'Initiatives Economique d'appui aux Migrants : Comment réconcilier l'économique avec le socio-politique ?

Entretien avec Mr Malick Diop président de IEM

IEM est venue d'un groupe de migrants appuyés par le GRDR depuis 2005. Pendant deux ans le GRDR a accompagné le groupe à mûrir l'idée jusqu'à la création en 2007. Au départ, ce groupe était composé de porteurs de projets qui voulaient créer des projets dans leur pays d'origine.

Mr Diop, Président de IEM, est un entrepreneur qui a créé sa propre entreprise au Sénégal de pièces détachées de voiture et qui cherchait à mettre en place une autre entreprise en France. « *C'est dans ce cadre que j'ai été orienté vers le GRDR et que je suis tombé sur ce groupe là. En 2007 je me suis retrouvé à la place de président de cette association.* »

Aujourd'hui IEM est constitué d'entrepreneurs et de porteurs de projets. Tous sont conscients des difficultés des migrants ici. Tous ont vécu concrètement les pièges et les difficultés pour monter une activité économique : « *On tourne en rond avec les structures censées appuyer ces porteurs de projets. Beaucoup ont abandonné. Notre objectif c'est d'aider à ce que ces projets aboutissent.* »

La démarche de IEM a consisté dans un premier temps à identifier les structures en appui aux porteurs de projets pour constater très vite qu'elles n'étaient généralement pas adaptées aux migrants bien souvent analphabètes. A partir de là a germé l'idée d'aider directement les personnes qui contactent IEM pour un appui : « *Très rapidement on s'est rendu compte qu'on avait nulle part pour les orienter. Donc on a voulu nous même accompagner par des formations, des stages, des conseils etc.* ». Car, explique Malick Diop, il faut des relais localement, pour pouvoir suivre des porteurs de projets : « *souvent les structures d'appui sont incomplètes, elles n'ont pas de relais ou pas suffisamment sur place pour suivre. Par expérience je sais qu'il y a beaucoup de décalage entre les chiffres qu'elles présentent et la réalité. Beaucoup de porteurs qui ont eu des bourses pour faire une étude de faisabilité, ont vu leur étude complètement modifiée après.* ». En plus les projets ne sont pas seulement pour les retours au pays.

Question : Mais comment cela se passe à IEM concrètement, lorsqu'on sait qu'elle fonctionne essentiellement de manière bénévole et est peu subsidiée ?

Le CA (Conseil d'Administration) de IEM est composé de 20 membres provenant d'Afrique (Comores, Mauritanie, Sénégal, Mali, Cameroun). C'est le CA qui a mandaté l'un des leurs, en l'occurrence Malick Diop, pour être président. Il n'y a pas d'obligation de devenir membres pour les porteurs de projets. L'adhésion du reste est de 20 € par an, donc purement symbolique. « *L'idée est de leur demander surtout de partager leur expérience et leur parcours* ».

Aujourd'hui l'IEM propose gratuitement des cycles de formation aux migrants. Certains sont pour les cadres de l'association, d'autres pour des porteurs de projets. Entre 300 et 400 personnes par an sont concernées. Par ailleurs, 100 à 150 personnes sont plus particulièrement

accompagnées. Tous sont des migrants. Enfin entre 25 et 30 bénéficient des bourses du CODEV ou du PMIE. (CODEV = PAISD au Sénégal).

Trois personnes suivent les dossiers : « *Une permanence est assurée à la Maison des Associations les mardis et mercredi et aujourd'hui nous avons pu avoir ce nouveau local ou nous sommes ici, où nous recevons tous les jours* ». Fait particulier, très important : « *les personnes ne sont pas payées pour cela et prestent donc ce service en dehors de leur travail : Moi je viens deux fois par semaine. Parfois quand il faut déposer des bourses aux comités il m'arrive de travailler toute une nuit. C'est vraiment l'idée qu'il faut aider qui nous motive. Car on a eu des très mauvaises expériences. Des personnes qui se sont lancées sur des créneaux mais comme ils n'étaient pas du tout préparés, ils n'ont pas réussi et disent qu'on ne peut rien faire là-bas. L'idée c'est toujours de créer quelque chose là-bas plutôt que d'envoyer de l'argent ... Souvent on travaille avec des personnes qui ont déjà réussi et qui peuvent expliquer et donner des tuyaux ...* »

La motivation est donc très forte. Inspirée en partie par un réflexe de générosité (« *nous on n'a pas eu cette chance, on a souffert pour arriver à percer* ») mais qui relève aussi et sans doute surtout d'une réciprocité et d'une solidarité mieux gérée (« *plutôt que d'investir à fonds perdus chaque mois dans la famille, mieux vaut créer quelque chose qui marche pour qu'ils puissent se débrouiller* ».)

La démarche est progressive et prudente : « *On n'a pas pris de permanents on ne veut pas aller trop vite, on a loué ce local mais c'est notre seule charge avec le téléphone...* »

IEM travaille donc essentiellement à la création d'entreprises. Tous les domaines sont concernés a priori. L'évolution va vers d'autres types de profils. Avant IEM était plutôt sur les micro-activités comme le GAME, le Groupe d'Appui à la Micro Entreprise créé par le GRDR, sur des montants de 10 à 15.000 €. Aujourd'hui elle est plutôt sur des projets de PME avec des aides de 150.000 à 200.000 €. Cela conduit aussi à s'intéresser à d'autres profils de migrants : « *aujourd'hui le profil moyen est bas plus 2 mais on peut avoir aussi des bas plus 5* ».

« *Moi même j'ai une entreprise qui importe des pièces détachées au Sénégal., Cela me permet de vivre et donc j'essaie de créer une plateforme pour fournir d'autres pays. Pourquoi les pièces de voiture? C'est comme je dis, j'ai pu échapper parce que j'avais pris quand même deux ans à me renseigner sur ce qui marche et malgré tout cela j'ai eu beaucoup de difficultés au début. Mais comme c'était un créneau porteur, ça m'a sauvé. J'avais aussi des économies* ».

L'appui lui-même est progressif et avant tout basé sur la volonté et les capacités du porteur de projet : « *On n'oriente pas au départ mais seulement après discussion à partir des questions que les gens se posent et les idées avec lesquelles ils viennent (...)* On veut que les personnes expriment toutes leurs idées et les confrontent la réalité elles-mêmes au lieu de proposer trop vite autre chose. Par exemple on a eu une guinéenne qui voulait retourner au

« *Beaucoup de BAC+5 travaillent dans la restauration ou dans le nettoyage... On leur dit réveillez-vous, vous avez un niveau qui peut permettre d'apporter autre chose que faire du nettoyage et tout cela. On veut réveiller ce potentiel qui dort en Afrique mais qui a peur de se développer et qui reste ici. Finalement ils désapprennent à force de faire autre chose que ce qu'ils ont appris. Je connais un jeune qui a BAC+5 et qui est dans la sécurité d'incendie, comme tous les noirs sans diplômes...!* »

pays pour une boulangerie mais sur le concept du congelé. On l'a appuyée pour faire son étude de faisabilité et elle est revenue avec un autre concept, un réseau de kiosque pour la distribution. Elle a changé d'idée et a pu avoir un appui de banques localement. Aujourd'hui on commence à avoir des banques qui suivent la création d'entreprises sur les PME mais c'est très timide. »

« Notre particularité c'est d'être une structure composée par des migrants pour des migrants »

Ce qui est très important et sur lequel Mr Diop insiste beaucoup, c'est l'importance de disposer de relais sur place pour suivre les porteurs une fois qu'ils sont rentrés ou lors de leurs études de faisabilité.

Question à Mr Diop : Au-delà de l'appui au porteur quel rôle pour IEM ?

Les responsables d'IEM en s'engageant plus directement dans l'appui n'ont toutefois pas renoncé à essayer d'amener les structures d'appui existantes à mieux aider les migrants. C'est dans cet esprit qu'ils ont voulu adhérer au GAME, le Groupe d'Appui à la Micro Entreprise : *« On est devenu membre du GAME car on pensait que c'était la seule voie, car ils étaient déjà en contact avec les autorités françaises et aujourd'hui l'IEM est coordinateur du GAME qui a aussi un bureau à Marseille. »*

Ce rôle de se limite pas à se servir de la plateforme pour accéder à certaines ressources, il s'agit aussi de faire évoluer le GAME : *« Aujourd'hui nous sommes membres du GAME mais nous avons voulu changer aussi les choses au sein du GAME. C'était des structures qui se réunissaient pour échanger sur leurs pratiques. Aujourd'hui le GAME va vers la formalisation. En décembre au Burkina Faso nous avons organisé une rencontre. J'ai été choisi pour organiser ces travaux. On va vers une entité morale reconnue. Le réseau était formé par un réseau nord et un au Sud. Actuellement c'est un seul réseau avec 11 pays d'Afrique. Avec l'ambition d'être sur tout le continent. »*

Le GAME est membre de la plateforme NOMAD France. C'est le GAME qui en assure la présidence.

« Ce qui a fait défaut au GRDR c'est qu'il n'avait aucune visibilité sur ce que devenaient les personnes accompagnées après coup. »

Le GAME comme l'IEM ont été créé en partie pour répondre à la difficulté pour le GRDR de suivre en particulier chacun des porteurs de projets après l'appui. Ainsi une base de données a été créée au sein du réseau GAME pour suivre toutes les personnes jusqu'à la création ou l'abandon du projet. *"Le réseau GAME est financé par exemple pour le séminaire de Ouagadougou et puis on a reçu 20.000 € du ministère via le réseau GAME. Cela nous permet de payer les loyers".*

Notre particularité c'est d'être une structure composée de migrants qui travaillent pour des migrants

Les liens avec le GRDR restent forts : *« On a fait un cycle de sensibilisation avec le GRDR en décembre passé. Un forum très réussi sur l'insertion ici et la création d'entreprise ici ou là bas. Il est prévu de se recontacter pour voir les perspectives. Plus de 100 personnes migrantes porteuses de projet étaient présentes à ce forum. Sur les exemples présentés, quatre étaient des porteurs qui sont passés par nous. Toutes les personnes qui contactent le GRDR pour la création d'entreprises sont orientées vers nous aujourd'hui Il y aurait vraiment quelque chose à faire sur le BFS avec le GRDR car ils ont un réseau que nous n'avons pas. Mais il faut que cela soit axé sur des projets individuels. On peut occuper le terrain ensemble en Ile de France pour monter des projets.*

Mais j'ai l'impression que le GRDR commence à se placer en structure qui va chercher des fonds et qui sous-traite avec des petites structures. Elle perd un peu le contact avec terrain, il me semble en tout cas, en France. »

Derrière cette dernière remarque une question importante et sans doute non-résolue : la création par le GRDR de nouvelles structures pour répondre à un besoin d'être plus à proximité des porteurs de projets, éloigne forcément le GRDR du terrain. Mais est-il possible de faire autrement ?

Leçons, doutes et approfondissements

IEM peut être considéré comme un résultat important du GRDR. L'une des créations institutionnelles du GRDR, parmi d'autres (le GAME en est une autre), pour combler les vides manifestes dans les dispositifs d'appui aux migrants existants en France.

En prenant un peu de recul on peut toutefois se demander dans quel esprit se fait cet appui à la création d'entreprises, à partir de quelles valeurs, de quels principes. Pour le dire plus directement, s'agit-il de reproduire là-bas des entreprises orientées essentiellement sur la maximisation du profit ? A travers les échanges sur cette question, il apparaît que la préoccupation rejoint celle d'une entreprise plus « sociale » et « solidaire » mais par un autre biais, à travers une préoccupation bien différente : celle de l'emprise de la famille là-bas. Comme de dit Mr Diop, « *en général avec les porteurs de projets qui nous contactent on voit dans leur motivation l'idée de créer de l'emploi pour la famille et pour les autres. Ils ne sont pas dans la logique de faire du profit à tout prix. Nous on essaie de les mettre dans une logique d'entrepreneur, c'est à dire de les mettre en garde par rapport à la famille. Nous leur disons : Votre priorité c'est de créer des emplois pour les membres de la famille ? Bien ! mais, il faut les recruter sur base de leurs compétences et puis il faut les suivre ! On leur demande de cadrer les choses. »*

Car comme l'explique Malick Diop, les choses se passent le plus souvent de manière informelle : sans bases salariales, sans plan d'affaires, dans le flou le plus total : « *Nous on leur dit : vous êtes un futur entrepreneur, il faut savoir combien de personnes, quels salaires, etc. pour mettre la personne dans une logique économique. Il faut lui dire que la première année cela ne va pas nécessairement marcher, mais que pendant ce temps les salariés doivent être payés. On cherche à les sortir de l'informel avec tout ce que cela implique comme charges. »*

La responsabilité des entreprises est aussi recherchée. Mais pas de manière théorique. De façon concrète "parce que l'on sait que l'on peut aussi y trouver un intérêt. Par exemple sur les impôts. Avant je ne payais pas d'impôt. Je suis allé voir les impôts et j'ai compris que ce que je devais payer c'est dix fois plus. J'essaie de convaincre les autres de cela. Moi je cherche à jouer le jeu. Pourquoi ? Parce qu'un jour je vais essayer de gagner des marchés de l'Etat et dans ce cas je risque de regretter ce que j'ai gagné dans l'informel. Il faut montrer des documents fiables ! »

La question de la responsabilité des entreprises trouve aussi une autre illustration ici. L'entreprise participe à définir les règles au niveau de l'Etat plutôt que de rester dans l'insécurité et l'arbitraire. « *J'ai eu des problèmes avec les douanes pour mes pièces détachées*

parce qu'on trouvait qu'ils nous demandaient trop cher et on a laissé tous les containers au port. La douane est revenue vers nous. C'est moi qui étais délégué. Ils nous ont démontré qu'au total on payait peu aux douanes mais on payait beaucoup à des individus (les transitaires). Et on était à la merci d'une personne qui peut te demander n'importe quoi. Nous on a dit on peut payer plus cher, mais il faut qu'on définisse des règles très claires pour tout le monde. Finalement on a opté de payer au poids. C'est un critère plus simple pour nous et pour eux aussi, bien que ce ne soient pas les règles de dédouanement habituelles. Aujourd'hui on paie peut-être trois fois plus mais c'est stable et plus personne ne nous embête. » Au passage, on découvre comment des entrepreneurs peuvent assainir un dispositif pour le bien de tous les acteurs.

La préoccupation est encore de faciliter l'insertion du migrant comme acteur de développement à travers l'entreprise : *« Les migrants ne sont pas considérés comme des acteurs de développement ici et là-bas et eux mêmes n'en sont pas conscients; Nous on cherche à les appuyer, les former là dedans. C'est pour cela aussi qu'on ne veut pas les orienter sur l'informel. Donc on n'encourage pas à acheter des vieux taxis par exemple. Nous essayons de faire partager une autre expérience, ... »*

« On parle beaucoup d'économie solidaire mais pour moi ici on est surtout avec des entrepreneurs sociaux car ils cherchent surtout à créer de l'emploi et éviter de devoir toujours envoyer de l'argent. Il faut pour cela être dans une logique d'entreprise et c'est très difficile. Nous on est très conscients de cela. »

Reste cependant une question qui n'a pas trouvée beaucoup de réponses et qui relève des façons de concevoir l'activité économique. Dans une Afrique principalement rentière, où l'économie est peu transformatrice mais se contente le plus souvent de faire de la plus-value sur le transfert des marchandises, comment développer la créativité ? Comment amener à produire d'autres objets, à transformer pour apporter de la valeur ajoutée autre qu'à travers des économies d'échelle ou sur l'exploitation de rente reposant sur la rareté. N'y a-t-il pas notamment sur la question de la réutilisation et du réemploi un pan énorme d'opportunités très peu investiguées encore là-bas, comme ici d'ailleurs ? Sur l'assainissement, la gestion des déchets, le compostage, etc. Et de préférence en lien : ici *et* là-bas? En tirant parti du différentiel entre des sociétés ici qui débordent et préfèrent brûler leurs surplus et d'autres là-bas qui manquent encore de l'essentiel ? Comment avancer dans l'élaboration de normes de qualité sur ces questions pour éviter ce qui de toute façon se pratique toujours, c'est-à-dire l'envoi là-bas de nos déchets déchus plutôt que de ressources réhabilitées ?

Comment créer de la valeur ajoutée ici et là-bas ?

6.3. – La région du Centre et le GORGOL : le nouveau rôle des migrants dans une coopération de territoire à territoire ?

Aurélie Milhavet (Région Centre chargée de mission Afrique/Asie) – Pascal Meyer (Région Centre, Directeur de la Coopération Internationale) – Amar Sow (président de l'association ARGRC Association des ressortissants du Gorgol en région Centre) - Mathieu Lafrechoux (GRDR)

La région comme la plupart des Collectivités Locales a fait le choix de se lancer dans une aventure qui est celle de la coopération décentralisée par le biais de son président Michel Sapin. Comme l'explique Mr Meyer, auparavant il n'y avait rien. Pour la Région c'est donc

une histoire relativement récente. Et l'action de Coopération Décentralisée a été conçue par la volonté des élus d'alors sur deux grandes lignes directrices :

- La coopération de territoires à territoires : vers le Sud dans une action de coopération internationale (Mauritanie, Mali et Laos), sur l'espace intracommunautaire (Pologne, République tchèque et Allemagne), avec une ouverture sur les blocs émergents (Chine, Inde) et sur l'espace méditerranéen (Maroc). Soit, 9 régions au total ;

- L'éducation en Solidarité : il faut promouvoir les valeurs de solidarité internationale et ses principes sur notre territoire. Cela nous amène à organiser un certain nombre de moments, de temps qui militent en faveur de l'éducation en solidarité internationale auprès d'organisations présentes sur le territoire.

Mais l'investissement en solidarité internationale passe aussi par un travail de mise en réseau d'acteurs, par un travail de « réticulation ». Le réseau CENTRAIDER a été créé dans cette perspective. La région dispose aussi d'une petite ligne d'urgence qui a servi pour Haïti notamment. Enfin, la Région revendique une vocation à être coordinateur pour le compte de la collectivité c'est-à-dire directement pour le président actuel François Bonnot qui a voulu directement piloter cette politique et l'action extérieure de la collectivité.

La convention de coopération avec la Mauritanie a été signée en 2001 à l'initiative de M. Sapin qui avait déjà initié un jumelage avec une petite commune du Gorgol (Tokomadji). Accédant à la présidence de la région, il a émis le vœu de passer d'une coopération entre commune à une coopération intercommunale. Ce pose cependant à cet égard un problème puisqu'il n'existe pas en Mauritanie l'équivalent de nos régions. C'est la raison pour laquelle Michel Sapin et un certain nombre de responsables locaux se sont dotés d'une base institutionnelle avec laquelle la Région Centre a contractualisé mais qui relève d'une logique associative : l'Association des Maires et Parlementaires du Gorgol (AMPG).

Comme l'explique Mr Meyer, ce dispositif ad hoc place les acteurs dans une situation dissymétrique : *« Il n'y pas de parallélisme des formes et de nature par rapport à cette association qui est somme toute une « non-holding » de 29 intérêts divergents. 29 communes associées pour laquelle chacun des maires défend les intérêts de sa commune ce qui est parfaitement normal, mais ne permet pas d'accéder spontanément à une vision élargie du développement régional de la région du Gorgol. »* Cela est présenté comme un obstacle et parfois comme une raison pour laquelle *« on a parfois un peu de mal à voir fonctionner de manière idéale l'AMPG. »*

La coopération s'est dotée progressivement de cadres stratégiques d'intervention qui sont *« la traduction opérationnelle de la volonté politique exprimée par l'accord-cadre »*. La stratégie était basée auparavant sur l'hydraulique – sous forme d'aménagements de forte taille - mais la Région va progressivement s'en distancier pour se focaliser sur l'appui au renforcement de capacités des 29 communes : *« Renforcer les capacités de gestion de maîtrise d'ouvrage. Cela s'est matérialisé assez rapidement par la création du Centre Régional d'Appui aux Collectivités Locales du Gorgol, le CRACLG, où on peut trouver un appui en termes d'information, de ressource documentaire, de formation continue, d'appui individualisé au montage de projet, ... une structure qui est présentée pour fonctionner plutôt bien et qui a été suffisamment illustrative pour servir d'exemple dans le projet de la CE le projet PERICLES qui a reproduit ce type de dispositif à peu de choses près »*.

Les vicissitudes de la vie politique ont aussi « *vitriifié notre coopération pendant des temps relativement long* ».

Ensuite la coopération va se préciser. Elle s'attache à partir de 2007 à approfondir l'appui à partir d'un échantillon d'une dizaine communes dans une perspective de développement local. C'est dans cette perspective que la région Centre se tourne vers le GRDR qui est reconnu « *jouir d'une longue et formidable expérience de ce genre d'exercice dans le bassin du fleuve Sénégal et qui a conduit pour le compte du partenariat Région Centre-AMPG le programme PAIDEL à la faveur des 10 communes de 5 départements de la région du Gorgol. C'était pour la région une opportunité de rentrer dans une logique de capitalisation d'expérience puisque le programme prévoyait de conduire ensemble des opérations pouvant à terme bénéficier à l'ensemble des communes. C'est là que le CRACLG joue pleinement un rôle de centralisation des acquis et rediffusion* ».

La région va aussi ouvrir un certain nombre de fonds pour faire du concret et « *parce qu'on a forcément une vision collective du développement comme devant nécessairement déboucher sur du visible, sur du matériel et s'écarter du soft qui est un petit peu le registre gris dans lequel on évolue avec notre partenaire depuis quelques années* ». Ces fonds permettaient de mettre en œuvre une partie du programme ou des éléments de programme et matérialisant la coopération menée par la Région Centre : un fonds d'appui aux initiatives de base à destination des associations de base, surtout des associations de femmes (l'année dernière, jusque 80 !), un fonds d'investissement permettant de financer des petits ouvrages hydrauliques villageois « *taillés sur mesure à la demande des collectivités, un petit fond d'urgence ("parce que parfois il fait trop froid, parfois il fait trop chaud, parfois il y a des acridiens")* ».

Cette coopération « là-bas » est aussi articulée par une coopération « ici » c'est-à-dire en France que le Directeur du département de CD de la région explique comme suit : « *On ne peut se départir de l'impact régional des actions de coopération décentralisée ici qui légitiment fortement notre action sinon on entendrait ici des réfutations du genre – mais pourquoi aller aider les pauvres ailleurs alors qu'ils y a des pauvres ici – et ça serait parfaitement justifié si nous ne cultivions pas d'une certaine manière l'effet retour de notre coopération. Et l'effet retour, c'est mobiliser au mieux les acteurs régionaux, lycées, universités, centres de recherche, ONG, acteurs culturels... et puis également mobiliser les ressortissants de la région du Gorgol dans ces actions* »

L'effet retour de notre coopération ? C'est mobiliser au mieux les acteurs régionaux, lycées, universités, centres de recherche, ONG, acteurs culturels... et puis également mobiliser les ressortissants de la région du Gorgol dans ces actions

Cette relation est décrite comme fondée sur une « *coopération classique* » et puis une « *coopération de société à société qu'on essaye d'intensifier et de rendre le plus visible possible dans l'idée de valoriser une belle région qui est celle du Gorgol... On s'aperçoit que la Mauritanie ne jouit pas d'une formidable image dans le monde pour des raisons diverses alors que les pays voisins ont une image bien plus positive et il nous appartient peut-être un peu de valoriser cette image et de valoriser les ressources patrimoniales, matérielles et immatérielles, fort riches dans la région du Gorgol* ».

Il s'agit là cependant de la vision de la région Centre, mais elle n'est pas forcément partagée par le partenaire l'AMPG, complète Aurélie Milhayet. Pour faire le point, pour mieux savoir ce qu'en pense l'AMPG, la région a décidé de considérer l'année 2010 comme une année de réflexion sur le nouveau cadre stratégique : « *qu'est-ce qu'on fait pour les années à venir après la fin du cadre actuel qui se termine en 2011 ?* ». La région a donc lancé une évaluation pour savoir notamment comment le partenaire voit cette coopération mais aussi pour avoir des éléments critiques, analytiques sur l'ancien cadre et d'avoir des éléments prospectifs pour le nouveau cadre. Le besoin d'une évaluation est aussi justifié par le fait que « *c'est une coopération dont la logique apparaît parfaite sur le papier mais ne l'est pas forcément sur le terrain* ». Il apparaît aussi que le lien de société à société est plutôt réduit, en tout cas sensiblement, explique Aurélie Milahyet, par rapport à la coopération que la Région Centre développe avec Mopti. D'une part parce qu'il y a nettement moins d'opérateurs sur la Mauritanie et que l'on peut supposer que c'est dû en partie à l'image de la Mauritanie ici en France. C'est une des raisons qui font que la Région Centre trouve un intérêt à travailler avec une association de migrants, l'ARGRC (l'Association des Ressortissants du Gorgol en Région Centre), pour que cette association valorise la culture du Gorgol en région Centre. Actuellement cela passe par une exposition entièrement par l'ARGRC et qui a beaucoup été appuyée par le GRDR. Un livre a aussi été réalisé sur la région du Gorgol et la vallée du fleuve Sénégal.

Ce qui apparaît aussi intéressant dans cette dynamique, c'est le recentrage actuel comme explique Aurélie Milahyet, qui va dans le sens de faire passer toutes les interventions dans le Gorgol par cette organisation de migrants l'ARGRC. C'est le cas du lycée de Châteauroux, c'est le cas du jumelage avec Tokomadji et donc c'est une vraie dynamique qui s'enclenche.

Deux volontaires appuient cette coopération l'un à Kaédi au CRACLG et l'autre rattaché au GRDR pour appuyer la mise en œuvre du PAIDEL. Cela permet de « *former des jeunes français à l'international bien qu'ils ne viennent pas de la région Centre, cela reste important pour nous.* ».

Mais le positionnement du volontaire engagé sur place sur le programme est présenté comme problématique. Les différents partenaires avaient beaucoup de mal à proposer son rôle et sa place. Cette fois ci c'est la région Centre qui l'a recruté alors que le précédent avait été recruté par le GRDR et « *qu'il avait donc des difficultés à se reconnaître de la région* ». Actuellement la région considère que les choses sont « *plus ou moins au clair sur sa position* ».

La relation avec le GRDR aussi est présentée comme problématique « *il a fallu du temps pour se comprendre. Nous avons un souci, c'est notre visibilité et celle de notre partenaire*

« C'est important pour la région de pouvoir dire aux administrés que la coopération décentralisée a aussi un effet levier sur des fonds européens ... On sait qu'on a eu cet effet grâce au GRDR qui est très actif alors que, nous, dans l'administration, nous sommes plus lents et nous ne sommes pas forcément sur le même calendrier »

l'AMPG en tant que pilote d'une coopération décentralisée». La région insiste ici sur le fait que c'est le partenaire qui est « *responsable de son propre développement* » et que la région « *l'appuie là dedans* » et que le GRDR « *nous appuie dans cette démarche* ». Les tensions et difficultés sont présentées par la Région comme relevant d'un manque de communication et que « *c'est aussi de notre faute* ». Les exemples cités portent sur le fait de ne pas avoir été avertis

lorsque le GRDR s'est engagé sur un programme européen à partir de l'expérience du Gorgol et que « *c'est important pour la région de pouvoir dire aux administrés que la coopération décentralisée a aussi un effet levier sur des fonds européens ... On sait qu'on a eu cet effet*

Les processus de coopération décentralisée conduisent à la création d'associations et parfois jettent les bases d'un véritable mouvement associatif intra et inter-régions

grâce au GRDR qui est très actif alors que, nous, dans l'administration, nous sommes plus lents et nous ne sommes pas forcément sur le même calendrier ». Les commentaires oscillent ici entre critiques, aveux, et envois de messages. L'accent

semble plus mis dans la relation sur l'apport du GRDR au Nord, dans le renforcement des migrants comme interlocuteur de la Région, qu'au Sud où les enjeux de développement local semblent plus « disputés » entre les différents partenaires. Les échanges qui suivent vont permettre d'affiner cette première lecture.

Leçons, doutes et approfondissements

L'expérience fait ressortir certaines tensions autour de la responsabilité de l'action là-bas. Elle se cristallise surtout autour de la question des volontaires engagés. Cette question n'est pas présentée comme problématique pour le GRDR mais bien pour la Région qui comme elle l'a présentée en soulignant d'autres enjeux à gérer, notamment de visibilité vis-à-vis de la population. Bien que la qualité de la relation n'est sans doute pas représentative des relations qu'entretient le GRDR habituellement avec des collectivités locales, elle pose quelques questions intéressantes.

D'abord celle d'enjeux très différents. Ensuite, il y a une dimension de redevabilité qui se pose nécessairement autrement pour une Collectivité Locale sensée justifier aux élus et à sa population des dépenses pour lesquelles ce type d'investissements n'est certainement pas prioritaire. Il y a aussi la dimension directement liée d'une revendication forte pour garder la main sur le « *pilotage* » d'un programme (« *par l'entremise du partenaire sur le terrain qui reste responsable de son propre développement* »). L'insistance à répéter qu'aujourd'hui ce rôle est bien compris fini par semer le doute : y aurait-il débat à ce sujet ?

La question débattue ensuite porte sur le rôle de l'association des migrants dont chacun convient de l'importance dans la relation quadripartite, et par rapport auquel le rôle du GRDR est bien reconnu. La coopération Région Centre-Gorgol a connu aussi des évolutions dans les façons de penser la coopération : « *D'abord, il y a la révision du caractère unilatéral de notre coopération, vers un rapport partenarial plus partagé mais qui pose le problème de la mobilisation des partenaires extérieurs. Ensuite, il y a le recentrage des actions sur ce qui relève moins d'action d'actions de coopérations au sens strict que d'appui aux politiques publiques locales. Ce sont deux éléments qui sont devenus des questions à part entière.* »

Au-delà ce qui est surtout mis en valeur par le GRDR dans le cadre de cette coopération est l'importance du travail de (re)connaissance de la migration du Gorgol en région Centre et la création de l'association des ressortissants qui en a résulté. Une étude a été réalisée, commanditée par CENTRAIDER et le GRDR, pour mieux identifier les ressortissants du Gorgol et leur lien avec la Région. Cette étude a été très importante à un moment donné pour construire la relation. Ce processus a conduit à l'émergence d'un acteur associatif qui n'existait pas dans le paysage auparavant. Cette « mise en relation » est présentée comme

l'une des plus-values importantes du travail du GRDR. Elle a ses équivalents aussi au Sud où le GRDR cherche à valoriser l'apport des migrants dans le développement local : « *derrière beaucoup d'infrastructures publiques, il y a la mobilisation de migrants et l'on ne vient pas dans un espace vierge de mobilisation. Nous essayons de faire reconnaître ce rôle et cette place des migrants dans les cadres de concertation notamment pour que les élus locaux développent des partenariats stratégiques avec les migrants que cela soit en région centre ou ailleurs* ». La méthode du GRDR comprend, après l'étape monographie et celle de l'élaboration du plan de développement communal, une mission des élus qui viennent en France à la rencontre des associations de ressortissants et des partenaires de coopération décentralisée s'ils existent.

Cette démarche est particulièrement appréciée du représentant de l'ARGRC qui explique combien les migrants ne se connaissaient pas, car organisés surtout en village ; et combien els informations passaient mal. L'organisation informe maintenant parfois à partir d'ici de ce qui se passe là-bas : « *Moi sans cette organisation, je n'aurai pas connu cette expérience de coopération et je me serai pas investi, je n'aurai même pas su comment cela se passe* ».

Pour l'instant cependant ce travail n'a pas débouché sur de nouvelles coopérations décentralisées qui se sont créées en Région Centre.

La mobilisation des collectivités locales en Région Centre est cependant à rattacher à un autre phénomène : il apparait extrêmement difficile de mobiliser des collectivités locales françaises actuellement sur le Nord-Sud. Mr Meyer considère de ce point de vue que « *le fleuve est en*

La coopération décentralisée est l'occasion pour une entité locale de développer une relation privilégiée avec les communautés de migrants et ainsi, chemin faisant, de travailler des questions parfois délicates

étage », c'est-à-dire que les collectivités locales craignent eu égard à leur situation économique difficile et puis par défaut de courage politique, de s'engager dans des aventures nouvelles de ce type là.

Sur la question des migrants, Mr Meyer attire l'attention sur un point sensible qui est l'importance d'un seuil critique de migrants dans la commune comme facteur déclencheur d'une politique de coopération. Il apparait évident que pour une ville comme Montreuil par exemple, les choses se passent différemment. Pour Montreuil, où il y a une grande communauté de ressortissants du Mali et de Mauritanie, il s'agissait d'un choix stratégique important et préalable à l'action de coopération. Pour la Région Centre, il ne pouvait en être de même et la reconnaissance des migrants est arrivée après.

Il y a donc là un rôle important et manifestement reconnu du GRDR mais par rapport auquel il faut reconnaître des espaces d'engagement différents : pour la région il s'agit essentiellement d'une coopération de territoires à territoires (et partant de son propre territoire) alors que l'espace du GRDR est plus national.

Sur la question des retours, l'exposé va plutôt dans le sens de chercher à développer des perspectives et un intérêt pour une solidarité internationale envers des régions du sud en particulier celle du Gorgol. Mais se pose aussi celle de l'effet miroir, que l'on pourrait attendre de telles expériences, c'est-à-dire l'effet par lequel on utilise l'autre pour revoir sa propre société et réexaminer ses propres façons d'organiser les chances de vie. La réponse

donnée par la Région Centre est nuancée dans ce domaine : « *il n'y a pas de volonté politique de faire porter cette question même si nous essayons de l'induire* ».

Parlant de lutte contre la pauvreté, il apparaît qu'on aborde là dans un sujet fort pour la région, sensible pour les années à venir. Parlant d'effets miroir, il semble pourtant que les dispositifs de microcrédit ou d'économie sociale et solidaire là-bas et ici pourraient s'enrichir mutuellement. Mr Meyer indique qu'il y a une direction qui s'occupe de cela en Région Centre, mais « *on n'a jamais été foutu de faire cet effort là et pourtant les conditions matérielles existent. Par contre on a essayé de le faire sur le tourisme solidaire par exemple : de mettre face à face les acteurs régionaux du tourisme solidaire au Sud et ceux qui commencent à se préoccuper de cette question là chez nous sous des formes un petit peu alternatives de tourisme. On organise des rencontres tous les deux ans et souvent les formules qui sont développées au Sud dans leur conception et leur capacité à générer mieux les ressources locales sont intéressantes et prises en compte par les opérateurs locaux. Mais c'est une forme de ressources sur investissement qu'on néglige un peu* ».

Un déplacement a été organisé avec des élus locaux français en Mauritanie sur le thème de la culture communale. Cette expérience s'est révélée intéressante mais elle n'a pas été poursuivie. Un maire français a expliqué qu'il recrutait des médiateurs pour gérer un certain nombre de problèmes. Le pendant mauritanien disant "mais le médiateur dans ma commune c'est moi. Je passe ma journée à recevoir des gens et à régler des problèmes de voisinage, de cohabitation

Les migrants jouent parfois un rôle de premier plan pour développer la fonctionnalité des instances communales et surtout pour soutenir le développement de l'esprit citoyen, par exemple à propos des impôts

entre pasteurs et agriculteurs, à atténuer les tensions, c'est moi et mes adjoints. Les élus français qui étaient là cela les a interrogé : "*Est-ce que, nous, on est suffisamment sur le terrain, est-ce qu'on reçoit suffisamment de gens, est-ce qu'on assure suffisamment une médiation qui*

somme toute nous appartient en temps qu'élu local ? C'est en effet très intéressant mais une dimension – l'effet miroir – qui n'est pas systématisée dans nos coopération".

Mais n'y a-t-il pas précisément sur cette question liée à la gouvernance et plus précisément à la gouvernance décentralisée d'une certaine manière, une façon de transférer un modèle particulier, sans nécessairement poser la question de son ancrage réel dans les mentalités, dans les « cultures » locales. C'est apparemment pour le directeur du service de international "un défi pascalien" : "*Fait semblant de croire et peut-être que bientôt tu croiras !... Parfois on en est un petit peu là. On a le sentiment de travailler sur un socle cognitif et conceptuel très fragile. Il y a une profonde dissymétrie, un profond décalage entre le postulat que les communes existent, que leur compétence est connue et admise par le plus grand nombre, etc., et la réalité. J'ai eu l'occasion de participer au Mali à une campagne d'explication de ce qu'est la décentralisation il y a quelques années. Or, en bambara, le mot décentralisé n'existe pas et il est présenté par une petite périphrase qui signifie « retour du pouvoir à la maison » alors vous imaginez cela conduit à un renforcement du pouvoir traditionnel pour certains... Mais, nous, on fait le pari que les choses évoluent. Mais ces notions mériteraient d'être consolidées* ».

C'est donc une toute autre image du migrant qui se révèle, non plus celle du migrant qui paie l'impôt depuis la France et qui finance la commune, mais celle du migrant citoyen ici développeur de citoyenneté là-bas.

Un autre avis (Aurélie Milhavet) est aussi de se dire « *la décentralisation est là. Soit on les appuie soit on fait totalement autre chose. Dans les deux cas on attend aussi que notre partenaire se manifeste, qu'il nous dise ce qu'il attend de nous. Et donc si on se pose aussi ces questions métaphysiques, on en est plus sur des considérations très terre à terre, c'est dire qu'est ce que notre partenaire attend de nous ? Nous on réfléchira en fonction de ce que l'AMPG nous dira. Même si on est bien conscient que le copier-coller de la décentralisation actuelle de la décentralisation française ce n'est peut être pas l'idéal* ».

Mais comment construit-on le rapport entre élus et administrés, comment on construit les institutions à partir du moment où la question de l'impôt par exemple n'est pas travaillée ou que c'est encore le migrant qui la porte ? « *Nous on a l'habitude de dire que pour gérer une collectivité il faut une stratégie des ressources humaines, des ressources financières. Et si on doit faire un diagnostic très rapide de l'état de la décentralisation en Mauritanie, il apparaît que ce n'est pas une priorité nationale, il y en a d'autres plus importantes, notamment la consolidation des superstructures politiques – mais les stratégies il n'y en a pas, les communes n'ont pas de pensée stratégique. Et nous notre priorité avec le GRDR c'est d'accompagner les communes dans la détermination de priorité de choix et la programmation des activités, ce n'est pas compliqué. Les ressources humaines n'existent pas et quand ça n'existe pas on doit pouvoir s'appuyer sur les services décentralisés de l'Etat qui doivent pallier au déficit des ressources humaines. En Mauritanie, cela ne marche pas du tout. La fiscalité locale est ahurissante. Parce que quand on paie des impôts ici on se pose la question de à quoi ça va servir. Or souvent le contribuable fait souvent l'amère réflexion que cela ne sert à rien. Nous sommes donc toujours un petit peu en tension dans la réflexion de ce qu'on fait sur le terrain, à se poser des questions, peut-être trop, si la décentralisation ne relève pas d'une vraie volonté nationale, si la fiscalité locale n'existe pas, si les ressources humaines sont pas là, si la détermination stratégique n'est pas là, eh bien dans quelques années, ce processus même dont on a pensé qu'il serait le vecteur de l'unification des Etats de droit en Afrique sera totalement remis en question.*

La question des jeunes, les enfants des migrants arrivés en France parfois sans connaître un mot de français, se révèle aujourd'hui un enjeu crucial, tant pour les collectivités locales que pour les migrants eux-mêmes

Au Mali l'indicateur de choix, la participation aux élections locales, ne fait que baisser depuis le début du processus. Les gens vont se détourner de tout ça. C'est gravissime car c'est un élément important constitutif des cadres démocratiques qui va

disparaître. Actuellement en Mauritanie on discute le fait de créer la Région en collectivité locale. On ne voit pas comment cela va solutionner le problème alors que l'on arrive pas à gérer les choses au niveau local. »

Dans ce processus, il apparaît que les ressortissants sont plus dans la logique de la communalisation. Comme l'explique Mathieu Lafréchoux, « *ce sont souvent eux qui, une fois engagés dans le processus, vont être là pour parler des impôts et de la nécessité de les payer, qui vont être là pour interpeller aussi les élus sur ce qu'ils ont réalisés. C'est parfois dans ces moments là que les élus et les migrants se rendent compte que les familles n'ont pas payé l'impôt* ». Cette remarque est importante. Le représentant du GRDR insiste beaucoup là-dessus, sur le caractère constant de la revendication des migrants pour payer son impôt, construire la commune. C'est donc une toute autre image du migrant qui est proposée ici : non

pas celle du migrant (qui existe aussi) qui revendique le fait que c'est lui qui paie l'impôt depuis la France et que les investissements publics qu'il consent à financer lui appartiennent plus qu'à la commune. Mais celle d'un migrant réellement acteur au premier plan dans la construction d'une certaine forme de citoyenneté et qui s'engage dans ce domaine là.

Mr Sow confirme combien les enjeux politiques nationaux dominant et grèvent les possibilités de développement local, notamment de la fiscalité des mairies encore gérée par le Trésor Public : « *le maire n'a pas la possibilité de décider de quoi que ce soit, il n'a même pas un budget* ».

Sur la question du rôle des migrants dans leur capacité à insérer leurs membres, à sortir d'un certain repli, il apparaît que cela se passe plutôt bien en région du Centre contrairement à ce qui s'observe en Haute Normandie où ma situation est qualifiée par Mr Sow « *d'âge de pierre, parce que même quand ils partent au pays ils trouvent que les gens là-bas sont plus avancés qu'eux en fait, parce qu'ils vivent replié ! Et le problème c'est que ce sont des émigrés qui sont arrivés sans parler français et qui aujourd'hui ne se comprennent même pas avec leurs enfants. Nous on a monté une association qui s'appelle ADI comprenant Mali, Sénégal et Mauritanie, car on a senti qu'il y avait un souci avec les jeunes. Car quand l'enfant échoue c'est d'abord la responsabilité des parents. On voulait faire intégrer les jeunes dans cette association mais ça a été impossible. On s'est rendu compte que les parents eux-mêmes n'avaient aucun contrôle sur les enfants. Ils grandissent dans la rue sans éducation. On voulait au moins sauver les plus jeunes. On cherche à relancer parce que c'est important l'éducation, il n'y a pas que la culture quoi...* »

Sur cette question Mathieu Lafréchoux précise que « *les associations sont aussi précisément un facteur d'intégration. Les séances d'alphabétisation, le travail de première rencontre avec le monde syndical, etc. tout cela est réalisé par les associations. C'est donc un acteur important d'intégration social, professionnel, etc. Il faut donc bien distinguer les associations plus traditionnelles qui, sans doute dans des cas extrêmes comme en Haute Normandie ou dans le Val de Seine où les concentrations sont telles que même rencontrer un français est difficile, maintiennent un certain repli sur soi. C'est aussi toute la structure du revenu, la structure de l'insertion dans les foyers, la restauration collective qui privent l'individu de possibilités d'aller à l'encontre de la société dans son ensemble* »

Mr Sow explique aussi qu'il a bénéficié des formations du GRDR grâce à l'association. Formations en montage de projets, en gestion d'association, etc. Ces formations sont très appréciées. Aujourd'hui il y a d'autres structures comme CENTRAIDER qui peuvent aider dans ce domaine.

Mais comme le dira Mr Meyer, il faut procéder par étapes. Il a fallu d'abord institutionnaliser et cela n'a pas été évident. La mobilisation est maintenant acquise. Il faut ensuite caractériser le rôle de l'association et définir son « périmètre » d'intervention. Le péril serait de partir sur des malentendus : « *je me souviens de personnes déclarant : nous sommes des interlocuteurs uniques entre la région Centre et l'AMPG. Bon c'est pas tout à fait ça ! Et pour passer de la phase de fondation à une phase de détermination stratégique qui devrait mener à une phase plus opérationnelle, ... et pour ça, le mieux, c'est de travailler ensemble [...] Aujourd'hui le défi qui se pose à vous et à nous tous c'est de s'accorder sur la feuille de route de l'association* ».

Contacts

INTER-MONDES BELGIQUE

**1, rue des Doyens (Bureau 330 A)
1348 Louvain la Neuve (Belgique)**

**Tel.: +32(0)472.285.472 – +32(0)10.478.502
contact@inter-mondes.org - www.inter-mondes.org
N° enregistrement : 473.920.719
Compte Dexia : 777-5957736-72**